



Plan directeur des parcs et espaces verts Rapport final

Présenté à :
Ville de Magog

Septembre 2017



Le 20 septembre 2017

Madame Judith Gagnon, Chef de division sports
Ville de Magog
100, rue Saint-Alphonse Nord
Magog (Québec) J1X 3Y5

Raymond Chabot Grant Thornton & Cie
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Objet : Rapport - Numéro de référence : 392316-039 – Plan directeur des parcs et espaces verts

Madame,

Nous avons le plaisir de vous soumettre notre rapport relatif à l'objet ci-dessus. Nous espérons que nos constats vis-à-vis de la situation actuelle, nos recommandations et les pistes de solution vous aideront à atteindre vos objectifs. Nous tenons à souligner l'excellente collaboration et la grande transparence de toutes les personnes rencontrées au cours de la réalisation du mandat.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et nous demeurons à votre disposition pour toute assistance supplémentaire ou pour vous accompagner dans la poursuite de vos objectifs. Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec monsieur Dany Bouchard au 514 390-4142

En espérant avoir l'occasion de partager vos défis, nous vous prions de recevoir, Madame, nos salutations les plus distinguées.

Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L.

Denis Brisebois
Directeur principal – Conseil en management

Table des matières

- Section 1 – Rapport diagnostic
- Section 2 – Vision et orientations
- Section 3 – Plan d'intervention et de mise en œuvre
- Section 4 – Concept développement du parc de la Baie de Magog
- Section 5 – Plan d'intervention du parc de la Baie de Magog
- Section 6 – Carte concept du parc de la Baie de Magog



Section 1 – Rapport diagnostic



Rapport diagnostic

Plan directeur des parcs et espaces verts

Présenté à :

Ville de Magog

Septembre 2017



Raymond Chabot
Grant Thornton

L'instinct de la croissance^{MC} E.N.C.R.L.

TABLE DES MATIÈRES

1. Mise en contexte	1
2. Portrait du territoire	2
2.1 Portrait physique du territoire.....	2
2.2 Portrait sociodémographique.....	3
2.3 Portrait du milieu.....	9
2.4 Portrait touristique.....	11
3. État de situation des parcs et espaces verts	12
3.1 Normes en matière de parcs, espaces verts et équipements de loisir extérieur.....	12
3.2 Typologie et fonctionnalités	13
3.3 Portrait et typologies des parcs et espaces verts de Magog	15
3.4 Analyse de la desserte	17
3.4 Normes municipales en matière d'équipements de loisir extérieurs	21
3.5 Tendances	23
4. Bilan des consultationS auprès de la population.....	26
4.1 Résultats du sondage auprès des adultes	26
4.3 Résultats des entrevues téléphoniques auprès des associations et clubs sportifs	42
5. Constats.....	45
Principaux constats	45
ANNEXE 1 FICHES TECHNIQUES DES PARCS ET ESPACES VERTS	
ANNEXE 2 TABLEAU SYNTHÈSE DE L'INVENTAIRE DES PARCS ET ESPACES VERTS	
ANNEXE 3 CARTES DE LA RÉPARTITION DES PARCS ET LEUR RAYON DE DESSERTE	
ANNEXE 4 COMPTE RENDU DES CONSULTATIONS PUBLIQUES	
ANNEXE 5 FICHES D'ENTREVUES DES ORGANISMES	
ANNEXE 6 QUESTIONNAIRE SONDAGE ÉLECTRONIQUE	

1. MISE EN CONTEXTE

Contexte à prendre en compte

En 2011 Magog comptait plus de 26 500 habitants, un chiffre en croissance au cours des dernières années. Le portrait de la population a évolué, alors que la proportion de personnes âgées est en hausse et que celles des jeunes de moins de 14 ans est en diminution. La Ville compte une grande population de villégiateurs et de touristes qui viennent fréquenter ses commerces, ses parcs et ses attractions tout au long de l'année. Il importe donc, pour ce mandat, de prendre en compte leurs besoins.

La ville de Magog a réalisé un exercice exhaustif en 2004 pour réaliser son Plan directeur des parcs et espaces verts, mais celui-ci nécessite d'être mis à jour afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis ce temps, les changements dans les besoins de la population, l'état actuel des parcs et les nouvelles tendances. Pour ce faire, Magog a mandaté Lemay Stratégies pour réaliser son nouveau Plan directeur des parcs et espaces verts pour les 10 prochaines années.

Plus spécifiquement, les objectifs de ce plan sont les suivants :

- > Dresser un **portrait** de la situation actuelle.
- > Identifier les **besoins** actuels et futurs de la population.
- > Dégager les **enjeux, défis et problématiques** et les pondérer selon leur importance.
- > Établir une **vision** de développement pour la municipalité en lien avec les plans et politiques actuelles de la Ville.
- > Élaborer les **orientations** de développement qui guideront les grandes actions à réaliser.
- > Définir un **plan de mise en œuvre et d'immobilisation** pour les 10 prochaines années.

Démarche de réalisation

Voici un résumé de l'ensemble des activités réalisées en marge de l'établissement du diagnostic :

- > Analyse de la documentation pertinente. Plus d'une trentaine (30) de documents de référence nous ont été remis et ont été analysés.
- > Recherche de données additionnelles, entre autres pour le portrait du territoire et de la population.
- > Visites-terrain de l'ensemble des parcs et espaces verts pour réaliser un inventaire détaillé et évaluer l'état des différents parcs et équipements.
- > Réalisations de deux sondages pour évaluer les besoins de la population : un sondage auprès des jeunes de 12 à 17 ans et un sondage auprès de l'ensemble de la population adulte.
- > Réalisation d'une dizaine (10) d'entrevues auprès d'associations et représentants de clubs sportifs pour bien comprendre leurs besoins.
- > Une (1) session de travail avec le Comité de suivi.
- > Une présentation au Grand comité de suivi.

2. PORTRAIT DU TERRITOIRE

2.1 Portrait physique du territoire

Chef-lieu de la MRC de Memphrémagog, Magog couvre une superficie de 144 km² (14 400 ha). On retrouve au nord la MRC Val-Saint-François et Ville de Sherbrooke, à l'Est, la MRC de Coaticook et à l'Ouest la MRC de Brome-Missisquoi. La Ville est desservie par l'autoroute 10 et l'autoroute 55 qui facilitent le transit vers les pôles urbains tels que Sherbrooke ou Montréal, mais aussi vers les États-Unis.

Figure 1 : Emplacement de la MRC de Memphrémagog en Estrie

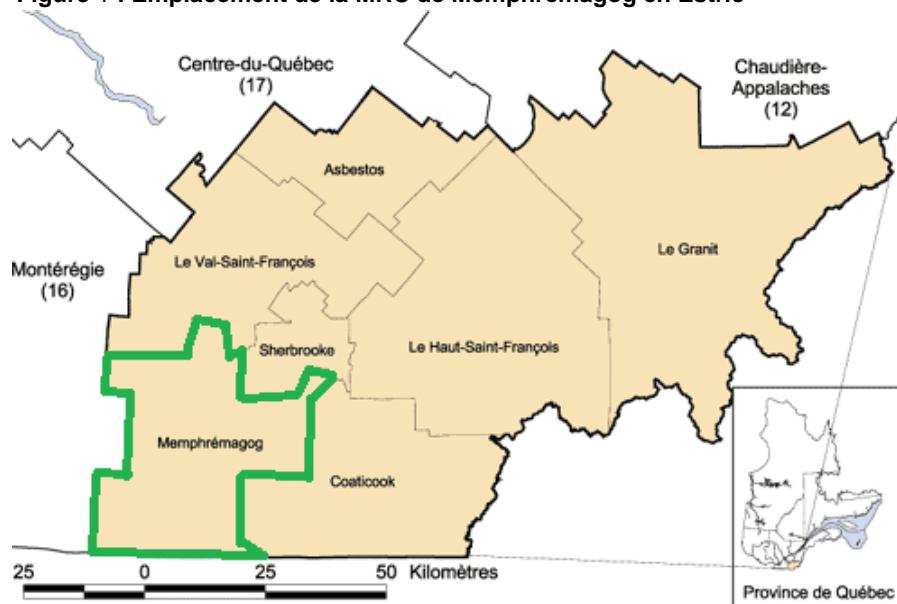
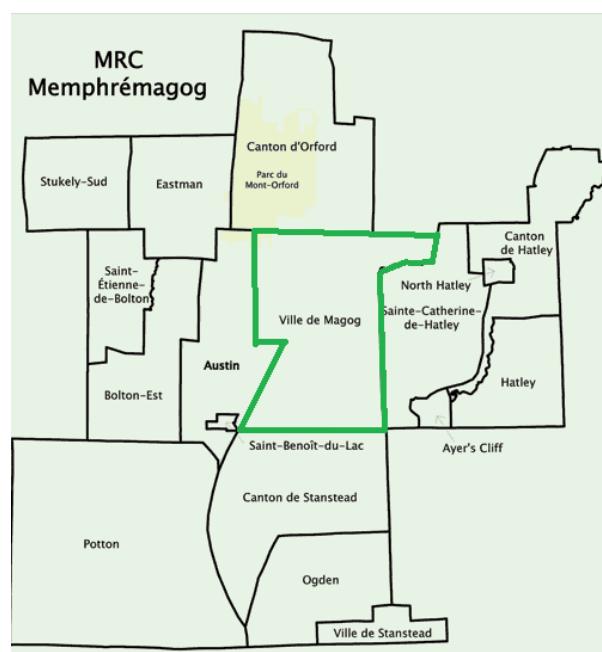


Figure 2 : Emplacement de la Ville de Magog dans la MRC de Memphrémagog



2.2 Portrait sociodémographique

La population de Magog s'élevait à 25 358 en 2011, soit 52 % du volume de la MRC de Memphrémagog. Elle a connu une croissance limitée depuis les 5 dernières années, passant de 23 880 personnes en 2006 à 25 358 (+ 6 %). En comparaison, on note que cette légère augmentation est presque similaire à celle enregistrée dans la MRC, la région ou même pour l'ensemble du Québec.

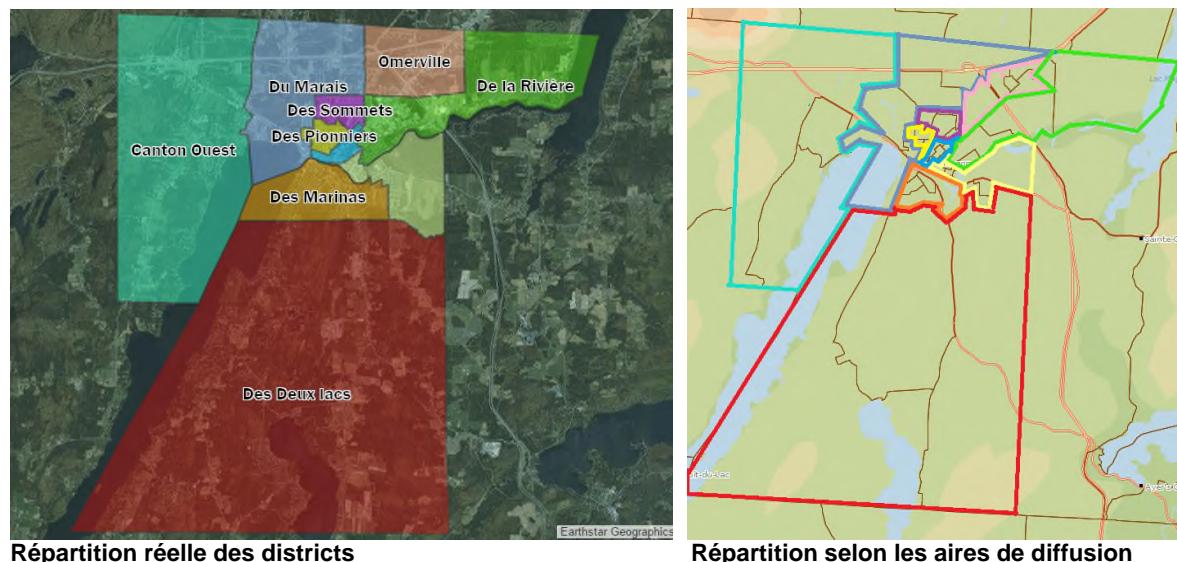
Évolution de la population par district

Nous avons fait une répartition de la population par district. Les données utilisées proviennent de Statistique Canada. Cette dernière compile les données par aires de diffusion, que nous avons regroupées afin d'obtenir, le plus précisément possible, le portrait des districts actuels de la Ville. Ces statistiques nous permettent de dégager certains constats généraux.

La carte ci-dessous permet d'observer la façon dont les aires de diffusion ont été regroupées :

- | | |
|-----------------------------|---------------------------------|
| 1. Vert : De la Rivière | 6. Jaune : Des Pionniers |
| 2. Rose : Omerville | 7. Bleu : Centre |
| 3. Mauve : Des Sommets | 8. Jaune pâle : Monseigneur-Vel |
| 4. Bleu foncé : Du Marais | 9. Orange : Des Marinas |
| 5. Turquoise : Canton Ouest | 10. Rouge : Des Deux Lacs |

Il existe une légère différence entre la répartition réelle des districts et les aires de diffusion de Statistique Canada. Il pourrait y avoir une certaine marge d'erreur dans l'établissement du profil de chacun des districts, mais le résultat nous permettra tout de même d'avoir un portrait assez précis de la situation.



L'analyse de la répartition de la population démontre clairement que le portrait était différent d'un district à l'autre. Le district Du Marais est celui qui comptait la plus grande population, suivi du

district des Deux Lacs. Le district des Pionniers fermais la marche avec 7 % du volume total de la population.

Tableau 1 : Répartition de la population, par district - 2011

District	Population 2011	Part
1. De la Rivière	2 580	10 %
2. Omerville	2 397	9 %
3. Des Sommets	2 474	10 %
4. Du Marais	3 850	15 %
5. Canton Ouest	2 184	9 %
6. Des Pionniers	1 728	7 %
7. Centre	2 073	8 %
8. Monseigneur-Vel	2 658	11 %
9. Des Marinas	2 133	8 %
10. Des Deux Lacs	3 191	13 %
Magog	25 268	100 %

Source : Statistique Canada, Recensement de la population 2011

Note : Le total pour la Ville de Magog peut différer légèrement de la somme des districts en raison des données arrondies.

Évolution de la population par groupe d'âge

L'âge médian de la population de Magog était de 48 ans en 2011, similaire au reste de la MRC, mais supérieur à ce qu'on observe en Estrie et dans l'ensemble du Québec. Depuis 2006, l'âge médian à Magog a connu une croissance importante par rapport aux autres territoires.

Tableau 2 : Évolution de l'âge médian, 2006-2011

Territoire	Âge médian		Écart
	2006	2011	
Magog	44,7	48,0	+ 6,8%
Memphrémagog	45,3	48,5	+ 6,7%
Estrie	41,2	43,0	+ 4,2%
Québec	41,0	41,9	+ 2,2%

Source : Statistique Canada et Institut de la Statistique du Québec

La population de Magog compte 20 % de jeunes (19 ans et moins) et 22 % de personnes âgées (65 ans et plus). Les 50 ans et plus constituent à eux seuls près de 50% de la population totale de la ville, signe d'une population vieillissante.

Tableau 3 : Répartition de la population par groupe d'âge, 2011

Âge	0 à 4 ans	5 à 14 ans	15-19 ans	20 à 34 ans	35 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et +	Total
Population	1 145	2 365	1 500	3 765	4 720	6 370	5 495	25 360
Répartition	5 %	9 %	6 %	15 %	19 %	25 %	22 %	100%

Source : *Statistique Canada et Institut de la Statistique du Québec*

La répartition des âges par district nous permet de voir que les portraits sont assez différents d'un coin à l'autre de la Ville. Le district d'Omerville se démarque avec une population plus jeune et une part plus élevée d'enfants. À l'opposé, les districts Des Pionniers et Centre sont plutôt habités par des personnes de plus de 65 ans.

Tableau 4 : Répartition de la population par groupe d'âge, par district, 2011

Âge	De la Rivière	Omerville	Des Sommets	Du Marais	Canton Ouest	Des Pionniers	Centre	Monseigneur-Véz	Des Marinas	Des Deux Lacs	Magog
0 à 4 ans	4 %	7 %	6 %	4 %	4 %	3 %	3 %	4 %	5 %	4 %	4%
5 à 14 ans	10 %	12 %	10 %	8 %	11 %	7 %	6 %	9 %	9 %	10 %	9%
15 à 19 ans	6 %	9 %	6 %	6 %	7 %	4 %	4 %	5 %	5 %	6 %	6%
20 à 34 ans	14 %	21 %	19 %	13 %	10 %	11 %	15 %	19 %	16 %	13 %	15%
35 à 49 ans	20 %	21 %	19 %	18 %	21 %	14 %	15 %	18 %	17 %	20 %	19%
50 à 64 ans	27 %	20 %	23 %	28 %	28 %	25 %	22 %	23 %	27 %	27 %	25%
65 ans et plus	19 %	13 %	17 %	23 %	19 %	34 %	35 %	21 %	20 %	20 %	22%
Âge médian	47,9	38,2	43,2	50,4	48,4	56,4	55,8	46,0	47,9	47,6	48,0

Source : *Statistique Canada, Recensement de la population*

Le portrait des familles par arrondissement permet également de confirmer la forte présence de familles avec enfants dans les districts d'Omerville, Des Sommets et Monseigneur-Vel. Les familles comptant le plus grand nombre moyen d'enfants sont également situées dans les districts d'Omerville et Monseigneur-Vel.

Tableau 5 : Nombre de familles et répartition, par district, 2011

	De la Rivière	Omerville	Des Sommets	Du Marais	Canton Ouest	Des Pionniers	Centre	Monseigneur-Vel	Des Marinas	Des Deux Lacs	Magog
Nombre de familles	760	765	685	1 140	715	475	490	650	660	1 055	7 395
Part sans enfants	49 %	39 %	44 %	58 %	58 %	57 %	57 %	43 %	57 %	55 %	52 %
Part avec enfants	51 %	61 %	56 %	42 %	42 %	43 %	43 %	57 %	43 %	45 %	48 %
Moyenne d'enfant / famille	0,8	1,1	0,9	0,8	0,8	0,7	0,7	1,0	0,8	0,8	0,8

Source : Statistique Canada, Recensement de la population

La part relative des jeunes s'est maintenue à Magog depuis 2006, à l'exception d'une légère baisse de 2 pp chez les 5 à 14 ans. La proportion des adultes de 20 à 49 ans a diminué, alors que la population âgée de 50 ans et plus a vu sa proportion augmentée de 5 points de pourcentage (pp).

La situation est assez similaire au niveau de la MRC et de l'Estrie, alors que la population plus âgée continue de voir son poids démographique croître.

Tableau 6 : Évolution de la population, 2006-2011

Âge	Magog			MRC Memphrémagog			Estrie		
	2006	2011	Écart	2006	2011	Écart	2006	2011	Écart
0 à 4 ans	4%	5%	+ 1 pp	4%	4%	-	5%	5%	-
5 à 14 ans	11%	9%	- 2 pp	11%	9%	- 2 pp	12%	10%	- 2 pp
15 à 19 ans	6%	6%	-	6%	6%	-	6%	6%	-
20 à 34 ans	16%	15%	- 1 pp	15%	14%	- 1 pp	19%	19%	-
35 à 49 ans	22%	19%	- 3 pp	22%	19%	- 3 pp	22%	19%	- 3 pp
50 à 64 ans	24%	25%	+ 1 pp	25%	27%	+ 2 pp	21%	23%	+ 2 pp
65 ans et +	18%	22%	+ 4 pp	17%	21%	+ 4 pp	15%	17%	+ 2 pp

Source : Statistique Canada et Institut de la Statistique du Québec

Profil de la population

De manière générale, la **population de Magog est un peu moins scolarisée** que ce qui est observé généralement dans la MRC et la région. Le nombre de diplômés universitaires est moins important également.

Tableau 7 : Dernier niveau de scolarité atteint, population de 25 à 64 ans, 2011

	Magog	Memphrémagog	Estrie
Aucun diplôme	16 %	15 %	18 %
Diplôme secondaire ou professionnel	39 %	40 %	41 %
Diplôme collégial	13 %	14 %	19 %
Diplôme universitaire	19 %	24 %	22 %

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des ménages et Institut de la statistique du Québec

Nous observons également un **revenu médian**, tant pour les familles que les ménages, qui est inférieur à ce qui est observé dans la MRC. Il aurait été intéressant de connaître les résultats par district, mais nous n'avons pu répertorier aucune donnée fiable en ce sens.

Tableau 8 : Revenu médian, 2010

	Magog	Memphrémagog
Revenu médian des familles	34 534 \$	63 028 \$
Revenu médian des ménages	44 738 \$	49 541 \$

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des ménages

Nous pouvons comparer le **type de logement** où habite la population afin de dresser un certain portrait. Alors que dans l'ensemble de la Ville on observe une répartition relativement égale entre les maisons et les appartements, on remarque que le portrait est très différent d'un district à l'autre. Les districts Centre, Monseigneur Vel et Des Sommets comptent davantage d'appartements alors qu'à l'opposé, les districts Canton Ouest et Des Deux Lacs comptent une forte majorité de maisons.

Tableau 9 : Type de logement, par district, 2011

	De la Rivière	Omerville	Des Sommets	Du Marais	Canton Ouest	Des Pionniers	Centre	Monseigneur-Vel	Des Marinas	Des Deux Lacs	Magog
Maison ¹	68 %	67 %	32 %	43 %	91 %	56 %	20 %	30 %	66 %	89 %	55 %
Appartement ²	32 %	33 %	68 %	56 %	9 %	44 %	78 %	69 %	34 %	11 %	45 %
Autre	0 %	1 %	0 %	1 %	0 %	0 %	2 %	1 %	0 %	0 %	1 %

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des ménages

¹ Maison individuelle, maison jumelée et maison en rangée

² Appartement dans un duplex, un immeuble de moins de 5 étages ou un immeuble de plus de 5 étages

Perspectives démographiques

Selon les perspectives démographiques de l’Institut de la Statistique du Québec, **la Ville de Magog devrait compter 29 695 personnes en 2026**, soit une **augmentation de 17 % en 15 ans**. Les 15 à 19 ans ainsi que les 50 à 65 ans connaîtront les plus importantes baisses. À l’opposé, la population de 65 ans et plus sera celle qui connaît la hausse la plus importante d’ici 2026.

Tableau 10 : Perspectives de croissance de la population de Magog, 2011-2026

Âge	2011	2016	2021	2026	Écart (2011-2026)
0 à 4 ans	1 145	1 185	1 255	1 230	+ 7 %
5 à 14 ans	2 365	2 405	2 540	2 675	+ 13 %
15 à 19 ans	1 500	1 245	1 210	1 280	- 15 %
20 à 34 ans	3 765	4 045	3 910	3 655	- 3 %
35 à 49 ans	4 720	4 450	4 535	4 780	+ 1 %
50 à 64 ans	6 370	6 615	6 340	5 880	- 8 %
65 ans et +	5 493	7 300	8 830	10 195	+ 86 %
Total	25 358	27 245	28 620	29 695	+ 17 %

Source : *Institut de la statistique du Québec, 2016*

En comparant l’évolution de population de Magog, de la MRC, de la région et de la province, **on constate que la Ville et la MRC connaîtront des hausses similaires, mais supérieures à celle de l’Estrie (+ 5 pp) et celle de la province (+ 2 pp)**.

Tableau 11 : Perspectives de croissance de la population, 2011-2026

Territoire	2011	2016	2021	2026	Écart (2011-2026)
Magog	25 358	27 245	28 620	29 695	+ 17%
Memphrémagog	48 715	51 216	53 759	55 903	+ 13%
Estrie	313 582	324 238	333 731	342 091	+ 8%
Québec	8 007 656	8 357 630	8 677 760	8 967 165	+ 11%

Source : *Institut de la statistique du Québec. Perspectives démographiques des MRC du Québec*

L'évolution de la pyramide des âges à Magog est semblable à celle de la MRC et de l'Estrie. La population des 65 ans et plus verra dans tous les cas sa proportion augmenter au profit des autres catégories.

Tableau 12 : Poids relatif des groupes d'âge selon les perspectives de croissance, 2011-2026

Âge	Magog			Memphrémagog			Estrie		
	2011	2026	Écart	2011	2026	Écart	2011	2026	Écart
0 à 19 ans	19%	17%	- 2 pp	19%	17%	- 2 pp	21%	20%	- 1 pp
20 à 64 ans	59%	48%	- 11 pp	60%	49%	- 11 pp	61%	52%	- 9 pp
65 ans et +	22%	34%	12 pp	21%	33%	12 pp	17%	27%	10 pp

Source : *Institut de la statistique du Québec. Perspectives démographiques*

2.3 Portrait du milieu

Portrait social et culturel

La Ville de Magog possède un centre-ville animé, une grande offre d'activités et d'événements sportifs, récréatifs et touristiques qui contribuent à la sa vitalité.

En culture, Magog compte cinq secteurs d'interventions prioritaires³ :

- > Bibliothèques et lettres
- > Arts visuels
- > Histoire et patrimoine
- > Arts de la scène et Culture
- > Éducation

Dans chacun de ces secteurs, la Ville observe une **pratique importante et en croissance**. Magog souhaite néanmoins accroître la participation citoyenne au dynamisme culturel et observe aussi des problématiques d'accès à des lieux de créations et de sensibilisation des jeunes.

L'aspect récréatif et l'aspect culturel sont réunis dans le Plan stratégique de Magog 2012-2030, qui dresse un portrait des actions que souhaitent entreprendre la ville afin « **de faciliter l'intégration, l'équité sociale et le développement d'un fort sentiment d'appartenance** ». Pour ce faire, Magog souhaite réaménager certains endroits et favoriser le dynamisme de la communauté locale par le développement d'activité culturelle, l'animation des espaces publics et la mise en place de projet intergénérationnel. Ces éléments font échos à des problématiques soulevées en 2007 dans la politique familiale et dans la politique culturelle de 2005.

Portrait économique

L'économie de Magog est en transformation, mais relativement bien diversifiée. L'industrie, le commerce et l'agriculture y occupent une place importante. Voici quelques faits saillants :

³ Politique culturelle, 2005

Au niveau industriel :

- > Afin d'encourager l'implantation d'industrie, Magog offre divers services d'accompagnement aux entreprises souhaitant s'installer sur son territoire par un Guichet d'accueil aux entreprises.
- > De plus, dans une volonté d'assurer le dynamisme économique de la ville, Magog a mis sur pied Magog Technopole, qui est une entité autonome de la ville responsable exclusivement du développement des technologies de l'information (TIC). Cette organisation offre divers services aux entreprises et favorise une complémentarité d'expertise en TIC.
- > Cette volonté d'accompagnement et d'incitation à l'implantation d'entreprises s'inscrit aussi dans les stratégies de développement économique du Plan stratégique de la ville, en axant sur les économies vertes ou celle correspondant aux nouveaux axes de développement de la ville, tel que la santé, le tourisme responsable et le savoir.

Au niveau commercial

- > La Ville identifie trois pôles commerciaux importants :

Rue Sherbrooke : regroupe principalement des commerces de grandes surfaces avec un centre d'achat, une large offre de restaurants et d'épiceries ainsi que des concessionnaires automobiles.

Rue Principale : artère commerciale composée de petits commerces, de restaurants, d'équipements culturels ainsi que de services municipaux et publics.

Sortie 118 (autoroute 10) : pôle touristique de la municipalité, il donne accès au Mont-Orford, mais aussi à une aire de services, des restaurants et des boutiques de produits fins.

Au niveau de l'agriculture

- > En 2010, Magog comptait **213 entreprises agricoles**, dont le trois quarts est spécialisé en production animale. Les principales cultures concernent la production fourragère ou les pâturages. Toutefois, la Ville note un accroissement des cultures du soya, de fruits et légumes, de l'acériculture et des plantes ornementales.
- > Comme pour les autres régions du Québec, Magog vit une intensification de son agriculture, même si le nombre de fermes a décrû, car la superficie cultivée a augmenté.
- > Plusieurs producteurs développent également un volet agrotouristique. Ce secteur touristique, très présent dans les Cantons-de-l'Est, se démarque par des labels qui les mettent de l'avant. On compte d'ailleurs 6 producteurs « Créateurs de saveurs » à Magog. Deux entreprises sont également membre du Circuit agrotouristique des Cantons-de-l'Est.

2.4 Portrait touristique

Destination de villégiature reconnue depuis le début du XXe siècle, Magog bénéficie d'un important apport du tourisme dans son économie. Il n'existe pas de données spécifiques de l'achalandage touristique dans la Ville, mais on sait que la MRC a accueilli 1 740 000 visiteurs (touristes et excursionnistes) en 2013. La Ville étant un des principaux pôles d'activités de la MRC, on peut supposer qu'une bonne partie de ces visiteurs y a transigé.

Les visiteurs bénéficient d'une offre diversifiée et accessible été comme hiver.

Divers lieux de **pratique du plein air**, à commencer par le parc national du Mont-Orford qui génère à lui seul près de 450 000 jours-visites annuellement. Les Sentiers de l'Estrie, le parc régional du Marais de la Rivière aux Cerises et plusieurs autres équipements viennent compléter l'offre en randonnée, vélo et autres activités extérieures, tant l'été que l'hiver.

Un **centre-ville et une rue principale animés** avec de nombreuses boutiques, des restaurants et cafés, etc. La salle de spectacle du Vieux-Clocher vient également renforcer ce pôle culturel.

Des attractions **agrotouristiques**, dont six détenant le label « Créateurs de saveurs », ainsi que des événements qui mettent en valeur ce volet de la ville, comme la Fête des Vendanges de Magog-Orford. On compte d'ailleurs sur le territoire deux vignobles.

Le **lac Memphrémagog** est évidemment au cœur de l'attrait de la Ville. En plus des parcs et sentiers qui permettent de se promener ou se reposer autour, on compte également des croisières qui mettent en valeur la gastronomie régionale, ainsi que la possibilité de pratiquer d'autres activités nautiques.

La découverte du **patrimoine bâti** par le Chemin des Cantons et divers autres circuits patrimoniaux.

Des **événements** viennent également animer la Ville tout au long de l'année : Circuit des arts Memphrémagog, Fête des Vendanges Magog-Orford, projet ÉCOSPHERE, le salon de l'environnement et de la construction écologique, la Fête des Neiges de Magog

On compte également plusieurs sites **d'hébergement** sur le territoire de la Ville, dont 9 hôtels et auberges (204 unités), 14 gîtes (63 unités), 1 camping (445 sites) et plusieurs résidences de tourisme.

3. ÉTAT DE SITUATION DES PARCS ET ESPACES VERTS

3.1 Normes en matière de parcs, espaces verts et équipements de loisir extérieur

Il existe un ensemble d'indices de référence, plus ou moins acquises depuis 25 ans, en matière de répartition des parcs, espaces verts et équipements sportifs extérieurs à l'échelle municipale. En effet, comme pour les autres activités urbaines, ces espaces doivent être accessibles à tous, convenablement répartis à l'intérieur du tissu urbain et d'autant plus nombreux si la population est dense.

Ces références, datant de la fin des années quatre-vingt, se basent sur les normes recommandées par le défunt Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP)⁴ du Québec et les standards définis par la National Recreation and Park Association (NRPA)⁵ basée aux États-Unis. Elles recommandent une superficie minimale à consacrer aux parcs et espaces verts en fonction du nombre d'habitants de la Ville et précisent leur répartition au sein de chaque unité de planification (voisinage, quartier, municipalité, régional etc.). Ces références doivent, bien évidemment, être considérées comme des indicateurs et appréciées au regard des caractéristiques de chaque municipalité.

Selon ces références, il est acquis qu'**une municipalité de 10 000 à 40 000 habitants devrait idéalement être dotée de 40 000 m² de parcs et espaces verts par tranche de 1 000 habitants**, soit 40 m² par habitant.

L'augmentation de la superficie accordée aux parcs et espaces verts et du ratio qui en dépend est toujours souhaitable. La présence d'un grand nombre d'espaces verts est un atout majeur pour un quartier et plus largement pour une municipalité. **Avec ses 25 268 résidents en 2011, la Ville de Magog dispose d'un ratio de 78 479 m² de parcs et espaces verts par tranche de 1 000 habitants** ($2\ 051\ 274\ m^2 / 25\ 268\ \text{habitants} \times 1\ 000$) soit deux (2) fois l'indice de référence.

Ce résultat très positif est toutefois intimement lié à la présence du Parc du Marais de la Rivière aux Cerises qui couvre à lui seul 1 231 000 m² d'espace vert, soit 62 % du total du territoire. **En excluant ce parc, le ratio de la Ville passerait à 29 762 m² par tranche de 1 000 habitants, soit 15% en deçà de l'indice de référence.**

Comme le démontre le tableau suivant, il est important de considérer que les villes situées dans la grande couronne de Montréal doivent composer avec une densité de population de plus en plus élevée. Le maintien et la croissance de la canopée est d'ailleurs un enjeu important de la CMM.

Tableau 13 : Superficies consacrées aux parcs et espaces verts — villes témoins

⁴ R. Soubrier, Département des sciences du loisir de l'Université du Québec à Trois-Rivières, *L'élaboration d'un plan d'implantation des équipements de loisir*, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), 1989

⁵ J.D. Mertes and J.R. Hall, *Park, Recreation, Open Space and Greenway Guidelines*, National Recreation and Park Association (NRPA), Alexandria VA, 1995

Arrondissement / municipalité	Superficie m ²	Population	Ratio m ² / 1 000 habitants
Magog	1 983 015	25 268	78 479
Boucherville	981 700	41 563	23 600
Repentigny	1 510 500	76 230	19 800
Stoneham et Tewkesbury ⁶	190 304	7 157	26 600
Saint-Eustache	500 000 ⁷	42 062	11 900
Cantley ⁸	1 706 000	7 925	215 300
Bromont ⁹	1 842 031	7 645	240 900
L'Assomption	604 625	19 497	31 011
Terrebonne	1 000 000	94 703	11 600
Moyenne de l'indice	1 146 464	35 783	32 039

3.2 Typologie et fonctionnalités

Les références normatives précitées définissent une répartition idéale des parcs et espaces verts sur un territoire. Cette distribution prévoit, pour chaque unité de planification, une superficie minimale de parcs et d'espaces verts pour répondre aux différents besoins des habitants.

Typologie

Les parcs et espaces verts sont classés par type (catégorie) dont dépendent des fonctions principales et un rayon de desserte. **L'objectif est que chaque résident puisse avoir facilement accès à des équipements.** Généralement, les parcs et espaces verts sont complétés par un réseau de voies récréatives (piétonnes, cyclables) les reliant idéalement les uns aux autres.

Sur la base de cette typologie et en tenant compte des particularités du territoire de Magog, nous avons recensé pour les besoins de l'étude :

- > **Les îlots de verdure et placettes** : Il s'agit d'espace aménagé essentiellement de pelouse, massifs de verdure, végétaux et d'arbres. Peut contenir du mobilier urbain. Destiné à la détente, aux commémorations et à l'animation urbaine. Cible principalement les adultes de passage.
- > **Les parcs de voisinage** : Il s'agit du plus petit type de parcs d'un réseau municipal (en moyenne 5 000 m²). Ils sont habituellement localisés au sein de secteurs résidentiels. Leur

⁶ Plan directeur des parcs et espaces verts, Municipalité des Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, IBI-DAA 2013

⁷ Approximatif

⁸ Plan directeur des parcs et espaces verts Municipalité de Cantley, Plani-Cité 2008

⁹ Plan directeur des parcs, espaces verts et sentiers, Ville de Bromont, DAA Stratégies, 2013

rayon de desserte est de moins de 400 mètres et leur accessibilité ne doit pas être entravée par l'existence de barrières physiques importantes. Les parcs de voisinage offrent généralement des aires de jeux pour jeunes enfants. Ils sont également composés d'aires paysagées et d'aires de détente (aire gazonnée, espace de pique-nique, bancs, etc.). Selon les normes existantes, une municipalité de la taille de Magog devrait compter 10 000 m² de parcs de voisinage pour 1 000 habitants.

- > **Les parcs de quartier** : Il s'agit de l'unité de base du réseau municipal de parcs et d'espaces verts. Ces espaces sont destinés à la détente et aux loisirs de l'ensemble des habitants d'un quartier. Leur superficie est généralement comprise entre 10 000 m² et 50 000 m² et leur rayon de desserte s'étend à 800 m. Ils sont généralement composés d'aires paysagées, d'aires de jeux pour enfants et d'aires de détente. Les parcs de quartier sont également dotés d'équipements permettant une pratique libre d'activités récréatives et/ou sportives (piscine, terrain de sport, etc.). Les parcs de quartier doivent être facilement accessibles à pied ou en vélo. Selon les normes établies, une municipalité de la taille de Magog devrait compter 15 000 m² de parcs de quartier par tranche de 1 000 habitants.
- > **Les parcs urbains et régionaux** : Il s'agit généralement de parcs de grande dimension (plus de 50 000 m²). Ce sont des espaces polyvalents, dédiés à la détente, aux activités récréatives et sportives et aux événements importants. Ils sont composés d'aires paysagées, d'aires de jeux et d'aires de détente. Ils accueillent également un ou plusieurs équipements spécialisés tels que des plateaux récréatifs et sportifs de plus grande envergure. Ils s'adressent à l'ensemble de la population de la municipalité ou de la région et leur fréquentation nécessite des déplacements plus importants. Ils jouent un rôle majeur lors des grands rassemblements (communautaires, sportifs, etc.). Selon les normes les plus élevées, une municipalité de la taille de Magog devrait compter au moins 15 000 m² de parcs urbains et régionaux par tranche de 1 000 habitants.

Tableau 14 : Typologie des parcs et leurs caractéristiques

Typologie	Rayon de desserte	Superficie approx.	Ratio m ² / 1 000 hab.
Îlot de verdure / Placette	100 m et moins	Moins de 3 500 m ²	Aucun
Voisinage	400 m et moins	3 500 à 10 000 m ²	10 000 m ² / 1 000 habitants
Quartier	800 m et moins	10 000 à 50 000 m ²	15 000 m ² / 1 000 habitants
Urbain et régional	Échelle municipale ou régionale	50 000 m ² et plus	15 000 m ² / 1 000 habitants

3.3 Portrait et typologies des parcs et espaces verts de Magog

La Ville de Magog compte 41 parcs et espaces verts¹⁰. **La superficie globale de ces espaces est de 198,3 ha, représentant 1,4 % de l'ensemble du territoire municipal (14 400 ha).** Nous avons recensé et visité l'ensemble des parcs et espaces verts de la Ville afin de recueillir l'inventaire des équipements et d'évaluer les caractéristiques principales de chacun des sites. *Pour cette étape du diagnostic, nous ne considérerons pas les aires de conservation offrant un potentiel de mise en valeur. Ce potentiel sera intégré dans le plan de développement en fonction des priorités ciblées.*

Vous retrouverez à l'**annexe 1**, une fiche descriptive détaillée de chacun de ces sites ainsi qu'une grille synthèse de l'inventaire et des principales caractéristiques des structures et équipements à l'**annexe 2**. Également, nous avons intégré dans une même carte la localisation de chacun des parcs et espaces verts de la Ville de Magog. Vous la retrouverez à l'**annexe 3**.

Ces parcs et espaces verts sont répartis sur le territoire de la Ville et leurs positionnements ne semblent pas nécessairement uniformes à première vue, si l'on tient compte de la répartition de la population par district. Ils sont de taille et de forme variables, s'adressent à une aire géographique plus ou moins étendue (voisinage, quartier, municipalité, région) et remplissent différentes fonctions (détente, récréative, sportive, etc.). Certains parcs et espaces verts sont spécialisés. D'autres sont polyvalents et proposent des espaces de loisirs pour toutes les catégories de population.

Le tableau suivant expose l'inventaire de l'ensemble des parcs et espaces verts présents sur le territoire de la Ville de Magog en 2016. La liste est présentée par district afin de pouvoir **faire une analyse quantitative de la répartition**.

Tableau 15 : Répartition des parcs et espaces verts par district – population 2011

Quartier	Superficie		Population	Ratio m ² / habitant
	Nombre	m.ca.		
1. De la Rivière	4	34 944	2 580	13,5
2. Omerville	6	101 321	2 397	42,3
3. Des Sommets	5	44 247	2 474	17,9
4. Du Marais	8	1 516 918	3 850	394,0
5. Canton Ouest	0	0	2 184	0
6. Des Pionniers	2	18 385	1 728	10,6
7. Centre	5	14 390	2 073	6,9
8. Monseigneur Véz	7	161 320	2 658	60,7
9. Des Marinas	4	91 490	2 133	42,9
10. Des Deux lacs	0	0	3 191	0
GRAND TOTAL / moyenne	41	1 983 015	25 268	78,5

¹⁰ Nous entendons par « parcs et espaces verts » les espaces verts aménagés incluant une aire de détente (bancs, espace de pique-nique, etc.) et équipés d'aires de jeux. Il est à noter que les parcs non aménagés tels que les îlots de verdure ne sont pas pris en compte dans le cadre de ce mandat. Il en est de même des réseaux cyclables et autres liens récréatifs.

- > Les districts #5 et #10 ne comptent pas de parc officiellement répertorié par la Ville.
- > Les districts # 1 De La Rivière (13,5 m²), # 6 Des Pionniers (10,6 m²) et # 7 Centre (6,9 m²) présentent un faible ratio habitant / m² de parcs et espaces verts.
- > En vertu de la présence du Parc régional du Marais de la Rivière aux Cerises (1,231M de m²), le District du Marais présente un ratio très élevé avec 394 m² / habitant.
- > Globalement, le ratio moyen de la Ville se situe à 78,5 m² par habitant.

Le tableau suivant trace un **portrait de l'inventaire par type de parc**. Nous avons établi un ratio global pour chacune des catégories (îlot de verdure / placette, voisinage, quartier, municipal et régional). Cette répartition nous aidera à comparer la desserte en fonction de l'indice de référence de chacun des types. **D'autres critères devront être pris en compte pour évaluer la qualité de la desserte sur le territoire de la Ville.**

Tableau 16 : Répartition des parcs et espaces verts en fonction de leur typologie – 2011

Typologie	Parcs et espaces verts		Ratio m ² / 1 000 habitants	
	Nombre	m.ca.	Indice de référence	Magog 2016
Type de parcs				
Îlot de verdure / placette	7	49 485	-	-
Voisinage	20	89 685	10 000	3 549
Quartier	5	65 380	15 000	2 587
Urbain et régional	9	1 778 465	15 000	70 384
GRAND TOTAL	41	1 983 015	40 000	78 480

- > Il n'existe pas vraiment d'indice de référence pour les îlots de verdure et les placettes, car ces derniers ont une fonction davantage ornementale.
- > Sur une base quantitative, la Ville présente un ratio largement inférieur à l'indice de référence pour les parcs de voisinage et les parcs de quartier.
- > À l'opposé, le ratio relatif aux parcs urbains ou régionaux est plus de quatre (4) fois plus élevé que l'indice de référence.
- > Si nous retirons le Parc du Marais de la Rivière aux Cerises de l'inventaire des parcs urbains et régionaux, le ratio chute considérablement (70 384 versus 21 667 / tranche de 1 000 habitants).

3.4 Analyse de la desserte

Pour procéder à l'évaluation de la qualité de la desserte d'une ville en matière de parcs et espaces verts, il faut prendre en considération plusieurs facteurs d'influences dépassant largement le nombre et la superficie de ceux-ci. Les indices de référence sont des indicateurs généraux, mais comme chaque territoire est unique, il faut analyser la desserte de chacun des districts en évaluant également les éléments suivants :

- > Portrait de la population (âge, nombre de familles, densité, type de résidence, etc.)
- > Les principaux axes de circulation (rue, boulevard, autoroute)
- > Les barrières naturelles et physiques (rivière, chemin de fer, propriété privée, etc.)
- > Les services publics (école, piste cyclable, sentiers multifonctionnels, etc.)
- > L'inventaire et la répartition des équipements sportifs et de loisir de plein air

Rayons de desserte des parcs et espaces verts

Au-delà des ratios de superficie par habitant, on peut analyser le rayon de desserte de chacun des types de parcs. Les **îlots de verdure** n'ont pas réellement de rayon de desserte. On attribue aux **parcs de voisinage** un rayon de desserte de 400 m alors que les **parcs de quartier** ont un rayon plus large, soit de 800 m. Les **parcs urbains et régionaux** ont une capacité attractive beaucoup plus grande, car ils disposent d'équipements ou d'aménagements destinés à l'ensemble des citoyens de la Ville.

La carte détaillée de la desserte est présentée à *l'annexe 3* et permet de constater les faits suivants :

District # 1 De la Rivière

- > Il n'y a pas de plateaux sportifs ou récréatifs sur le territoire. Les résidents du secteur ouest peuvent cependant profiter de la proximité du Parc de l'Est situé dans le district voisin (Monseigneur Vel). Le passage de la rivière entre les 2 districts rend cependant les déplacements actifs (marche, vélo, course, patin à roues alignées, planche à roulettes, etc.) plus difficiles.
- > Absence totale de parc de voisinage et de quartier à l'Est de l'autoroute 55.
- > Les citoyens du secteur Venise peuvent cependant avoir accès à un parc privé offrant quelques infrastructures sportives (beach Volleyball, tennis, baseball, etc.).
- > Avec une moyenne de 13,5 m² de superficie de parcs et espaces verts par résident, le district est en deçà de la moyenne de la ville 21,7m² (si nous excluons le parc régional).

District # 2 Omerville

- > Présence d'un parc urbain dans le district. Il est localisé en bordure de l'autoroute 55. L'accès à ce parc est relativement bon pour la majorité des résidents, à l'exception de ceux localisés à l'ouest de l'autoroute 55 et au sud-est de la route 112.
- > Globalement, avec un parc de quartier et 4 parcs de voisinage, le district est bien desservi.
- > Le secteur à l'ouest de l'autoroute 55 et au nord de la route 112 ne profite d'un seul petit parc de voisinage (petit couloir cyclable entre les rues des Trembles et des Boisées). Ce secteur est enclavé et l'accès vers les districts voisins est de par ce fait très difficile.
- > L'âge moyen des résidents du district (38,2 ans) est le plus bas de la ville. Par le fait même, le nombre de familles avec de jeunes enfants y est le plus élevé.
- > Le ratio m² / habitant de parcs et espaces verts est de 42,3, un des plus élevés de la ville.

District # 3 Des Sommets

- > Présence de 3 parcs de voisinage desservant la majorité des secteurs. Ces derniers sont toutefois éloignés les uns des autres (+/- 600 mètres).
- > Présence d'un parc urbain (école secondaire La Ruche) disposant d'un terrain de football / soccer synthétique et d'une piste d'athlétisme (en mauvais état) uniquement. Il n'y a pas d'aire de service et d'équipements de plein air pour les jeunes de 0 à 12 ans.
- > Possibilité d'accès pour les résidents à d'autres parcs de quartiers dans les districts voisins (en deçà de 1 km).
- > Le ratio m² / habitant de parcs et espaces verts est de 17,9 et donc dans la moyenne inférieure de la ville.
- > Avec 43,2 ans d'âge moyen, la population est relativement jeune et le nombre de familles avec enfants est dans la moyenne supérieure de la ville.
- > Une forte majorité des familles (68%) vivent en appartement.

District # 4 Du Marais

- > Tous le secteur au nord de la rue Lacasse et de l'autoroute 10 ne profite d'aucun parc et est relativement enclavé (les parcs des districts voisins sont peu accessibles).
- > District profitant du plus important parc urbain (Baie de Magog) et du seul parc régional. Accès au sud au lac Memphrémagog et une offre de services d'envergure. Parcs fréquentés par un très grand volume de citoyens et visiteurs.
- > Un seul parc de voisinage pour l'ensemble du territoire malgré le fait que le district est le plus populeux.
- > Part importante de familles sans enfant (58%). Plus fort % de la ville.

District # 5 Canton Ouest

- > Aucun parc présent sur le territoire.
- > Secteur occupé par un grand volume de villégiateurs le long du lac.
- > Quelques clubs privés ou syndicats de copropriétés disposent d'équipements de plein air pour leurs résidents.
- > 91% des familles sont propriétaires d'une maison.

District # 6 Des Pionniers

- > Présence d'un seul parc de voisinage dans le district.
- > Présence d'un seul parc de quartier.
- > Même si une forte proportion de résidents peut avoir accès aux parcs des districts voisins, tout le centre du district semble mal desservi (plus de 400 m de distance à parcourir).
- > District le moins populeux de la ville (1 728 résidents, dont 475 familles).
- > Moyenne d'âge la plus élevée de la ville avec 56,4 ans.
- > Le ratio m^2 / habitant de parcs et espaces verts est un des plus faibles de la ville (10,6).

District # 7 Centre

- > Présence de 4 parcs de voisinage et 1 parc de quartier.
- > Accès difficile aux parcs dans les districts voisins à cause des obstacles naturels et physiques (rivière, routes 108 et 112, chemin de fer).
- > Les résidences du sud du district sont enclavées (rivière, routes 108 et 112, rue St-Patrice) et les citoyens ont moins accès aux équipements des districts voisins.
- > Le ratio m^2 / habitant de parcs et espaces verts est le plus faible de la ville (6,9), mis à part les 2 districts sans parcs.
- > Moyenne d'âge élevé de 55,8 ans (deuxième après Des Pionniers).
- > 490 familles, dont 57% sont sans enfants.
- > 78% des familles vivent en appartement (plus forte proportion de la ville).

District #8 Monseigneur Véz

- > Présence d'un des plus importants pôles récréatifs et sportifs de la ville (parc de l'Est).
- > Seulement 1 parc de voisinage et 1 parc de quartier pour desservir l'ensemble du territoire.
- > Le ratio m^2 / habitant de parcs et espaces verts est le deuxième plus élevé de la ville (60,7).
- > Après Omerville, c'est le district qui accueille le plus de famille avec enfants (57%).
- > 69 % des familles vivent en appartement.

District # 9 Des Marinas

- > Présence d'un parc de quartier (parc-école Princess Elisabeth).
- > Accès à 2 parcs de voisinage seulement. Aucun parc dans le secteur sud du district, à l'ouest de la route 141.
- > Quelques zones résidentielles non incluses dans les rayons de desserte.
- > Le ratio m^2 / habitant de parcs et espaces verts est dans la moyenne supérieure de la ville (42,9).
- > 66 % des ménages vivent dans une maison.
- > 57% des familles sont sans enfant et l'âge médian est de 47,9 ans (dans la moyenne).

District # 10 Des Deux Lacs

- > Aucun parc officiel dans le district.
- > Grand volume de villégiateurs.
- > Population relativement éloignée des grands parcs et principaux équipements récréatifs.
- > Quelques clubs privés ou syndicats de copropriétés disposent d'équipements de plein air pour leurs résidents.
- > 89% des ménages vivent dans une maison (deuxième plus élevé après Canton Ouest).
- > Deuxième district le plus populeux (3 191) après Du Marais (3 850).

Fonctionnalités

En plus de la typologie basée sur l'aire de desserte des parcs et espaces verts, il faut ajouter une classification fonctionnelle permettant de préciser l'usage privilégié pour chacun de ces espaces. Il est important de considérer qu'un même parc puisse proposer plus d'une fonctionnalité.

Tableau 17 : Fonctions des parcs

Fonction	Description
Riverain / linéaire	Vocation récréative et de détente. Situé sur les berges d'un cours d'eau et/ou de forme linéaire. Offre des aires paysagées, des aires de détente et récréatives, des réseaux piétonniers et des pistes cyclables, de même que des aménagements mettant en valeur les caractéristiques du site (belvédère, points de vue, passerelle, etc.).
Sportif	Composé d'équipements récréatifs et sportifs spécialisés (soccer, baseball, basket-ball, etc.) répondant aux normes des différentes pratiques sportives. Lieu d'accueil d'évènements sportifs.
École	Vocation récréative. Établis sur un terrain d'une commission scolaire pour desservir les élèves fréquentant l'école ou les enfants du quartier. Présence d'aire de jeu et de plateau sportif de base. Espace pour jeu libre.
Nature / conservation	Vise à conserver, mettre en valeur et rendre accessible le patrimoine naturel et écologique du territoire. Utilisation plus extensive. Interprétation et observation faune, flore et paysage.
Loisir et détente	Espace visant à offrir une polyvalence d'équipements favorisant la pratique de loisir, la détente, la socialisation et les jeux libres. Présence d'aire de jeu et de mobilier urbain possible.
Ornementale	Fonction paysagère visant à mettre en valeur un lieu de transit (arrêt d'autobus, œuvre d'art, plaque commémorative, etc. Peut accueillir du mobilier urbain.

3.4 Normes municipales en matière d'équipements de loisir extérieurs

Dans le processus d'analyse de la desserte en matière de parcs et espaces verts, il faut prendre en considération l'inventaire et la répartition de l'offre en matière d'équipements de loisir extérieur. En considération des normes citées, il existe quelques indices de référence pour la distribution de ces équipements sur le territoire.

Encore une fois, chaque municipalité est unique et offre ainsi un contexte sociodémographique particulier et une géographie spécifique. Les indices de référence ne doivent pas servir à poser un diagnostic simplement quantitatif. Ce sont des indicateurs informels.

Le tableau ci-dessous expose les principales normes (indicateurs) établis en 1989 par le défunt Ministère des loisirs de la chasse et de la pêche (MLCP) sur la base d'un sondage réalisé à grande échelle auprès des villes et municipalités du Québec.

- > **Le seuil minimal** détermine la taille de la population minimale nécessaire pour rentabiliser un équipement.

- > Le **seuil recommandé** correspond à la taille de population normalement requise pour justifier économiquement et socialement l'implantation d'un équipement.

>

Tableau 18 : Normes proposées pour les équipements de loisir des villes au Québec¹¹

Équipement	Nombre	Seuil minimal	Seuil recommandé	Ratio Ville de Magog
Rond de glace pour patinage	2	500	1 500	12 576
Terrain de football	2	9 500	13 000	12 576
Terrain de baseball / softball	5	3 500	3 500	5 054
Pataugeoire / jeux d'eau	1	4 500	7 000	25 268
Patinoire	8	500	1 500	3 158
Pétanque	17	500	500	1 486
Piscine extérieure	0	2 500	7 000	0
Piste d'athlétisme	1	18 000	61 000	25 153
Soccer à 7	9	7 500	7 500	3 158
Soccer à 11	3	2 500	5 500	8 422
Tennis	6	2 500	5 500	4 211

¹¹ R. Soubrier, Département des sciences du loisir de l'Université du Québec à Trois-Rivières, *L'élaboration d'un plan d'implantation des équipements de loisir*, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), 1989.

3.5 Tendances

Le rythme de la vie actuelle justifie amplement la nécessité de valoriser les activités de loisirs et les espaces de détente dans le milieu urbain. Non seulement ces espaces sont nécessaires à la satisfaction des besoins physiques et psychiques, mais ils constituent également des espaces de socialisation et de rencontre. Voici les principales tendances à prendre en considération lors du processus de planification de ces espaces et équipements.

Tendances générales

Protéger et mettre en valeur

Plusieurs agglomérations urbaines utilisent les espaces verts pour limiter le développement urbain ou pour protéger ou mettre en valeur certains sites naturels.



Redonner l'accès aux berges

Les villes sont de plus en plus équipées de voies cyclables et de promenades piétonnières, permettent aux citoyens de bénéficier de l'accès à certaines berges.



Favoriser le transport actif

Depuis plusieurs années, on assiste à un intérêt grandissant de la part de la population à l'intégration d'activités de plein air et de transport actif à leur mode de vie. Cette situation se comprend aisément par un besoin social croissant du retour à la nature et par des préoccupations relatives à la santé et à l'environnement.

Préserver et conserver

Des efforts sont également faits pour la préservation des milieux humides et des cours d'eau, la préservation des terres agricoles et les zones inondables, la création de couloirs de verdure et la préservation des espaces naturels boisés.



Accroître l'accessibilité

De nos jours, la mise en réseau des parcs et équipements municipaux est à privilégier afin de susciter à la fois la diversité et la complémentarité des espaces et de leur mobilier. Cette diversité est nécessaire pour répondre aux besoins de différents groupes d'âge (enfants, adolescents, adultes, etc.), dans le cadre de différentes activités (sport, découverte, jeu libre, etc.).

Adapter l'offre aux saisons

Les aménagements qui tirent profit des changements saisonniers, en particulier de l'hiver, font aussi partie des points à prévoir dans notre contexte nordique.



Maximiser la sécurité

De plus, parents et enfants accordent beaucoup d'importance à la sécurité routière aux abords des parcs, car ce facteur détermine la possibilité que les jeunes s'y rendent de manière autonome, à pied ou à vélo.

Tendances en matière de pratique d'activités de plein air et loisir sportif

Évolution des courants démographiques

Les courants démographiques auront une incidence sur les temps libres et sur le type d'activités de loisirs qui seront pratiqués à l'avenir.



Plus grande sédentarité des jeunes

Pour s'adonner à des activités, les citoyens doivent bénéficier de temps libre. Or, selon Statistique Canada¹², les Québécois de 15 ans et plus disposaient en moyenne de 6 heures de temps libre par jour. Seulement 18 % de ce temps serait consacré à des loisirs.



Plus d'activités non encadrées

Aujourd'hui, les activités physiques les plus répandues chez les 15 ans et plus sont celles qui se pratiquent en dehors des milieux organisés (56 %) et qui sont peu coûteuses¹³. Les activités libres, non encadrées et non programmées sont ainsi en croissance.



Plus grande segmentation de la clientèle

Les données de diverses études tendent à indiquer que les clientèles sont de plus en plus segmentées et que les pratiques d'activités de sports et de loisirs se diversifient. Ces tendances sont attribuables à divers facteurs : âge; diversité des intérêts dans la pratique (santé, performance, apparence corporelle, expression, évasion face au stress, etc.), émergence des nouvelles technologies.

Tendances en matière d'aménagement de parcs et de terrains sportifs

Le développement durable et la protection de l'environnement restent toujours des préoccupations actuelles et deviendront des exigences de plus en plus présentes lors des prochaines années. Le développement respectant l'environnement, faisant promotion d'un cadre de vie sain et actif deviennent des éléments clés d'aménagements des parcs et des milieux urbains.

Certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design)

Comporte plusieurs critères qui représentent les nouvelles tendances d'aménagements.

¹² Enquête sociale générale de 2005, Moyenne de temps consacré à diverses activités par la population de 15 ans et plus et par les participants et taux de participation selon le sexe, Québec, 2005. Statistique Canada.

¹³ Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. [En ligne] [www.cfrri.ca/crcp/cp/99/9903_3_fr.html#2] (15 septembre 2003).

Réduction des îlots de chaleur

Revégétalisation, reboisement et utilisation de matériaux de surfaces de couleur pâle permettant de réduire les îlots de chaleur.



Approvisionnement en matériaux locaux

Utilisation de matériaux et de fournisseurs locaux encourageant l'économie locale tout en réduisant les émissions de GES.

Gestion des eaux pluviales

Limitation de l'eau de surface allant vers les égouts pluviaux par des surfaces perméables ainsi que sa gestion sur le site par des bassins de rétention paysager, jardin de pluie, etc.



Utilisation d'espèces indigènes et économie en eau

Utilisation d'espèces indigènes adaptées au terrain évitant l'irrigation et limitant l'entretien. Promotion de la diversification des espèces (biodiversité).



Réduction de la pollution lumineuse

Utilisation de plus en plus courante de modèle de lampadaires et de bollards lumineux évitant la lumière intrusive (pollution lumineuse). De plus, l'éclairage D.E.L. et la modulation de l'intensité de l'éclairage selon les heures d'utilisation permettent l'économie d'énergie.

4. BILAN DES CONSULTATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION

Nous avons mené une vaste enquête auprès de la population de Magog afin de connaître leurs habitudes de fréquentation des parcs et plateaux sportifs extérieurs ainsi que leurs besoins. Pour ce faire, nous avons conçu deux sondages, soit un visant les adultes et un second visant les jeunes de Magog. Nous présentons ci-dessous les résultats et faits saillants des deux sondages qui se sont déroulés entre le 23 janvier et le 16 février 2017.

La méthodologie employée fut la suivante :

- > Sondage en ligne utilisant la plateforme Survey Monkey.
- > Envoi d'un lien Web aux citoyens
- > 22 questions pour le sondage visant les adultes et 20 questions pour le sondage visant les jeunes.

4.1 Résultats du sondage auprès des adultes

Profil des répondants

Le tableau suivant résume le **profil des 422 répondants**. Nous remarquons qu'une majorité de femmes (61%) âgées de plus de 35 ans (77%) et sans enfant de moins de 18 ans (58%) ont répondu au sondage. Les résidents du District du Marais sont les plus nombreux à avoir répondu (22%). Enfin, les résidents de longue date (plus de 20 ans à Magog) ont été également plus nombreux à répondre (40%).

Tableau 19: Profil des répondants (n=422)

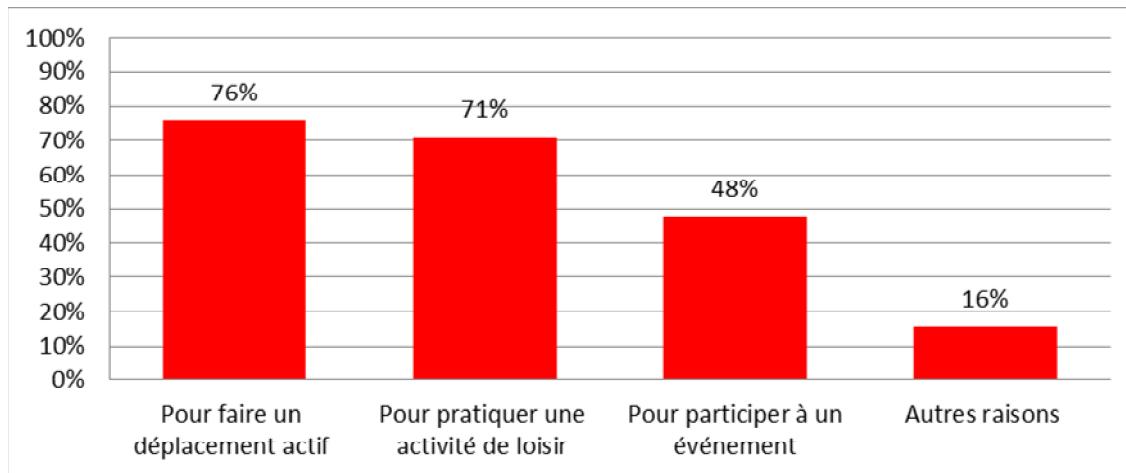
Caractéristiques	Catégories	%
Groupe d'âge	18 à 34 ans	22%
	35 à 49 ans	31%
	50 à 64 ans	32%
	65 ans et plus	14%
	Préfère ne pas répondre	1%
Sexe	Un homme	38%
	Une femme	61%
	Préfère ne pas répondre	1%
Enfants de moins de 18 ans	Non, pas d'enfant de moins de 18 ans	58%
	Oui, enfant(s) de 0 à 4 ans	17%
	Oui, enfant(s) de 5 à 12 ans	19%
	Oui, enfant(s) de 13 à 17 ans	12%
	Préfère ne pas répondre	3%
District de résidence	De la Rivière	7%
	Omerville	6%
	Des Sommets	10%

Caractéristiques	Catégories	%
Nb d'années de résidence à Magog	Du Marais	22%
	Cantons ouest	15%
	Des Pionniers	5%
	Centre	4%
	Monseigneur Vel	8%
	Des Marinas	9%
	Des Deux lacs	5%
	Ne sait pas	10%
Nb d'années de résidence à Magog	Moins de 5 ans	26%
	6 à 10 ans	17%
	11 à 20 ans	17%
	Plus de 20 ans	40%

Fréquentation des parcs

Une forte majorité de répondants (96 %) ont fréquenté un parc en 2016. Le déplacement actif (76%) et la pratique d'une activité de loisir (71%) sont les facteurs qui ont incité le plus leur fréquentation.

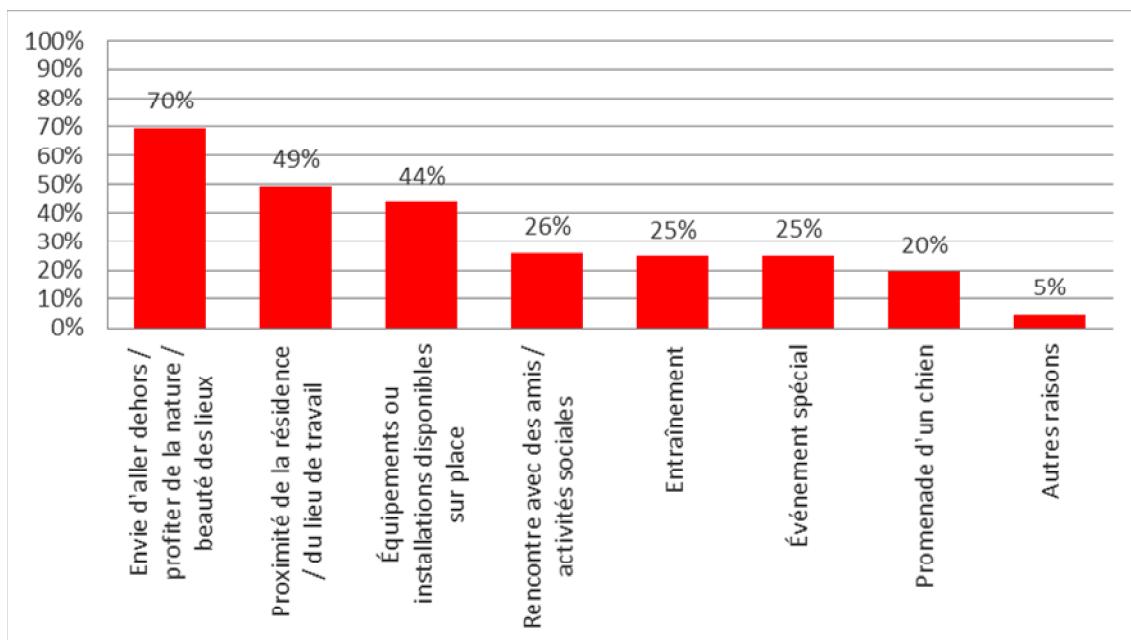
Figure 3: Pour quelle raison avez-vous fréquenté un parc au cours de l'année 2016?



Note : Les répondants pouvaient répondre à plus d'un choix de réponses.

Le prochain graphique illustre que l'**envie de profiter de la nature (70%)** rallie la majorité des répondants. La proximité d'un parc par rapport à sa résidence (49%) ainsi que les équipements disponibles (44%) sont également des facteurs importants pour la fréquentation d'un parc.

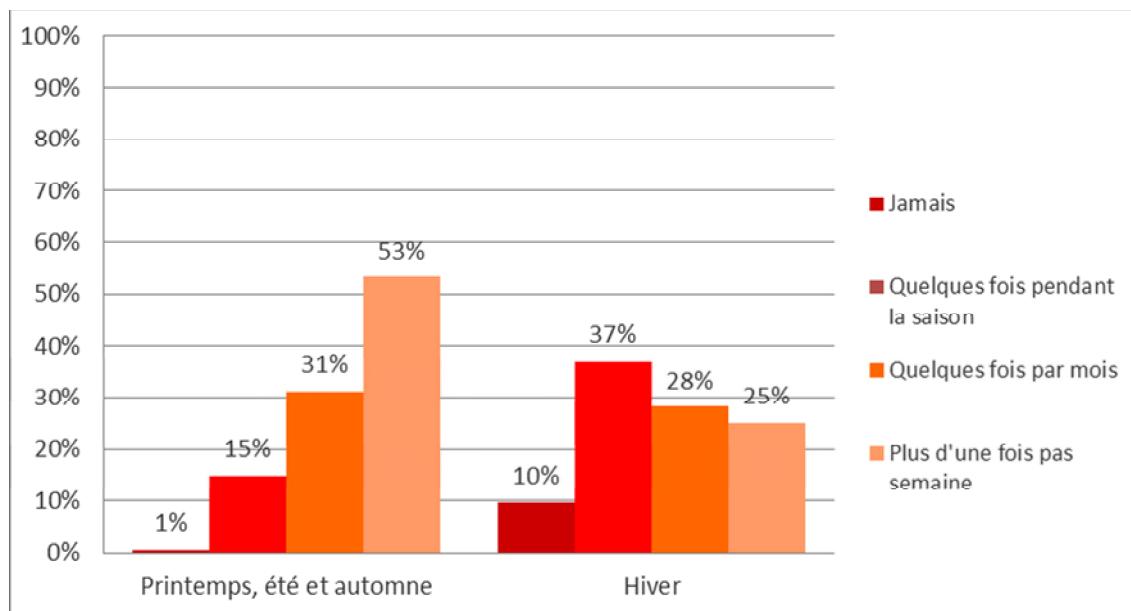
Figure 4: Quels sont les principaux éléments qui vous ont amené à fréquenter un parc en 2016?



Note : Les répondants pouvaient répondre à plus d'un choix de réponses.

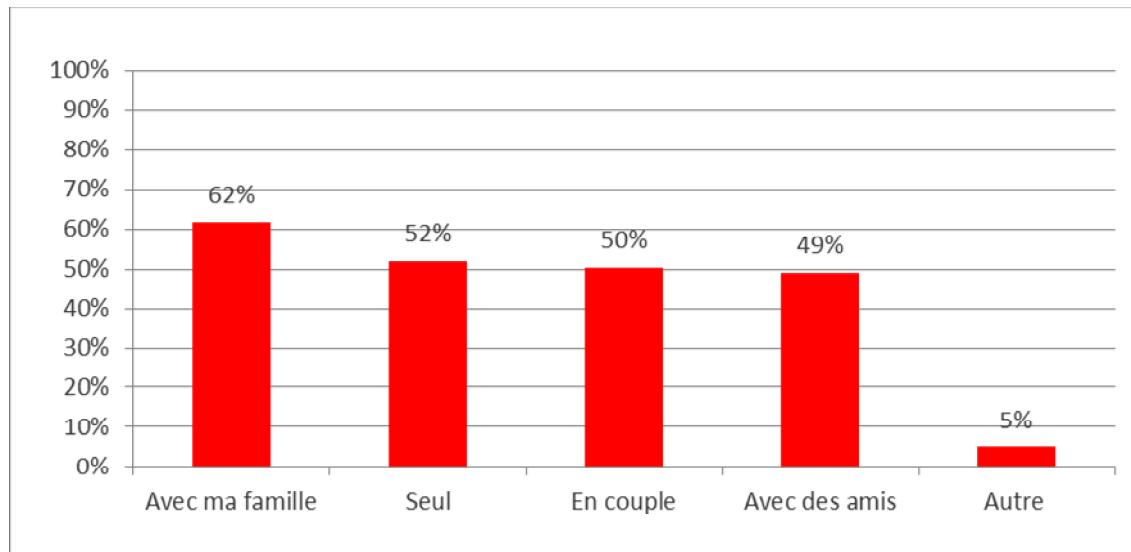
Voici le portrait de la fréquence de visite des parcs par saison. On remarque que la **fréquentation assidue (plus d'une fois par semaine) est plus marquée pour le printemps, l'été et l'automne (53%) par rapport à 25% pour l'hiver.**

Figure 5: Pour chacune des saisons, à quelle fréquence avez-vous visité un parc en 2016?



La visite d'un parc se fait majoritairement en famille (62%). Elle peut également se faire seul (52%), en couple (50%) ou entre amis (49%). Dans les autres réponses mentionnées (5%), la visite d'un parc avec un chien et avec un club sont les choix les plus populaires.

Figure 6: Avec qui avez-vous fréquenté le parc?



Note : Les répondants pouvaient répondre à plus d'un choix de réponses.

La propreté et l'entretien des parcs satisfont près de la totalité des répondants (98%). L'aspect qui apporte le plus d'insatisfaction est la diversité des équipements offerts (20%).

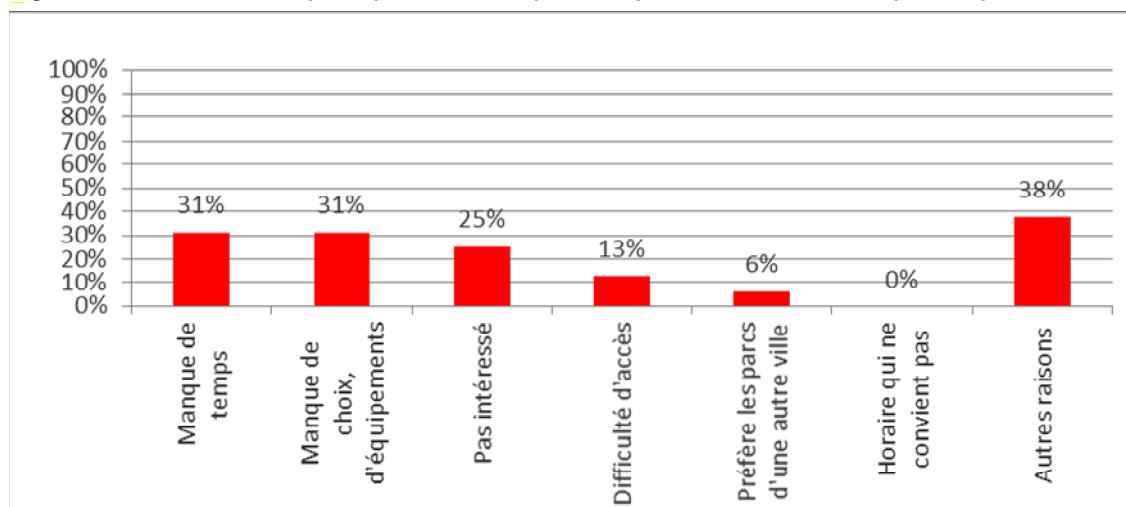
Tableau 20: Quel était votre niveau de satisfaction par rapport aux différents éléments suivants en lien avec les parcs visités? (n=377)

	Satisfait	Insatisfait	Ne sait pas	TOTAL
Propreté et entretien	98%	2%	0%	100%
Accessibilité	90%	9%	1%	100%
Qualité des équipements offerts	80%	15%	5%	100%
Diversité des équipements offerts	76%	20%	4%	100%
Animation et programmation	53%	19%	28%	100%

Non-fréquentation des parcs

Pour les 16 personnes qui ont répondu ne pas avoir fréquenté de parc en 2016, **le manque de temps (31%) et de choix et d'équipement (31%)** sont les raisons les plus importantes.

Figure 7: Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous n'en avez pas fréquenté?

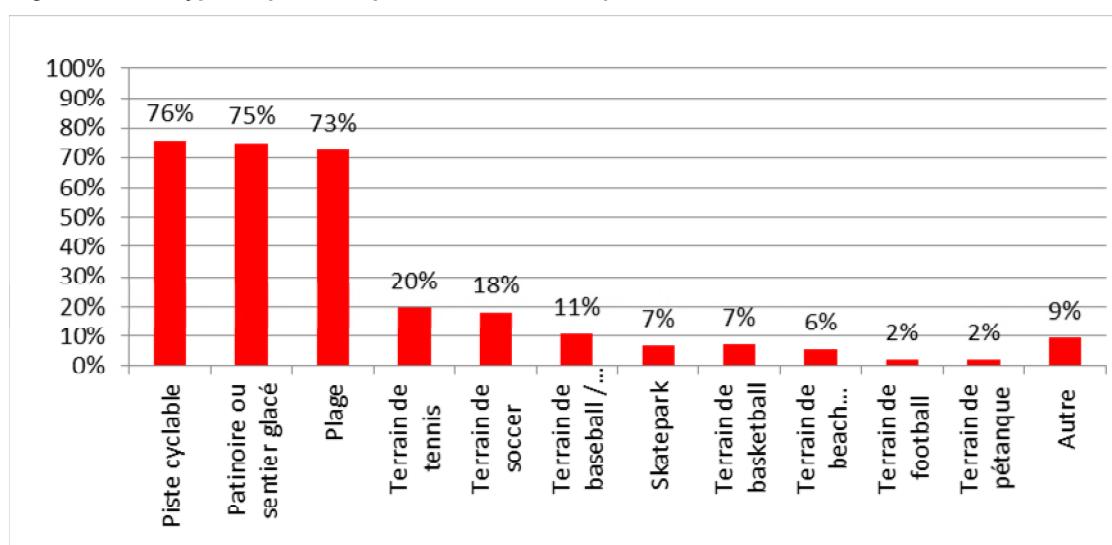


Note : Les répondants pouvaient répondre à plus d'un choix de réponses.

Fréquentation des plateaux sportifs extérieurs

En 2016, **83 % des répondants (ou un membre de leur famille) ont fréquenté un plateau sportif extérieur** sur le territoire de la ville de Magog. Le graphique ci-dessous indique la fréquentation par type de plateau. **La piste cyclable (76%), la patinoire ou sentier glacé (75%) ainsi que la plage (73%)** sont de loin les plateaux les plus fréquentés. Parmi les autres réponses notées par les répondants, on retrouve les sentiers de marche.

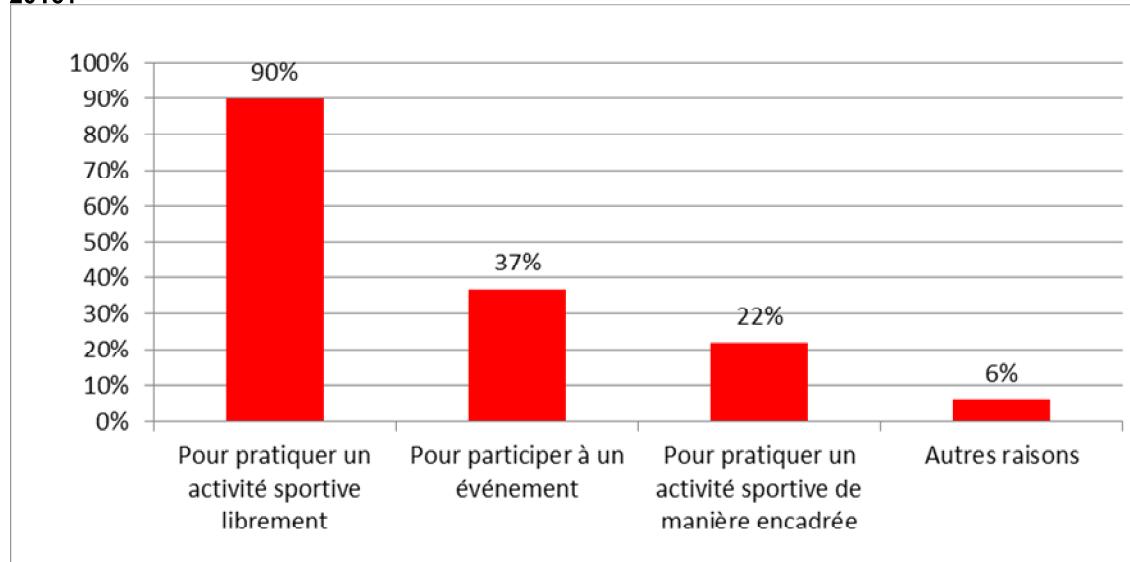
Figure 8: Quel type de plateau sportif avez-vous fréquenté en 2016 ?



Note : Les répondants pouvaient répondre à plus d'un choix de réponses.

La principale raison évoquée pour fréquenter un plateau sportif est la **pratique d'une activité sportive libre (90%)**.

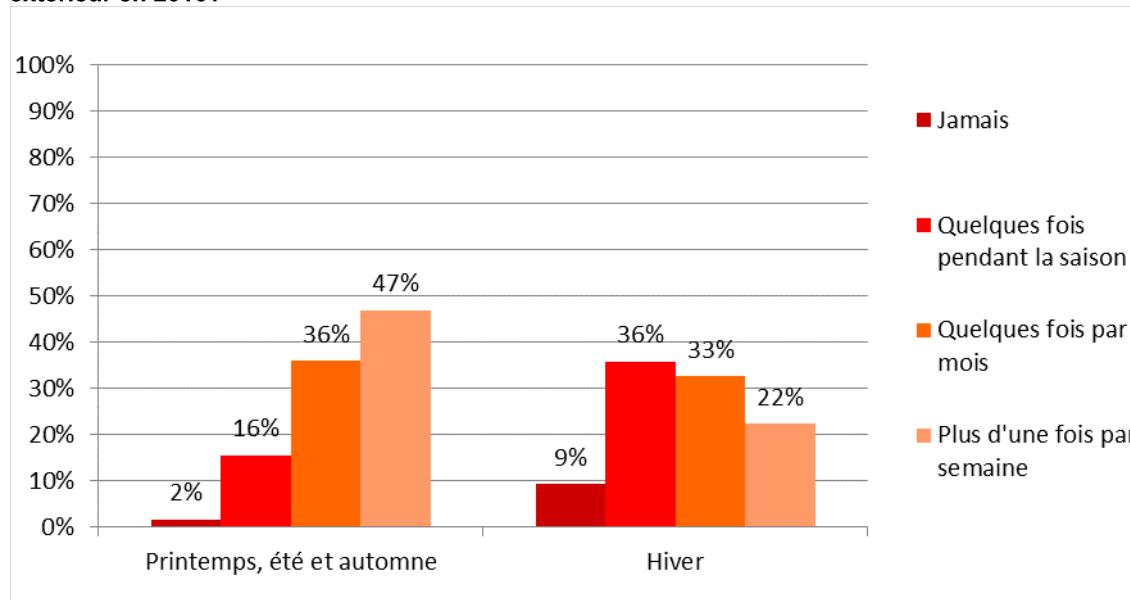
Figure 9: Pour quelle raison avez-vous fréquenté un plateau sportif extérieur au cours de l'année 2016?



Note : Les répondants pouvaient répondre à plus d'un choix de réponses.

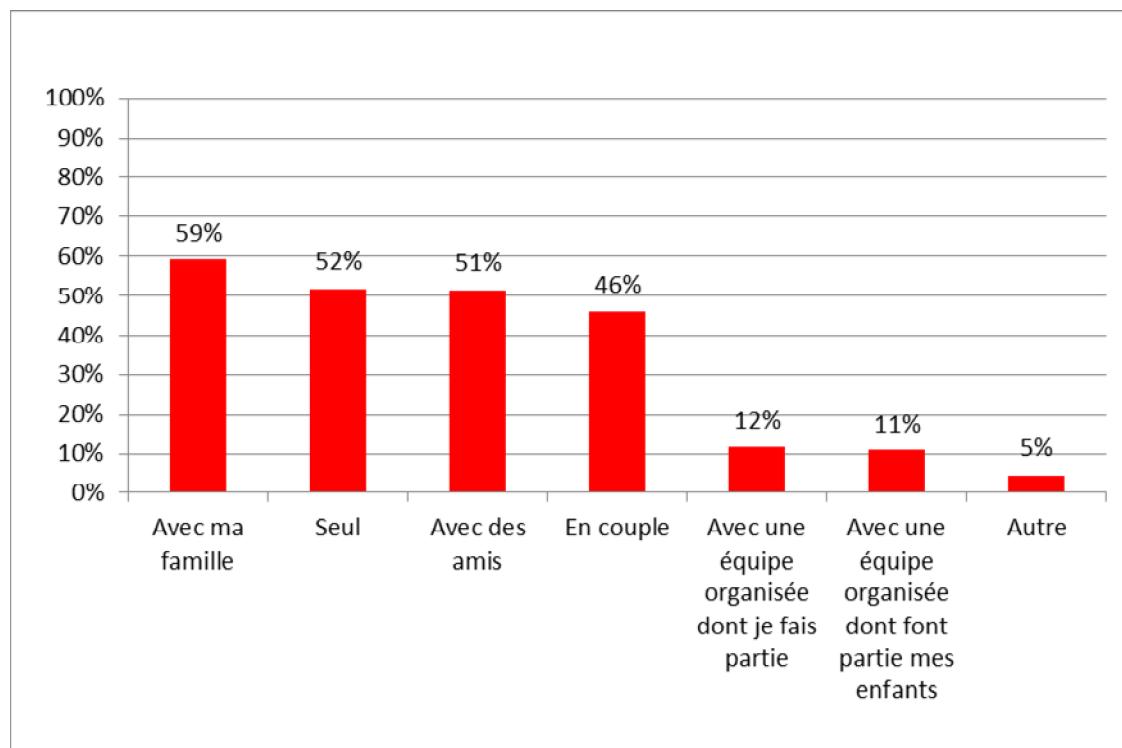
Le graphique suivant illustre la fréquence de visite des parcs par saison. On remarque que la **fréquentation assidue (plus d'une fois par semaine) est plus marquée pour le printemps, l'été et l'automne (47%) par rapport à 22% pour l'hiver.**

Figure 10 : Pour chacune des saisons, à quelle fréquence avez-vous visité un plateau sportif extérieur en 2016?



La visite d'un plateau sportif extérieur se fait en majorité en famille (59%), seul (52%) ou avec des amis (51%). Dans les autres réponses mentionnées (5%), la visite d'un plateau avec un chien et avec l'école sont les plus populaires.

Figure 11: Avec qui avez-vous fréquenté les plateaux sportifs extérieurs?



Note : Les répondants pouvaient répondre à plus d'un choix de réponses.

La propreté et de l'entretien des plateaux sportifs extérieurs satisfont près de la totalité des répondants (96%). L'aspect qui amène le plus d'insatisfaction est la qualité des équipements offerts (13%).

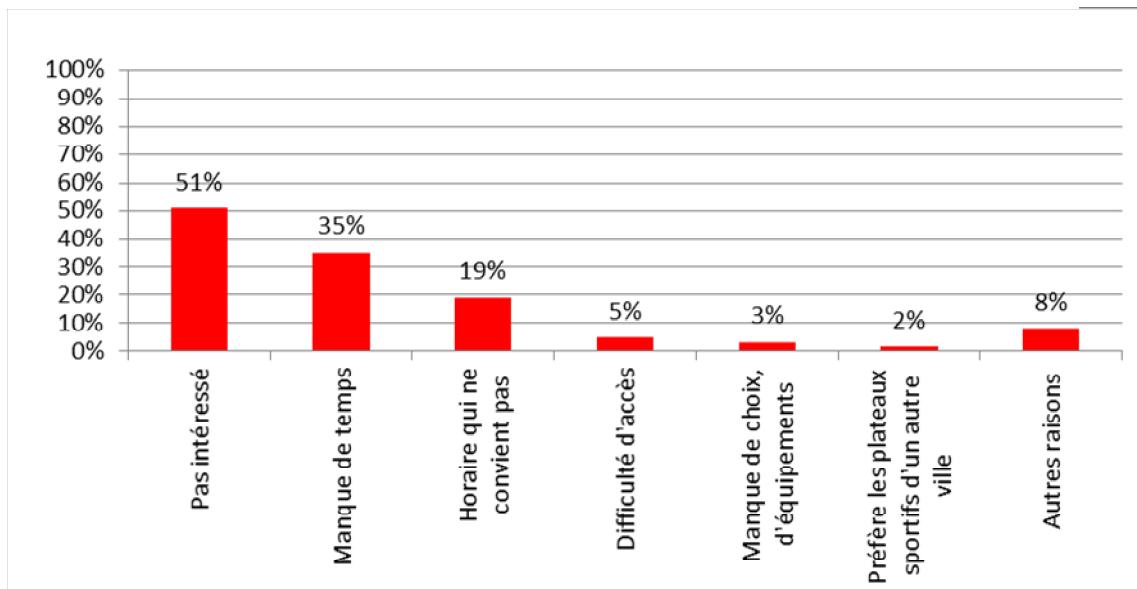
Tableau 21: Quel était votre niveau de satisfaction par rapport aux différents éléments suivants en lien avec les plateaux sportifs visités ? (n=301)

	Satisfaits	Insatisfaits	Ne sait pas	TOTAL
Propreté et entretien	96%	3%	0%	100%
Horaire d'ouverture	91%	5%	3%	100%
Accessibilité	89%	9%	1%	100%
Diversité et équipements offerts	83%	12%	5%	100%
Qualité des équipements offerts	82%	13%	5%	100%
Programmation	63%	10%	27%	100%

Non-fréquentation des plateaux sportifs extérieurs

Pour les **63 personnes** qui ont répondu ne pas avoir fréquenté de plateau sportif extérieur en **2016**, le fait qu'ils ne soient **pas intéressés** rejoint la majorité (51%). Le manque de temps (35%) est également un aspect important.

Figure 12: Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous n'en avez pas fréquenté?



Note : Les répondants pouvaient répondre à plus d'un choix de réponses.

Autres activités et communications

42% des répondants aimeraient retrouver des nouvelles activités dans les parcs et plateaux sportifs extérieurs de Magog. Les réponses les plus populaires sont répertoriées dans le tableau suivant¹⁴.

Tableau 22: Y a-t-il des activités que vous ou un membre de votre famille aimeriez retrouver dans les parcs et plateaux sportifs extérieurs de Magog, qui ne sont pas disponibles actuellement ? (n=158)

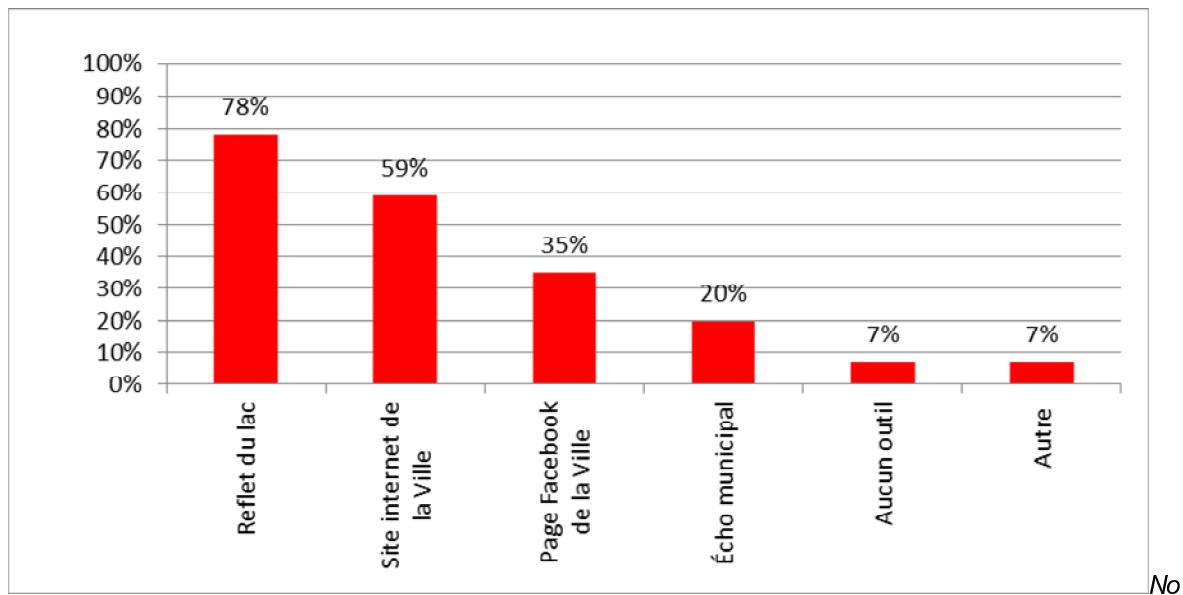
Activités / équipements	Nb de répondants
Piscine extérieure	20
Équipements d'entraînement extérieur	19
Jeux d'eau	19
Parc à chiens	17
Hébertisme / Divertigo / course à obstacles	12
Activités culturelles (expositions, animation, fêtes familiales, piano libre, jeux d'échec géant, etc.)	10
Jeux adaptés aux enfants (modules, balançoires parents-enfants)	8
Activités à la plage (quai pour natation, beach soccer, beach volley, kayak, pêche, marina, etc.)	8
Basketball	6

¹⁴ Mentionnons que plusieurs réponses mentionnaient des équipements ou infrastructures et qu'elles ont été ajoutées dans le tableau en raison du nombre de réponses important.

Activités / équipements	Nb de répondants
Activités physiques de groupe (Cardio plein air, Zumba extérieur, etc.)	5
Pistes cyclables / fatbike / vélo de montagne	5
terrains de tennis / tournoi de tennis	5
Activités extérieures de relaxation en groupe (yoga, tai chi, méditation, etc.)	3
Marché / événements de mise en valeur des producteurs locaux	3
Skate Park	2
Piste de ski de fond	2
Piste de course / athlétisme	2
Mini-golf	2
Autre	10
TOTAL	158

Le **Reflet du lac** est le meilleur moyen pour informer les résidents (78%), selon ce graphique. Plusieurs répondants ont également mentionné consulter le site internet de la Ville (59%).

Figure 13: Quels sont les outils de communication que vous consultez pour vous informer de l'offre d'activités de la Ville?



te : Les répondants pouvaient répondre à plus d'un choix de réponses.

4.2 Résultats du sondage auprès des jeunes

Profil des répondants

Le tableau suivant résume les caractéristiques des **59 jeunes ayant répondu au sondage**. Nous remarquons qu'une majorité de jeunes âgés entre 5 à 12 ans (80%) ont complété le sondage. Les répondants proviennent en grande partie des écoles Princess Elizabeth (64%) et Saint-Pie-X (29%).

Tableau 23: Profil des répondants (n=59)

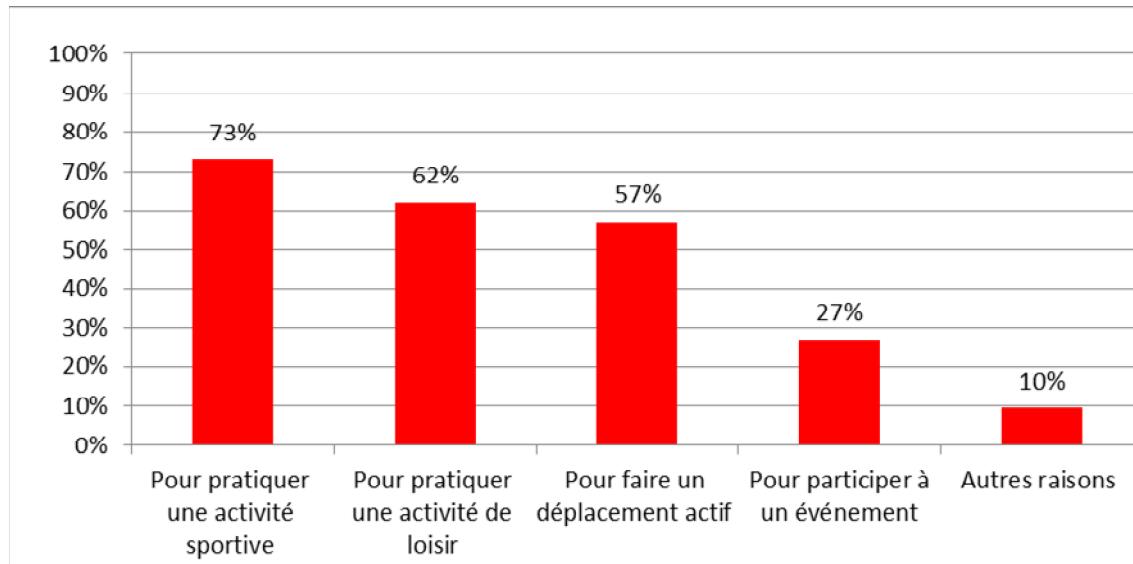
Caractéristiques	Catégories	%
Groupe d'âge	5 à 12 ans	80%
	13 à 17 ans	5%
	Préfère ne pas répondre	15%
Sexe	Un garçon	44%
	Une fille	42%
	Préfère ne pas répondre	14%
École fréquentée	Princess Elizabeth	64%
	Saint-Pie-X	29%
	Brassard – Saint-Patrice	5%
	Sainte-Marguerite	2%
	De La Ruche	0%
	Deux-Soleils	0%
	Saint-Jean-Bosco	0%
District de résidence	De la Rivière	2%
	Omerville	5%
	Des Sommets	9%
	Du Marais	0%
	Cantons ouest	3%
	Des Pionniers	0%
	Centre	5%
	Monseigneur Véz	31%
	Des Marinas	2%
	Des Deux lacs	2%
Nb d'années de résidence à Magog	Ne sait pas	42%
	Moins de 5 ans	25%
	6 à 10 ans	40%
	11 à 20 ans	28%
	Plus de 20 ans	7%

Fréquentation des parcs

La quasi-totalité des jeunes de Magog (99%) ont fréquenté un parc en 2016. La seule personne qui n'a pas fréquenté de parc mentionne que ce fut par manque de temps et d'intérêt.

La pratique d'une activité sportive (73%) ou de loisir (62%) sont les deux facteurs les plus nommés pour la fréquentation d'un parc. Le déplacement actif (57%) rejoint également une majorité de jeunes. Parmi les autres raisons mentionnées (10%), la visite avec l'école ou un club l'été sont les facteurs de fréquentation les plus mentionnés.

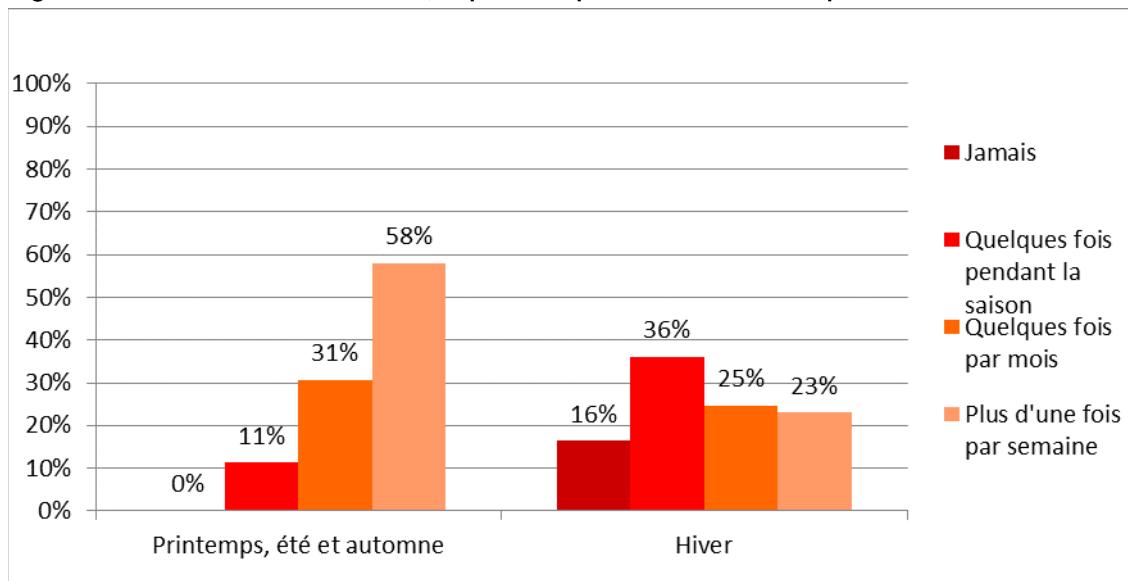
Figure 14: Pour quelle raison as-tu fréquenté un parc au cours de l'année 2016 ?



Note : Les répondants pouvaient répondre à plus d'un choix de réponses.

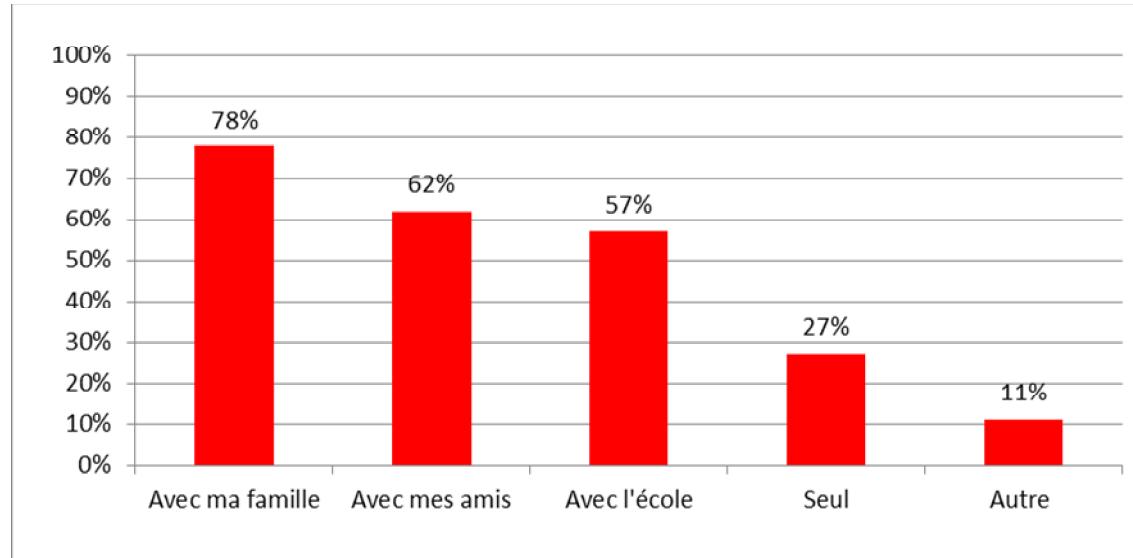
Tous ceux qui disent avoir fréquenté un parc l'on fait **en majorité plus d'une fois par semaine (58%) lors du printemps, de l'été et de l'automne**. La fréquentation assidue est toutefois moindre en hiver (23%).

Figure 15: Pour chacune des saisons, à quelle fréquence as-tu visité un parc en 2016 ?



Les jeunes fréquentent les parcs en majorité avec leur famille (78%), des amis (62%) et avec l'école (57%). Parmi les autres réponses mentionnées (11%), notons un club, un camp d'été ou un chien.

Figure 16: Avec qui vas-tu au parc?



Note : Les répondants pouvaient répondre à plus d'un choix de réponses.

Les jeunes sont plus critiques que les adultes envers les éléments suivants. En effet, tous les éléments obtiennent un taux d'insatisfaction supérieur aux résultats des adultes. **La qualité des équipements offerts est l'élément le plus satisfaisant pour les jeunes (81%)**, tandis que l'animation et la programmation dans les parcs récolte le plus haut taux d'insatisfaction (36%).

Tableau 24: Pour tous les éléments suivants, quel était ton niveau de satisfaction en lien avec les parcs visités ? (n=63)

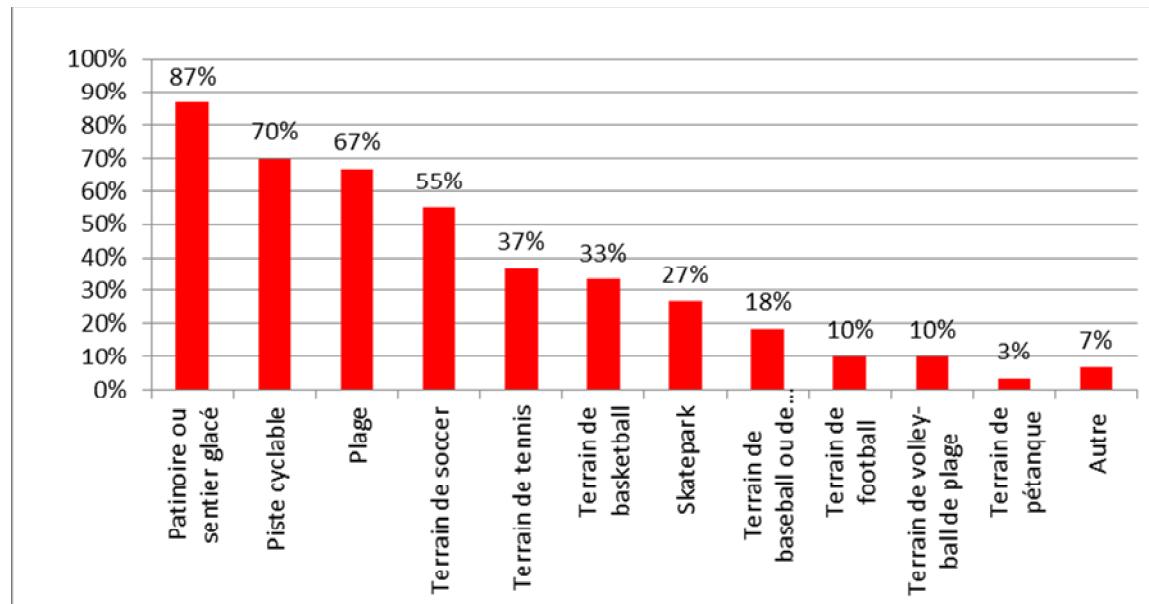
	Satisfaits	Insatisfaits	Ne sais pas	TOTAL
Qualité des équipements offerts	81%	16%	3%	100%
Propreté et entretien	78%	19%	3%	100%
Diversité des équipements offerts	74%	23%	3%	100%
Accessibilité	73%	19%	8%	100%
Animation et programmation	39%	36%	25%	100%

Fréquentation des plateaux sportifs extérieurs

En 2016, **95 % des répondants ont fréquenté un plateau sportif extérieur** sur le territoire de la ville de Magog. Pour les trois personnes n'ayant pas fréquenté de plateau, le manque de temps et d'intérêt ou la préférence de plateaux dans une autre ville sont les réponses mentionnées.

La patinoire ou sentier glacé (87%), la piste cyclable (70%), la plage (67%) ainsi que le terrain de soccer (55%) sont fréquentés par la majorité des répondants. Parmi les autres réponses notées, on retrouve les jeux d'eau.

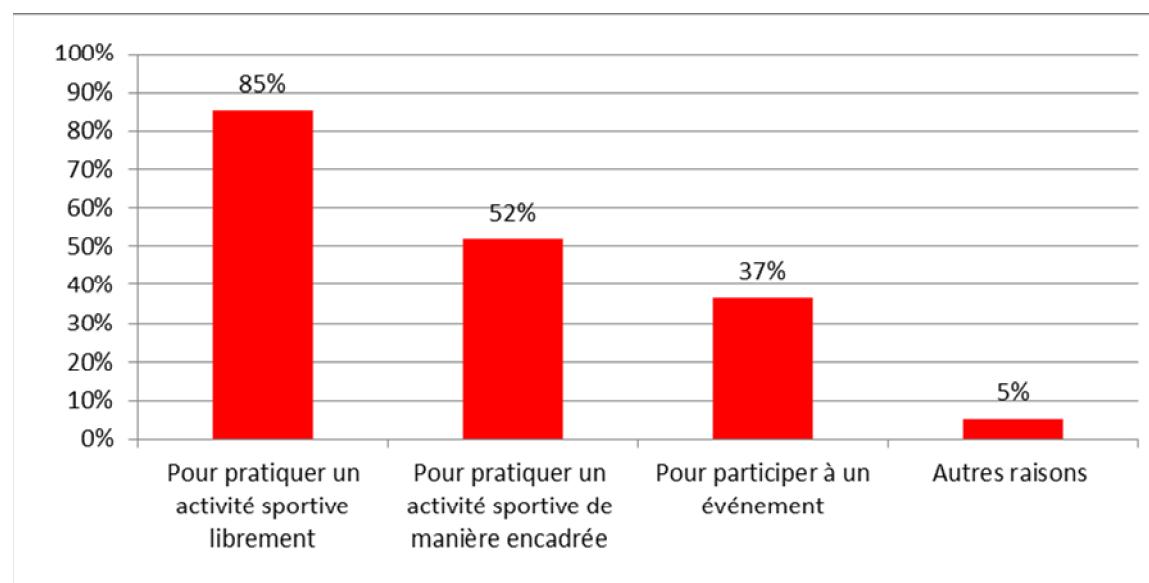
Figure 17: Quel type de plateau sportif as-tu utilisé en 2016 ?



Note : Les répondants pouvaient répondre à plus d'un choix de réponses.

La pratique d'une activité sportive de manière libre (85%) ou encadrée (52%) sont les deux raisons les plus nommées pour la fréquentation d'un plateau sportif extérieur.

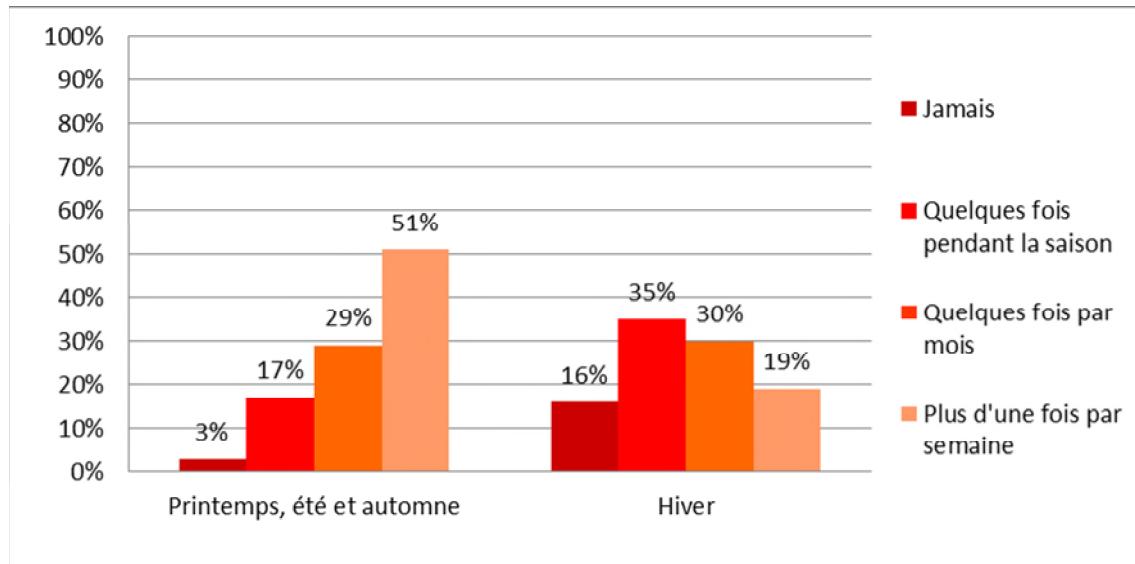
Figure 18: Pour quelle raison as-tu fréquenté un plateau sportif extérieur au cours de l'année 2016 ?



Note : Les répondants pouvaient répondre à plus d'un choix de réponses.

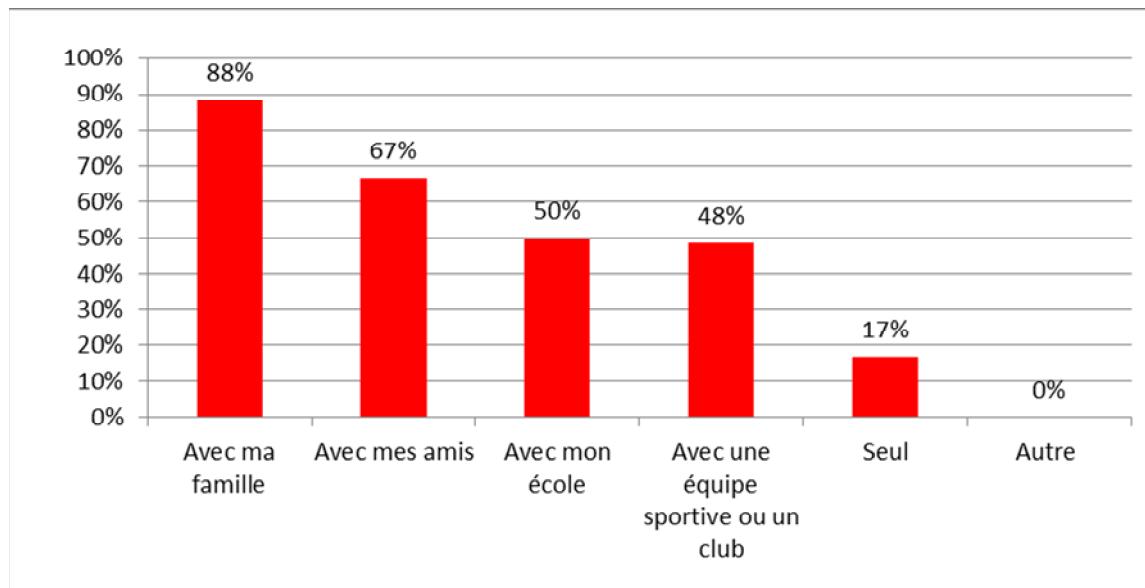
Tous ceux qui disent avoir fréquenté un plateau sportif extérieur l'on fait **en majorité plus d'une fois par semaine (51%) lors du printemps, de l'été et de l'automne**. La fréquentation assidue est toutefois moindre en hiver (19%).

Figure 19: Pour chacune des saisons, à quelle fréquence as-tu visité un plateau sportif extérieur en 2016 ?



Les jeunes fréquentent les plateaux en majorité avec leur famille (88%), des amis (67%) et avec l'école (50%). Parmi les autres réponses mentionnées (11%), notons les clubs, les camps d'été ou le chien.

Figure 20: Avec qui fréquentes-tu les plateaux sportifs extérieurs ?



Note : Les répondants pouvaient répondre à plus d'un choix de réponses.

Les jeunes sont très satisfaits de la propreté et de l'entretien des plateaux sportifs extérieurs (86%). La qualité et la diversité des équipements offerts récoltent quant à eux le plus haut taux d'insatisfaction (17% chacun).

Tableau 25: Pour tous les éléments suivants, quel était ton niveau de satisfaction en lien avec les plateaux sportifs extérieurs visités ? (n=59)

	Satisfait	Insatisfait	Ne sais pas	TOTAL
Propreté et entretien	86%	10%	3%	100%
Accessibilité	81%	12%	7%	100%
Qualité des équipements offerts	76%	17%	7%	100%
Horaire d'ouverture	74%	16%	10%	100%
Diversité et équipements offerts	72%	17%	10%	100%
Programmation	56%	16%	28%	100%

Autres activités et communications

56% des répondants souhaitent retrouver de nouvelles activités dans les parcs et plateaux sportifs de Magog. Les réponses les plus populaires sont répertoriées dans le tableau suivant¹⁵.

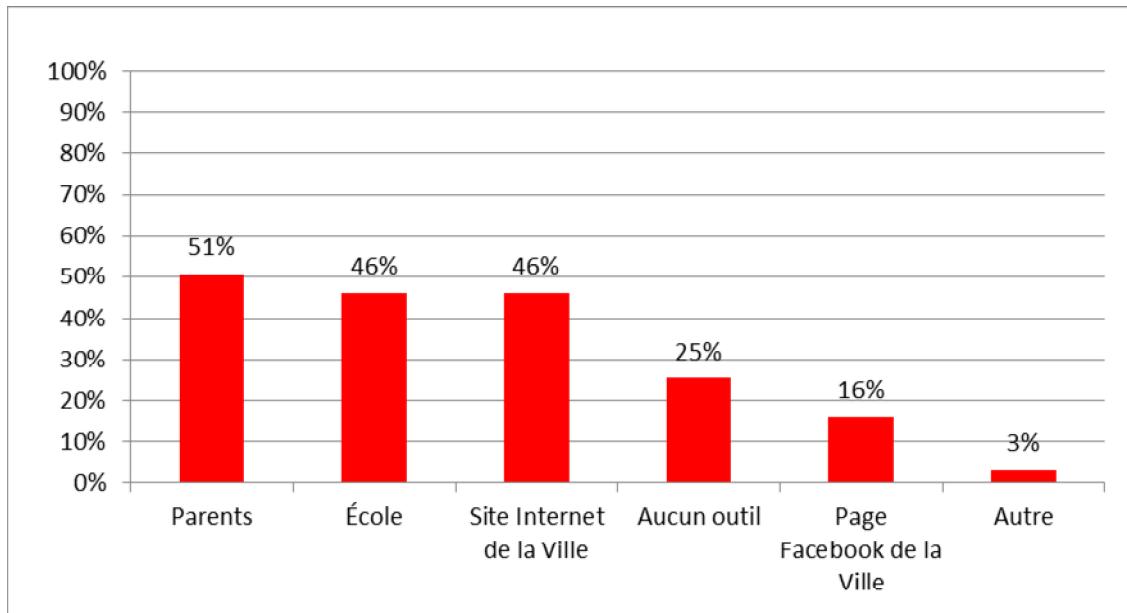
Tableau 26: Y a-t-il des activités que tu aimerais retrouver dans les parcs et les plateaux sportifs extérieurs de Magog qui ne sont pas disponibles actuellement ? (n=61)

Activité / équipements	Nb de répondants
Jeux d'eau	7
Piscine extérieure	3
Trampoline	3
Skatepark	6
Piste de course	2
Autre	10
TOTAL	31

¹⁵ Mentionnons que plusieurs réponses mentionnaient des équipements ou infrastructures et qu'elles ont été ajoutées dans le tableau en raison du nombre de réponses important.

Une majorité de jeunes disent consulter leurs parents (51%) pour connaître l'offre d'activités de la Ville. L'école (46%) et le site internet de la Ville (46%) sont également des moyens efficaces de rejoindre les jeunes.

Figure 21: Quels outils de communication consultes-tu pour connaître l'offre d'activités de la Ville?



Note : Les répondants pouvaient répondre à plus d'un choix de réponses.

4.3 Résultats des entrevues téléphoniques auprès des associations et clubs sportifs

Afin de compléter nos consultations, nous avons fait appel à dix associations et clubs sportifs de la Ville afin de connaître leurs besoins, niveau de satisfaction et attentes. Nous avons procédé par entrevues téléphoniques qui se sont déroulées entre le 9 janvier et le 27 février 2017. Les organisations interrogées sont les suivantes :

- > Association du baseball mineur de Magog
- > Club de gymnastique Dymagym
- > Club de natation Memphrémagog
- > Association de crosse mineure de Magog
- > Association des membres du hockey mineur de Magog inc.
- > Club de nage synchronisée les Mem-Fées de Magog
- > Club de patinage artistique « Les Libellules »
- > Club de soccer de Magog
- > Club de triathlon de Magog
- > Club de voile Memphrémagog inc.

Voici les faits saillants de ces entrevues. Les comptes rendus complets se trouvent en annexe 4.

- > Une majorité de clubs observent un membership stable. Un seul club dit voir son nombre de membres chuter depuis les dernières années (Association de crosse mineure de Magog).
- > La satisfaction quant à la quantité et à la qualité des infrastructures et équipements disponibles varie énormément selon les clubs : 3 clubs sont satisfaits, 2 clubs aimeraient voir certaines améliorations et 4 clubs sont insatisfaits, principalement à cause du manque d'espace.
- > La majorité des clubs se disent satisfaits des plages horaires disponibles et de l'accessibilité des plateaux en général. Ceux qui sont insatisfaits mentionnent un manque de plages horaires.
- > Parmi les enjeux et défis des prochaines années, on remarque que plusieurs clubs souhaitent augmenter ou maintenir la hausse du nombre de membres.
- > Tous les clubs ont des attentes envers la Ville, que ce soit un support dans des démarches entamées pour améliorer les services ou l'ajout de nouveaux plateaux sportifs, par exemple.
- > Parmi les mesures souhaitées pour augmenter la visibilité de leur sport à Magog, plusieurs associations mentionnent les partenariats (avec le milieu scolaire ou un autre club), une meilleure accessibilité aux plateaux ainsi que diverses actions de publicité dans des lieux stratégiques (patinoire, piscine, etc.).

Tableau 27: Résumé des entrevues téléphoniques avec les associations et clubs sportifs de la Ville de Magog

	Association du baseball mineur de Magog	Club de gymnastique Dymagym	Club de natation Memphrémagog	Association de croûte mineure de Magog	Association des membres du hockey mineur de Magog inc.	Club de nage synchronisée les Men-Fées de Magog	Club de patinage artistique « Les Libellules »	Club de soccer de Magog	Club de triathlon de Magog	Club de voile Memphrémagog inc.
Évolution	En hausse dans tous les programmes	Stable (légère augmentation dans le volet récréatif)	En hausse de 30% par année	Diminution drastique, possiblement dernière saison	Stable	Légère augmentation, on vise la hausse	Stable, en phase de maintien	Stable, souhaite une hausse		Maintien, capacité maximale des installations atteinte
Quantité / qualité	Satisfait actuellement, mais sera insuffisant à l'avenir	Insatisfait de la quantité (veut accès à un 2 ^e gymnase) Amélioration de la qualité à venir été 2017 (éclairage)	Satisfait des installations intérieures Souhaite un centre en eau libre	Insatisfait, besoin d'une 2 ^e patinoire	Insatisfait, manque de glaces et pas suffisamment de chambres à l'aréna	Satisfait des installations intérieures Pas de besoins pour installations extérieures	Insatisfait, manque une glace	Très satisfait, mais aimeraient idéalement un terrain à 11		Propriétaire de la majorité des infrastructures Le seul bâtiment de la Ville pourrait être rénové
Accessibilité	Très satisfait, détiennent la priorité des plages horaires	Satisfait en général	Insatisfait, a besoin de plus de plages horaires Difficile de coordonner avec le Centre sportif	Insatisfait, besoin de plus d'heures	Insatisfait, manque d'heures de glace	Satisfait, mais aimeraient idéalement plus d'heures en piscine et/ou accès à la grosse piscine (soir en semaine)	Insatisfait des plages horaires l'été	Très satisfait, parfois besoin d'adaptation avec l'école (parascolaire)		Géré par le Club, donc satisfait
Enjeux	> Maintenir la hausse > Continuer de donner les meilleurs outils aux jeunes pour progresser	> Obtenir plus d'espace pour assurer le volet compétitif et garder un programme pour garçons	> Mise en place d'un calendrier de compétitions annuelles > Faire connaître le sport > Augmenter le membership	> Augmenter le nombre de joueurs pour perdurer > Changer l'image du sport	> Augmenter le membership, surtout pour les 3-7 ans, ce qui serait possible avec plus d'heures de glace	> Attirer plus de nageuses de la Ville de Magog > Attirer plus de nageuses pour offrir Sport-étude	> Offrir le Sport-étude (si 2 ^e glace) > Meilleure division des groupes > Offrir un programme pour adultes	> Augmenter le membership > Développer le côté élite	> Trouver de la relève pour simpliquer dans le Club	
Attentes	> Recevoir de l'aide pour l'installation du matériel lors d'événements	> Appui dans les démarches pour un 2 ^e gymnase	> Doter le Centre sportif d'un plan directeur	> Aider l'Association à trouver des solutions pour durer	> Améliorer le site internet (réserver des plages horaires en ligne) > Améliorer Wi-Fi à l'aréna	> Obtenir plus d'heures de piscine	> 2 ^e glace (peut être extérieure, avec un toit seulement) ou complexe à 2 glaces	> Très satisfait, maintenir la communication actuelle > Terrain à 11	> Très satisfait, maintien des services offerts > Aide pour la visibilité	

Accroître popularité <ul style="list-style-type: none"> > En 2016, nouveau logo et uniformes > Continuer la présence sur les réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> > Augmenter la collaboration avec les écoles pour des pratiques le matin (actuellement, partenariat avec une école) 	<ul style="list-style-type: none"> > Installer une bannière du Club à la piscine > Reprendre La Traversée Internationale > Meilleure accessibilité au Centre d'entraînement en eau libre 	<ul style="list-style-type: none"> > Meilleure collaboration avec le hockey mineur > Pratique sur le terrain de football l'été > Publicité à l'aréna > Anciens joueurs connus pour publicité 	<ul style="list-style-type: none"> > Association avec le scolaire pour permettre des heures de pratique dans le jour 	<ul style="list-style-type: none"> > Plus de publicité pour faire connaître ce sport méconnu 	<ul style="list-style-type: none"> > En phase de maintien, donc pas besoin d'accroître la popularité actuellement 	<ul style="list-style-type: none"> > Meilleur accès au terrain pour les jeunes (soccer libre) > Amélioration continue des services 	<ul style="list-style-type: none"> > Faire connaître davantage la plage des Cantons

Légende : Vert : augmentation ou satisfaction // Jaune : stabilité ou légère insatisfaction // Rouge : diminution ou insatisfaction

5. CONSTATS

À la lumière des différentes activités réalisées, voici donc de façon générique les principaux faits saillants du diagnostic relatifs à l'état de la situation des parcs, espaces verts de la Ville de Magog. Ces éléments stratégiques nous permettront par la suite d'identifier les constats et enjeux.

Il est important de mentionner que **ce diagnostic doit se faire en considérant en priorité les besoins des citoyens, mais en prévoyant, lorsque possible et nécessaire, les besoins de la clientèle touristique, pour les parcs concernés**. Le tourisme est un moteur économique important et non négligeable pour Magog.

Principaux constats

Voici les principaux enjeux retenus :

Magog offre une superficie de parcs et espaces verts plus de 2 fois supérieure à l'indice de référence ($78,5 \text{ m}^2 / \text{hab.}$ vs $32 \text{ m}^2 / \text{hab.}$). Ce ratio est cependant fortement tributaire de la présence du MRAC qui couvre à lui seul 62% de la superficie totale des parcs de la Ville. En excluant ce parc, le ratio de la Ville passerait à $29,8 \text{ m}^2 / \text{habitant}$.

L'offre de la Ville en matière de parcs de voisinage et de quartier est largement en deçà des indices de référence. Ratio voisinage = $3,6 \text{ m}^2 / \text{hab.}$ (indice = 10 m^2). Ratio quartier = $2,6 \text{ m}^2 / \text{hab.}$ (indice = 15 m^2).

La Ville se distingue plus particulièrement avec ses parcs urbains et régionaux puisque le ratio $70,4 \text{ m}^2 / \text{hab.}$ L'indice de référence est de 15 m^2 .

Répartition des parcs sur le territoire n'est pas homogène. Ex.: 2 districts n'ont aucun parc (Cantons Ouest et Des Deux Lacs)¹⁶. Ce constat peut s'expliquer par le fait que ces districts sont éloignés du noyau urbain, comportent une forte proportion de villégiateurs et qu'on y retrouve plusieurs projets de copropriétés offrant des services (activités et équipements) à leurs membres. Il sera important de s'assurer que tous les citoyens puissent avoir accès à un parc.

4 des 10 districts seulement présentent un ratio de $\text{m}^2 / \text{hab.}$ de parcs et espaces verts supérieur à l'indice de référence (Omerville, Du Marais, Monseigneur Vel et Des Marinas).

Certains équipements et infrastructures sportives¹⁷ présentent un déficit (jeux d'eau et piscine extérieure). D'autres facteurs devront être considérés avant de décider des actions à prendre (changement climatique, niveau de pratique local, localisation, état de

¹⁶ Il faut préciser qu'autrefois la politique de la Ville était de ne pas aménager de parc de voisinage dans les secteurs où les maisons ont plus de 1 acre de terrain.

¹⁷ Basé sur les indices de référence, commentaires des associations et clubs sportifs et statistiques du service des loisirs de Magog

désuétude, portrait démographique, la présence du lac, etc.). À l'opposée, l'offre pour le baseball/softball, football, le soccer et le tennis respecte les indices de référence et semble répondre à la demande.

Aires de jeux : Ce type d'équipement doit être en plus grand nombre dans les districts où nous retrouvons une concentration de familles avec de jeunes enfants. Les districts d'Omerville, Des Sommets et Canton Ouest disposent de la plus forte proportion d'enfants de 0 à 14 ans.

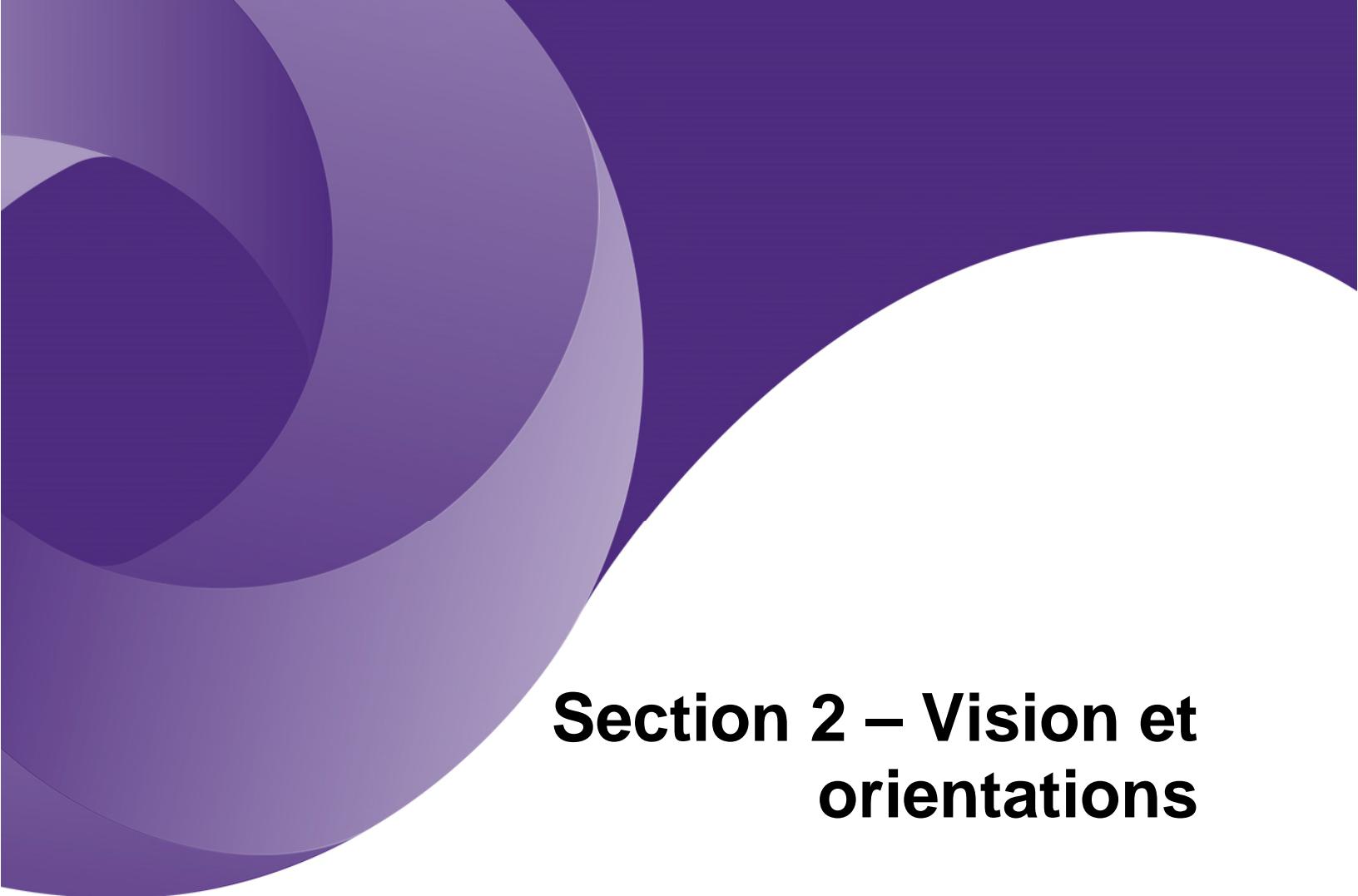
Le potentiel de la rivière Magog pourrait faire l'objet d'une attention plus particulière. Quelques accès à l'eau pourraient être aménagés facilement du côté nord, en amont du barrage de la Grande-Dame. Cette initiative permettrait d'enlever de la pression dans le parc de la Baie de Magog.

Les associations sportives locales utilisant des plateaux extérieurs sur le territoire de la Ville sont globalement satisfaites de la qualité et la disponibilité des installations (soccer, baseball, voile).

Le taux de satisfaction des citoyens à l'égard des parcs et espaces verts de la Ville est généralement bon. Seul le volet programmation et animation présente un taux de satisfaction moyen (53%).

Le peu d'équipement aquatique (piscine extérieure et jeux d'eau) semble être l'élément qui manque le plus à la population.

Une croissance très significative du nombre de citoyens de 65 ans et plus entre 2011 et 2026 (+ 86%). Il sera important de considérer cet aspect lors de l'élaboration du plan de développement.



Section 2 – Vision et orientations

Plan directeur des parcs et espaces verts

Rapport 3: Vision et orientations de
développement



Le 7 septembre 2017



Le 7 septembre 2017

Raymond Chabot Grant Thornton & Cie
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcht.com

Madame Judith Gagnon
Chef de division Sports, Activités physiques et Plein air
Ville de Magog
100, rue Saint-Alphonse Nord
Magog (Québec) J1X 3Y5

Objet : Plan directeur des parcs et espaces verts, rapport 3: vision et orientations

Madame,

Nous avons le plaisir de vous soumettre notre rapport relatif à l'objet ci-dessus. Nous espérons que nos constats vis-à-vis de la situation actuelle, nos recommandations et les pistes de solution vous aideront à atteindre vos objectifs.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et nous demeurons à votre disposition pour toute assistance supplémentaire ou pour vous accompagner dans la poursuite de vos objectifs.

Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec Dany Bouchard au 514-878-2691.

En espérant avoir l'occasion de partager vos défis, nous vous prions de

revoir, Madame, nos salutations les plus distinguées.
Denis Brisebois
Directeur principal – Conseil en management

Table des matières

- | | |
|----------------------------|----|
| 1 – Contexte et objectifs | 4 |
| 2 – Constats et enjeux | 6 |
| 3 – Vision et orientations | 15 |



1 - Contexte et objectifs

1.1 Objectif de l'étape



Cette nouvelle étape nous permettra d'identifier plus spécifiquement la vision et les orientations du plan directeur. Bien que certains constats soient déjà évidents, il est préférable de statuer préalablement sur les orientations de développement de la Ville, car certains éléments stratégiques pourraient influencer le processus de prise de décision et de priorisation. Il est probable également que la Ville ait à faire des choix en fonction des scénarios qui seront proposés. Il faudra tenir compte de l'impact des décisions sur le plan de ses ressources humaines, techniques et financières.

2 – Constats et enjeux

2.1 Retour sur les grands constats



- 1)** Magog offre une superficie de parcs et espaces verts plus de 2 fois supérieure à l'indice de référence (78,5 m² / hab. vs 32 m² / hab.). Ce ratio est cependant fortement tributaire de la présence du MRAC qui couvre à lui seul 62% de la superficie totale des parcs de la Ville. En excluant ce parc, le ratio de la Ville passerait à 29,8 m² / habitant.
- 2)** L'offre de la Ville en matière de parcs de voisinage et de quartier est largement en deçà des indices de référence. Ratio voisinage = 3,6 m² / hab. (indice = 10 m²). Ratio quartier = 2,6 m² / hab. (indice = 15 m²).
- 3)** La Ville se distingue plus particulièrement avec ses parcs urbains et régionaux puisque le ratio 70,4 m² / hab. L'indice de référence est de 15 m².

2.1 Retour sur les grands constats



- 4) Répartition des parcs sur le territoire n'est pas homogène. Ex.: 2 districts n'ont aucun parc (Cantons Ouest et Des Deux Lacs)*. Ce constat peut s'expliquer par le fait que ces districts sont éloignés du noyau urbain, comportent une forte proportion de villégiateurs et qu'on y retrouve plusieurs projets de copropriétés offrant des services (activités et équipements) à leurs membres. Il sera important de s'assurer que tous les citoyens puissent avoir accès à un parc.**

- 5) 4 des 10 districts seulement présentent un ratio de m² / hab. de parcs et espaces verts supérieur à l'indice de référence (Omerville, Du Marais, Monseigneur Vélez et Des Marinass).**

** Il faut préciser qu'autrefois la politique de la Ville était de ne pas aménager de parc de voisinage dans les secteurs où les maisons ont plus de 1 acre de terrain.*

2.1 Retour sur les grands constats



- 6. Certains équipements et infrastructures sportives*** présentent un déficit (jeux d'eau et piscine extérieure). D'autres facteurs devront être considérés avant de décider des actions à prendre (changement climatique, niveau de pratique local, localisation, état de désuétude, portrait démographique, la présence du lac, etc.). À l'opposée, l'offre pour le baseball/softball, football, le soccer et le tennis respecte les indices de référence et semble répondre à la demande.
- 7. Aires de jeux:** Ce type d'équipement doit être en plus grand nombre dans les districts où nous retrouvons une concentration de familles avec de jeunes enfants. Les districts d'Omerville, Des Sommets et Canton Ouest disposent de la plus forte proportion d'enfants de 0 à 14 ans.

*Basé sur les indices de référence, commentaires des associations et clubs sportifs et statistiques du service des loisirs de Magog

2.1 Retour sur les grands constats



- 8. Le potentiel de la rivière Magog pourrait faire l'objet d'une attention plus particulière. Quelques accès à l'eau pourraient être aménagés facilement du côté nord, en amont du barrage de la Grande-Dame. Cette initiative permettrait d'enlever de la pression dans le parc de la Baie de Magog.**
- 9. Les associations sportives locales utilisant des plateaux extérieurs sur le territoire de la Ville sont globalement satisfaites de la qualité et la disponibilité des installations (soccer, baseball, voile).**
- 10. Le taux de satisfaction des citoyens à l'égard des parcs et espaces verts de la Ville est généralement bon. Seul le volet programmation et animation présente un taux de satisfaction moyen (53%).**

2.1 Retour sur les grands constats



- 11. Le peu d'équipement aquatique (piscine extérieure et jeux d'eau) semble être l'élément qui manque le plus à la population.**

- 12. Une croissance très significative du nombre de citoyens de 65 ans et plus entre 2011 et 2026 (+ 86%). Il sera important de considérer cet aspect lors de l'élaboration du plan de développement.**

2.2 Enjeux de développement

Suite à la réalisation du diagnostic, 5 grands enjeux de développement nous apparaissent incontournables:



2.2 Enjeux de développement



ENJEU 1 : La nécessité d'assurer un accès à des équipements de proximité pour les citoyens de chacun des districts, en particulier pour ceux étant plus éloignés du noyau urbain.

ENJEU 2 : La nécessité d'aménager des espaces de jeux et de détente multigénérationnels afin de permettre aux citoyens de vivre des expériences en famille et pour favoriser la socialisation.

ENJEU 3 : La nécessité de maintenir et améliorer l'offre en matière de mobilier, d'équipements de loisir et de plateaux sportifs extérieurs en optimisant le potentiel des parcs existants.

2.2 Enjeux de développement



ENJEU 4 : La nécessité d'accroître l'accessibilité des parcs et de favoriser le transport actif entre ceux-ci et les principaux pôles de services municipaux et touristiques.

ENJEU 5 : La nécessité d'accroître l'accès à l'eau et la mise en valeur des espaces naturels.

3 – Vision et orientations

3.1 Vision de développement



Rappelons que la vision de développement veut exprimer une image claire et globale de ce que sera le réseau de parcs et espaces verts de la Ville, au terme d'un horizon de planification de 10 ans et plus. Elle guide la Ville dans la gestion du changement souhaité. Elle permet de traiter des enjeux à venir, de procéder à des choix consensuels, de résoudre des problèmes en fonction du système de valeurs du milieu et de définir un langage commun en ce qui a trait à son développement.

Enfin, la vision fournit les lignes directrices en fonction desquelles les responsables publics devraient orienter leurs décisions quant à l'avenir du réseau des parcs et espaces verts de la Ville. Ainsi, nous proposons de formuler de la façon suivante la vision de ce que devrait être le développement des parcs et espaces verts de la Ville de Magog:

Dans 10 ans, les citoyens auront un accès facile et de qualité aux lieux de détente et de loisir du réseau des parcs et espaces verts de la Ville de Magog. Plusieurs parcs disposeront d'équipements et infrastructures qui favoriseront la socialisation et la pratique d'activités sportives et récréatives. D'autres espaces offriront des expériences davantage axées sur la conservation, la mise en valeur des milieux naturels, la détente et la contemplation. Le réseau demeurera un actif de qualité mis à la disposition des citoyens de toutes les générations, actuelles et futures.

3.2 Orientations



Les orientations établissent les grands chantiers, les intentions prioritaires qui marqueront l'intervention de la Ville, pour les 10 prochaines années, en vue de réaliser son plan directeur.
Elles définissent les priorités d'action. Une orientation stratégique s'exprime sous forme de but à portée générale qui indique le résultat souhaité.

L'orientation stratégique doit être facile à comprendre. Découlant d'un enjeu identifié préalablement, elle décrit les changements prévus et souhaités par les décideurs. Il est préférable qu'elle soit introduite par un verbe d'action, véhiculant une seule idée.

3.2 Orientations



Orientations	ENJEU 1 : La nécessité d'assurer un accès à des équipements de proximité pour les citoyens de chacun des districts, en particulier pour ceux étant plus éloignés du noyau urbain.
1.1	Aménager un nouveau parc de voisinage dans le secteur du lac Lovering, à proximité de la Grande Allée dans le district # 6
1.2	Aménager un parc de voisinage dans le district # 3 à l'ouest de l'autoroute 55
1.3	Aménager un parc de voisinage dans le district # 2
1.4	Évaluer la pertinence d'ajouter un parc de voisinage dans le coin Southière dans le district # 1
1.5	Évaluer la pertinence d'ajouter un parc de voisinage dans le secteur MacLure

3.2 Orientations



Orientations	ENJEU 2 : La nécessité d'accroître l'accès à l'eau et la mise en valeur des espaces naturels.
2.1	Ajouter deux nouveaux jeux d'eau
2.2	Réaliser le nouveau concept de développement du parc de la Baie-de-Magog
2.3	Aménager un accès à la rivière Magog (belvédère d'observation et quai)
2.4	Dégager une vue sur la rivière Magog face aux bancs (Parc Saint-Patrice est)

3.2 Orientations



Orientations	ENJEU 3 : La nécessité de maintenir et améliorer l'offre en matière de mobilier, d'équipements de loisir et de plateaux sportifs extérieurs.
3.1	Analyser la pertinence d'un démantèlement des 2 terrains de baseball du parc Maurice-Théroux
3.2	Adapter l'offre d'équipements récréatifs aux districts où la population est plus âgée (Des Pionniers et Centre)
3.3	Intégrer davantage d'équipements récréatifs et de socialisation pour les adolescents
3.4	Transformer le parc Assomption-Duplessis en îlot de verdure
3.5	Aménager une fontaine à boire auprès des principales infrastructures sportives (parc secteur Omerville)

3.2 Orientations



Orientations	ENJEU 3: La nécessité de maintenir et améliorer l'offre en matière de mobilier, d'équipements de loisir et de plateaux sportifs extérieurs.
3.6	Intégrer graduellement des paniers à recyclage et des contenants pour le compostage dans les parcs de voisinage, de quartier et urbains
3.7	Mettre à niveau les terrains de tennis du parc de l'Est en fonction des choix stratégiques en lien avec l'aréna
3.8	Prévoir des bancs et tables dans chacun des parcs de voisinage et quartier
3.9	Changer l'orientation du terrain de baseball (parc secteur Omerville)
3.10	Uniformiser le type de matériel absorbant et le niveau de compaction du sol sous les aires de jeux et balançoires
3.11	Réaliser un plan d'aménagement pour les parcs Maurice-Thérioux, secteur Omerville et de l'Est

3.2 Orientations

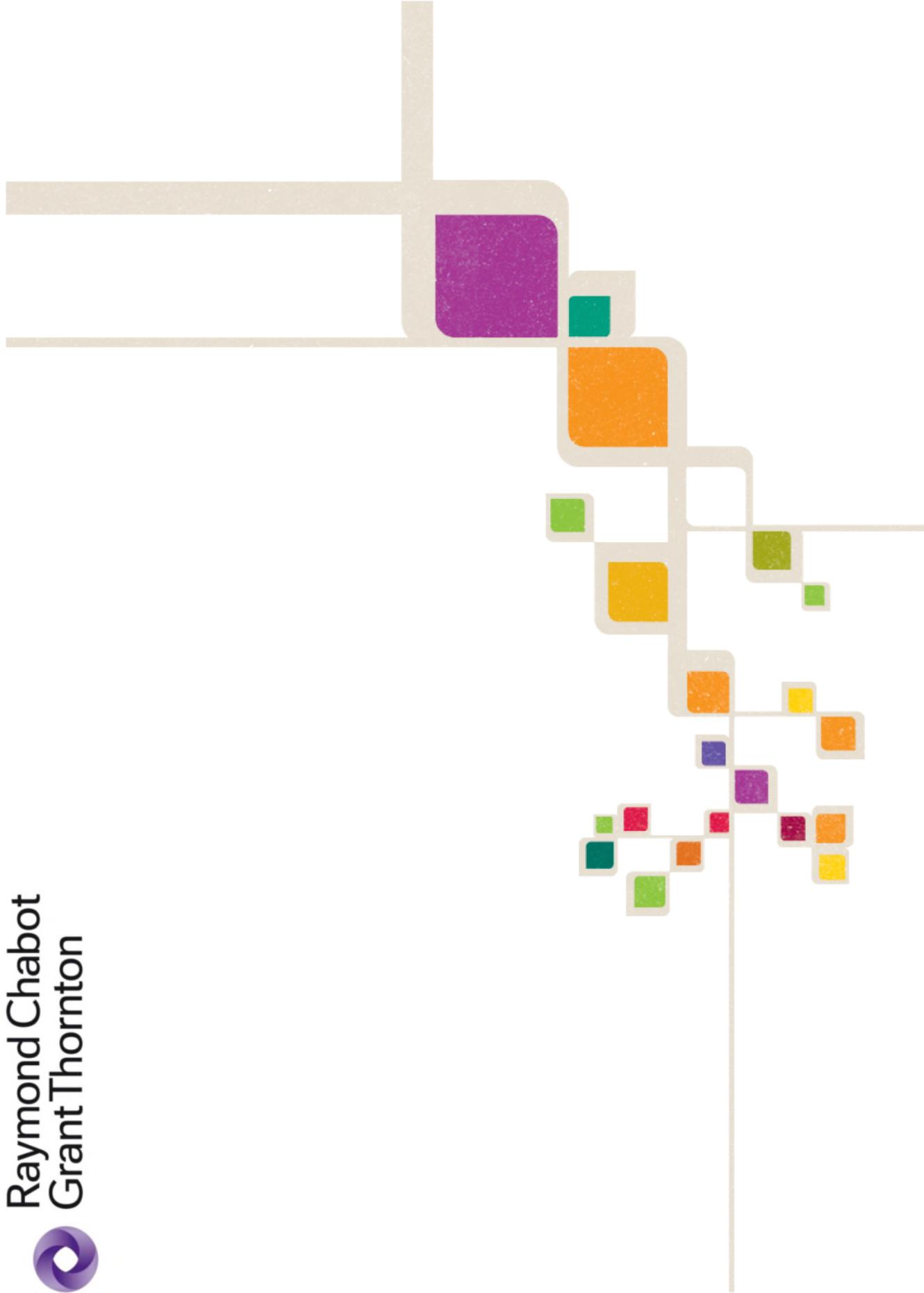


Orientations	ENJEU 4 : La nécessité d'améliorer l'accessibilité des parcs et de favoriser le transport actif entre ceux-ci et les principaux pôles de services municipaux et touristiques.
4.1	Harmoniser l'affichage des noms de parc et la signalisation
4.2	Afficher la réglementation dans tous les parcs où c'est nécessaire
4.3	Aménager une aire de jeux pour les enfants à mobilité restreinte
4.4	Aménager un débarcadère pour les véhicules adaptés pour faciliter l'accès dans les parcs urbains (parc de l'Est)
4.5	Adapter le bloc sanitaire du parc de l'Est pour la clientèle à mobilité réduite
4.6	Prévoir des supports à vélo dans chacun des parcs
4.7	Réaliser un plan de mobilité en lien avec le transport actif
4.8	Améliorer l'éclairage et les sentiers (parc des Amis et des Tisserands)

3.2 Orientations



Orientations	ENJEU 5 : La nécessité d'aménager des espaces de jeux et de détente multigénérationnels afin de permettre aux citoyens de vivre des expériences en famille et de favoriser la socialisation.
5.1	Prévoir l'aménagement de 2 aires de socialisation pour les adolescents (Parcs secteur Omerville et de l'Est)
5.2	Aménager des appareils d'exercice pour adultes
5.3	Aménager le parc Oliva-Bergeron





Section 4 – Concept développement du parc de la Baie de Magog

Raymond Chabot
Grant Thornton



Parc de la Baie-de-Magog



Concept de développement

Présentation à :

VILLE DE
Magog

Table des matières

1 – Contexte, principes et objectifs	4
2 – Diagnostic	8
3 – Enjeux	28
4 – Concept d'aménagement	31

1 - Contexte et objectifs



1.1 Contexte du mandat



Le concept de développement du parc de la Baie-de-Magog est une démarche spécifique et intégrée au Plan directeur des parcs et espaces verts. Une réflexion concernant les différentes zones du parc en fonction des usages actuels et souhaités doit être faite et intégrée au plan directeur

Le réaménagement de ce parc urbain majeur doit permettre:

- l'offre d'espace convivial et accessible aux familles et citoyens du territoire
- une cohabitation adéquate entre l'accueil d'événements d'envergures
- l'attrait touristique des visiteurs tout en préservant l'environnement et
- l'aspect naturel de ce site

1.2 Principes directeurs à prendre en compte



Le concept d'aménagement de l'ensemble du parc devra tenir compte des principes directeurs suivants :

La mise en valeur de la berge et la préservation de l'environnement

L'aménagement des infrastructures en fonction de l'évolution des besoins et de mixité des usages

Les orientations et aménagements du parc préconisés par la subdivision de plusieurs zones en fonction des usages, soit les activités à caractère familial, les activités de nature événementielle et l'attraction touristique des visiteurs

La vision d'interconnexion et de consolidation de ces trois zones

La volonté d'y maintenir un lien piédestre et cyclable

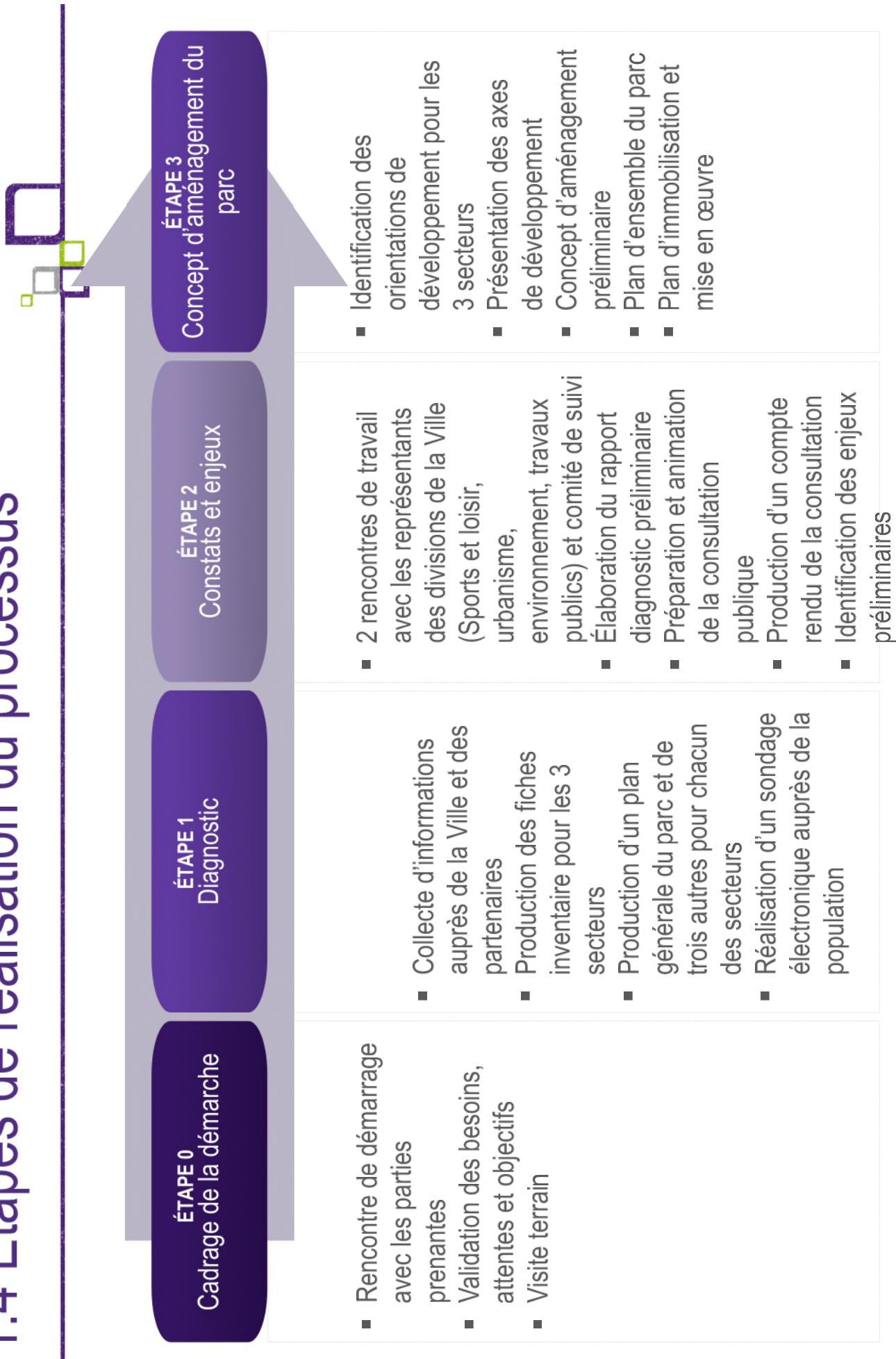
1.3 Objectif de la démarche



Plus spécifiquement, le concept de développement devra permettre de:

- Dresser un portrait de la situation du parc
- Identifier les besoins actuels et futurs de la population
- Identifier les principaux enjeux
- Définir les éléments clés de la vision de développement
- Identifier les orientations et les axes de développement
- Définir un concept d'aménagement préliminaire
- Produire un plan d'immobilisation et de mise en œuvre

1.4 Étapes de réalisation du processus





2 - Diagnostic

2.1 Portrait du parc



Situé au cœur de la Ville de Magog, en bordure du lac Memphrémagog, le parc de la Baie-de-Magog s'étend de l'île Charest jusqu'à la Plage des Cantons.

Avec ses 253 090 m² de superficie, il est le 2^e plus grand espace vert de la Ville (le 1^{er} étant le Parc régional du Marais de la rivière aux Cerises)

Il est composé de trois secteurs distincts:

Pointe Merry

Pointe Cabana

Plage des Cantons

Le Parc de la Baie-de-Magog est le plus populaire de la Ville et est un élément de fierté pour les résidents

Il constitue le principal accès au lac pour les résidents

Le Parc de la Baie-de-Magog constitue également un des attraits touristiques les plus importants et fréquentés

2.1 Portrait du parc



2.2 Principaux constats



Il y a une **confusion sur le nom et la vocation** auprès des citoyens et visiteurs

Le parc est **déstructuré** et on y propose une offre d'activités et services parfois **incohérente**

En période de pointe, il y a certains **conflits d'usages**, principalement sur la piste multifonctionnelle

Le parc est morcelé en trois secteurs qui sont éloignés les uns des autres et qui **ne forment pas un ensemble cohérent et intégré**

Présence d'une **offre touristique importante** (croisière, train, événements, villégiature, hébergement)

Plusieurs grands **stationnements disponibles mais difficilement accessible** par moment (entrées et sorties)

Très achalandé et même trop à certains moments

2.2 Principaux constats

Il constitue le principal accès au lac pour les résidents

On constate une très grande variété d'activités et de services

Il accueille des clientèles aux besoins variés :

Proximité (résidents, clubs sportifs, organismes)

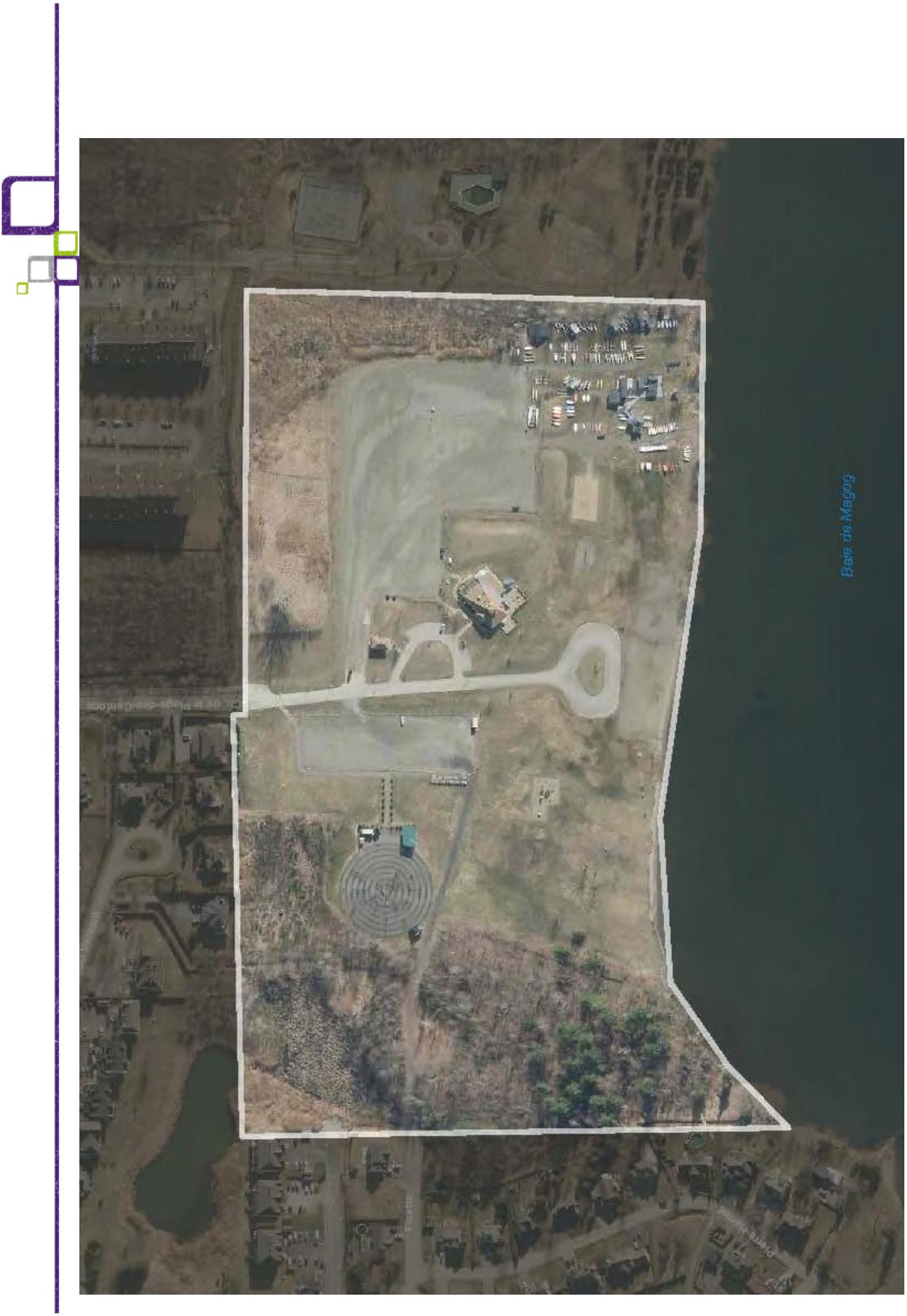
Excursionnistes

Touristes

Le parc est un élément important de l'image de marque de la Ville et de son positionnement villégiature



2.3 Présentation du secteur Plage des Cantons



Baie de Magog

Données spécifiques au secteur



Plus grand secteur du Parc de la Baie-de-Magog avec une très bonne capacité d'accueil et un secteur boisé intéressant

Présence d'une belle plage, mais le fond de l'eau est vaseux

Très vaste stationnement tarifé (gratuit pour les résidants), revenu (125 véhicules en entrant à droite et 250 côté club de voile) et contrôle d'accès possible et facile

Présence d'un restaurant-bistro opéré par un concessionnaire (Ville propriétaire du bâtiment, bail emphytéotique de 100 ans)

Achalandage variable et majoritairement en été

Secteur historiquement fréquenté par les citoyens et moins par les touristes

Présence de résidences et condos tout autour

Données spécifiques au secteur (suite)



Pôle d'activités nautiques dynamique géré par le Club de voile
Memphrémagog : marina et location d'embarcation

Secteur davantage propice à la détente et aux activités de loisirs de plein air
Un attrait touristique privé a déjà été en opération (Labyrinthe) pendant quelques années

Présence d'un module de jeux pour enfants (5-12 ans), balançoires, volleyball de plage

Secteur déconnecté de la piste multifonctionnelle qui traverse les deux autres secteurs

Globallement, ce secteur est déstructuré et dans une certaine mesure sous aménagé



Fiche inventaire

17. Parc de la Baie de Magog / secteur Plage des Cantons

			
District	District du Marais (#4)	Activités pratiquées	Volleyball, sport de plage, récréation, halte, marche, sports nautiques, labyrinthe
Typologie	Parc urbain	Types utilisateurs	Sportif, famille, amateur de plein-air
Fonction	Riverain/linéaire, sportif, loisir et détente	Offre récréo-touristique connexe	Piste cyclable qui parcourt tous les espaces verts en rive, festivals, événements
Superficie (m²)	124 870 m ²	Sentiers VM existants (km)	-
Propriété	Ville de Magog	Sentiers Randonnée (km)	-
Usage	Public	Sentiers multi existants (km)	0,14 km
Forme	Rectangulaire	Potentiel de connectivité	Très élevé, la piste cyclable rattaché le site avec les autres parcs en rive du lac
Caractéristiques physiques	Parc riverain avec un seul point d'accès	Difficulté de terrain - pentes	Aucun
Distance du noyau villageois	2,4 km	Contraintes	La configuration du site induit un cul-de-sac, on doit revenir sur ses pas afin de découvrir les autres parcs riverains situés à proximité
Bâtiment(s)	4 bâtiments	Intérêt ou attrait particuliers	Présence du lac et des activités nautiques
Stationnement (NB)	Environ 350 places de stationnements informelles	Intérêt ou attrait particuliers	
Équipements sportifs / jeux	1 sentier piétonnier, surface : gravier 1 volleyball 1 plage Jeux pour enfants, surface : sable	1 module 5 à 12 ans (année inconnue) 4 animaux à ressorts 2 animaux bascules 4 balançoires 2 balançoires bébé Parc de planche à roulette	Investissements à venir
Mobilier	Surface : gazon 15 poubelles non permanentes 1 banc, 1 recyclage	1 poubelle 2 voies 17 tables de pique-nique non permanentes	
Services disponibles	Installation sanitaires, Cantine, Location d'embarcation nautique, abreuvoir, Douches extérieures, piste cyclable		

2.4 Présentation du secteur Pointe Cabana



Données spécifiques au secteur

Grande zone dégagée et propice pour tenir de grands événements

Un secteur sans vocation bien déterminée et coupé en 2 par la piste multifonctionnelle

Grand stationnement disponible (125 véhicules partie gravelée et 300 sur gazon)

Présence de condos et d'hôtels à proximité

Présence de 2 aires de détente (Pointe Audette et Pointe Cabana)

Présence d'un partenaire privé pour la location d'équipements

Possible présence de sol contaminé sur le stationnement actuel (ancien dépotoir)

Pôle d'activités pour les jeunes et ados



Fiche inventaire

23. Parc de la Baie de Magog / secteur Pointe Cabana



District		District du Marais (#4)		Activités pratiquées	Types utilisateurs	Randonnée, halte, déambulation , skate park
Typeologie	Parc urbain	Fonction	Riverain / linéaire, loisir et détente			
Superficie (m2)	45 170 m2			Offre récréo touristique connexe		À proximité des autres parcs riverains, activités nautiques, villégiature, train, festivals et événements
Propriété	Ville de Magog			Sentiers VM existants (km)	-	
Usage	Public			Sentiers Randonnée (km)	0,29 km	
Forme	Triangulaire et allongée			Sentiers multi existants (km)	0,19 km	
Caractéristiques physiques			Bordé par une rue sur le côté ouest et le lac	Potentiel de connectivité		
Distance du nouveau villageois	1,6 km			Difficulté de terrain - pentes	-	
Bâtiment(s)	Aucun			Contraintes	-	
Stationnement (NB)	Aucun			Intérêt ou attrait particuliers		Vues d'exception sur la baie de Magog
Équipements sportifs /jeux	Surface : asphalté 1 sentier piétonnier	1 piste cyclable 1 sentier glacé		Investissements à venir		
Mobilier	Surface : gazon 12 poubelles non permanentes 30 bancs	12 tables fixes 18 tables non permanentes 7 poubelles fixes 1 recyclage fixe		Priorisation de développement		
Services disponibles	Éclairage					

2.5 Présentation du secteur Pointe Merry



Données spécifiques au secteur



Un **point de vue** sur le lac exceptionnel qui n'en compte pas beaucoup

Un site offrant une **ambiance et panorama exceptionnels** propices à la déambulation, à la détente et la contemplation

Proximité du **centre-ville** offrant une expérience intéressante. Toutefois, il y a une mauvaise connexion entre ce dernier et le parc (pas d'entrée clairement définie)

Secteur avec une bonne capacité d'accueillir de grands **événements** dont le principal (Fête des vendanges)

Vocation principale mixte qui mériterait une définition plus précise



Données spécifiques au secteur (suite)



Il y a une **confusion sur le nom et la vocation** auprès des citoyens et visiteurs

En période de pointe, il y a des risques de **conflits d'usages** principalement sur la piste multifonctionnelle (piétons – vélos)

Présence d'une **offre touristique** importante (croisière et train)

Grands **stationnements** disponibles: Pointe Merry (capacité 200 véhicules) + Dumoulin (250 asphalte et 200 gazon)

Problématique d'accessibilité pour les véhicules et piétons dû à la configuration des axes de circulation du centre-ville

Très **achalandé** et même trop à certains moments

Potentiel d'intégration de l'île Charest

Fiche inventaire

16. Parc de la Baie de Magog / secteur Pointe Merry

	<table border="1"> <tr> <td>District</td><td>District du Marais (#4)</td><td>Activités pratiquées</td><td>Randonnée, halte, déambulation, festivals et événements</td></tr> <tr> <td>Typologie</td><td>Parc urbain</td><td>Types utilisateurs</td><td>Sportif, famille, amateur de plein-air, visiteurs</td></tr> <tr> <td>Fonction</td><td>Riverain/linéaire, loisir et détente</td><td>Offre récréo-touristique connexe</td><td>À proximité des autres parcs riverains, activités nautiques, villégiature, train, festivals et événements</td></tr> <tr> <td>Superficie (m2)</td><td>57 875 m2</td><td>Sentiers VM existants (km)</td><td>Sentiers VM existants (km)</td></tr> <tr> <td>Propriété</td><td>Ville de Magog</td><td>Sentiers Randonnée (km)</td><td>0,8 km</td></tr> <tr> <td>Usage</td><td>Public</td><td>Sentiers multi existants (km)</td><td>0,4 km</td></tr> <tr> <td>Forme</td><td>Péninsulaire</td><td>Potentiel de connectivité</td><td>La piste cyclable et sentiers rattachent le site avec les autres parcs en rive du lac et le centre-ville</td></tr> <tr> <td>Caractéristiques physiques</td><td>Bordée par l'eau sur trois côtés et un stationnement sur un côté. Pointe dans le lac.</td><td>Difficulté de terrain - pentes</td><td>-</td></tr> <tr> <td>Distance du noyau villageois</td><td>0,8 km</td><td>Contraintes</td><td>-</td></tr> <tr> <td>Bâtiment(s)</td><td>5 bâtiments</td><td>Intérêt ou attrait particuliers</td><td>Vues exceptionnelles sur le lac et la rivière Magog</td></tr> <tr> <td>Stationnement (NB)</td><td>196 places</td><td>Investissements à venir</td><td></td></tr> <tr> <td>Équipements sportifs / jeux</td><td>1 patinoire 1 sentier piétonnier 1 piste cyclable</td><td>Services disponibles</td><td>Installation sanitaire, Cantine</td></tr> <tr> <td>Mobilier</td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	District	District du Marais (#4)	Activités pratiquées	Randonnée, halte, déambulation, festivals et événements	Typologie	Parc urbain	Types utilisateurs	Sportif, famille, amateur de plein-air, visiteurs	Fonction	Riverain/linéaire, loisir et détente	Offre récréo-touristique connexe	À proximité des autres parcs riverains, activités nautiques, villégiature, train, festivals et événements	Superficie (m2)	57 875 m2	Sentiers VM existants (km)	Sentiers VM existants (km)	Propriété	Ville de Magog	Sentiers Randonnée (km)	0,8 km	Usage	Public	Sentiers multi existants (km)	0,4 km	Forme	Péninsulaire	Potentiel de connectivité	La piste cyclable et sentiers rattachent le site avec les autres parcs en rive du lac et le centre-ville	Caractéristiques physiques	Bordée par l'eau sur trois côtés et un stationnement sur un côté. Pointe dans le lac.	Difficulté de terrain - pentes	-	Distance du noyau villageois	0,8 km	Contraintes	-	Bâtiment(s)	5 bâtiments	Intérêt ou attrait particuliers	Vues exceptionnelles sur le lac et la rivière Magog	Stationnement (NB)	196 places	Investissements à venir		Équipements sportifs / jeux	1 patinoire 1 sentier piétonnier 1 piste cyclable	Services disponibles	Installation sanitaire, Cantine	Mobilier			
District	District du Marais (#4)	Activités pratiquées	Randonnée, halte, déambulation, festivals et événements																																																		
Typologie	Parc urbain	Types utilisateurs	Sportif, famille, amateur de plein-air, visiteurs																																																		
Fonction	Riverain/linéaire, loisir et détente	Offre récréo-touristique connexe	À proximité des autres parcs riverains, activités nautiques, villégiature, train, festivals et événements																																																		
Superficie (m2)	57 875 m2	Sentiers VM existants (km)	Sentiers VM existants (km)																																																		
Propriété	Ville de Magog	Sentiers Randonnée (km)	0,8 km																																																		
Usage	Public	Sentiers multi existants (km)	0,4 km																																																		
Forme	Péninsulaire	Potentiel de connectivité	La piste cyclable et sentiers rattachent le site avec les autres parcs en rive du lac et le centre-ville																																																		
Caractéristiques physiques	Bordée par l'eau sur trois côtés et un stationnement sur un côté. Pointe dans le lac.	Difficulté de terrain - pentes	-																																																		
Distance du noyau villageois	0,8 km	Contraintes	-																																																		
Bâtiment(s)	5 bâtiments	Intérêt ou attrait particuliers	Vues exceptionnelles sur le lac et la rivière Magog																																																		
Stationnement (NB)	196 places	Investissements à venir																																																			
Équipements sportifs / jeux	1 patinoire 1 sentier piétonnier 1 piste cyclable	Services disponibles	Installation sanitaire, Cantine																																																		
Mobilier																																																					

2.6 Faits saillants de la consultation citoyenne

Déroulement de la soirée

Dans un premier temps, un représentant de Lemay Stratégies (maintenant RCGT) a présenté quelques faits saillants du portrait et du diagnostic des parcs concernés. Par la suite, les citoyens ont participé à un atelier de discussion en sous-groupe afin d'identifier ce qu'il faudrait **MAINTENIR – AMÉLIORER – ÉLIMINER – AJOUTER** au parc de la Baie-de-Magog, pour chacun des 3 secteurs

Un animateur pour chacun des groupes a été interpellé en plénière pour partager le point de vue de leur équipe

Dans les pages suivantes, se trouve une compilation des réponses des groupes de discussion par secteur

2.7 Faits saillants de la consultation citoyenne



Secteur Pointe Merry

MAINTENIR : Les événements, le côté naturel et le couvert forestier, un accès familial et / ou module de jeux pour enfants

AMÉLIORER : L'entretien du sentier piétonnier, l'aménagement paysager, sécurise le croisement entre la piste cyclable et le sentier piétonnier, et qu'on procède à un ensablement de la plage

ÉLIMINER : Le croisement de la piste cyclable et le sentier piétonnier, les peupliers et arbustes qui bloquent la vue sur le lac, les nombreuses structures de béton et la maison Charest (démolition)

AJOUTER : Une passerelle pour accéder à l'île Charest, du mobilier urbain tel que des tables de pique-nique, des douches et toilettes et des quais flottants à droite du quai Macpherson pour les petites embarcations

2.7 Faits saillants de la consultation citoyenne



Secteur Pointe Cabana

MAINTENIR : *l'Acro-parc et le skatepark, la vue sur le lac et les belvédères, le côté naturel et les aménagements floraux et la plage*

AMÉLIORER : *Le stationnement et son entrée, l'aménagement paysager, ensablement de la plage et ajout de sauveteurs (plage surveillée) et les installations du skatepark*

ÉLIMINER : *Les blocs de ciment de chaque côté des belvédères, les toilettes chimiques et les odeurs provenant de la station de pompage*

AJOUTER : *un bloc sanitaire, des tables de pique-nique, une zone détente incluant du mobilier et de l'hébergement aérien*

2.7 Faits saillants de la consultation citoyenne



Secteur Plage des Cantons

MAINTENIR : *L'accessibilité pour tous les citoyens (gratuité), le Club de voile, la quiétude des lieux et du voisinage, les activités familiales et récréatives, la plage et la vue sur le lac*

AMÉLIORER : *La connexion avec la piste multifonctionnelle, l'aménagement du stationnement, le drainage du terrain, le chemin d'accès et l'ensablement de la plage*

ÉLIMINER : *Le labyrinthe, les contrats commerciaux avec le privé, les structures permanentes et le commerce sur la plage*

AJOUTER : *Terrains de volleyball de plage, bâtiment de services avec douches extérieures, zones ombragées, jeux d'eau et structures de jeu flottantes, hébertisme aérien, exerciceurs pour adultes, zone BBQ avec Gazebo, équipements intergénérationnels et de l'aménagement paysager – reboisement*



3 – Enjeux

3.1 Enjeux de développement

Suite à la réalisation du diagnostic et à la démarche de consultation citoyenne, 2 grands enjeux de développement nous apparaissent incontournables:



3.1 Enjeux de développement



ENJEU 1 : La nécessité de bien définir les grandes fonctions du parc (par secteur) dans une perspective de planification à long terme et de saine gestion

La définition des fonctions permettra d'orienter les stratégies d'intervention de manière à respecter la vocation de chacun des espaces du parc et à adapter l'offre de services et d'activités aux expériences qui y seront proposées

ENJEU 2 : La nécessité de placer le lac Memphrémagog (l'eau) au cœur du processus de mise en valeur, et du positionnement du parc

L'élément distinctif du parc de la Baie-de-Magog est l'accès à l'eau sous toutes ses formes et en toutes saisons. Indépendamment des fonctions de chacun des secteurs, cette prérogative devrait orienter son développement et son aménagement.



4 – Concept d'aménagement du parc

4.1 Vision de développement

Le parc de la Baie-de-Magog est un espace naturel exceptionnel qui favorise l'adoption de saines habitudes de vie et qui assure aux citoyens un accès public, privilégié et annuel au lac Memphrémagog, et ce pour les générations à venir. Image de marque de la Ville, il contribue à son développement touristique et économique, sans nuire à sa vocation municipale.



4.2 Orientations



- 1) Définir les principales fonctions pour chacun des trois secteurs et encadrer leur développement
- 2) Dédier le secteur de la Plage des Cantons à la détente et aux loisirs de plein air pour les citoyens afin d'assurer un accès public à l'eau
- 3) Mettre en valeur le lac en priorisant son **accessibilité sous toutes ses formes** (contemplatif, événementiel, ludique et sportif)
- 4) Améliorer l'**offre de services**, dans une perspective de respect de l'environnement et de mise en valeur du patrimoine naturel (verdissement)
- 5) Améliorer la mobilité et l'**accessibilité** entre les 3 grands secteurs et vers le centre-ville

4.3 Axes de développement par secteur



Enjeux

- 1) Définition des grandes fonctions du parc, perspective long terme
- 2) Placer le lac (l'eau) au cœur du processus de mise en valeur et positionnement du parc

— Orientation 1 : Restructurer les principales fonctions des 3 grands secteurs

— Orientation 2 : Dédier le secteur Plage des Cantons à la détente et loisirs de plein air pour les citoyens

— Orientation 3 : Mettre en valeur le lac en priorisant son accessibilité

— Orientation 4 : Améliorer l'offre de services, perspective de respect environnement

— Orientation 5 : Améliorer la mobilité et l'accessibilité entre les secteurs et vers centre-ville

Axes par secteur

- Positionnement
- Connectivité
- Sécurité
- Promotion
- Signalisation

Parc Baie de Magog (général)

- Mobilité et stationnement
- Aménagement généraux
- Partenariats
- Activités et services
- Mise en valeur

Plage des Cantons

- Mobilité et stationnement
- Événements
- Aménagements généraux
- Partenariats
- Activités et services
- Mise en valeur

Pointe Cabana

- Mobilité et stationnement
- Événements
- Aménagement généraux
- Partenariats
- Activités et services
- Mise en valeur

Pointe Merry

4.4 Approche conceptuelle

Le positionnement privilégié pour chacun des secteurs influencera directement l'élaboration des stratégies de développement. Voici les éléments clés (fonction, usagers à privilégier et les types d'interrelation que les usagers pourront avoir avec le lac)



4.4 Approche conceptuelle



L'approche du concept de développement du Parc de la Baie-de-Magog repose sur 3 grandes prémisses. La «**FONCTION**» encadre le type d'activités et services qu'on devrait y retrouver, les «**USAGERS**» précise le profil des utilisateurs ciblés et «l'**INTERRELATION AVEC LE LAC**» les opportunités de rapprochement entre les utilisateurs et le lac Memphrémagog

Pointe Merry

- **Fonction:** détente, nautique et événementielle
- **Usagers:** citoyens et visiteurs
- **Interrelation avec le lac:** contemplation, plage, petites embarcations, croisière, activités hivernales

Pointe Cabana

- **Fonction:** détente, activités de loisir encadrés, événementielle
- **Usagers:** citoyens et visiteurs
- **Interrelation avec le lac:** contemplation, plage, petites embarcations, activités hivernales

Plage des Cantons

- **Fonction:** détente et activités de loisir libres en plein air
- **Usagers:** prioritairement les citoyens
- **Interrelation avec le lac:** contemplation, plage, petites embarcations, activités hivernales

4.5 Expériences proposées



À long terme, dans le respect de sa vision de développement, le Parc pourra évoluer et offrir à ses usagers plusieurs expériences enrichies par des activités et services

Pointe Merry

- **Activités:** Petits événements, modules d'entraînement pour adultes, circuit pédestre, piste multifonctionnelle, modules de jeux pour enfants, excursions en train et croisières, plage et baignade, «Land Art», sentier glacé, patinoire, prestations artistiques en plein air
- **Services:** Bloc sanitaire, bistro – cantine, zones de détente, passerelle et belvédère, accès au stationnement Dumoulin via une passerelle, petit auditorium en plein air , stationnement pour 175 véhicules, piste multifonctionnelle

Pointe Cabana

- **Activités:** Petits et grands événements, Accro-parc, Skatepark, sentier glacé
- **Services:** Bloc sanitaire, chapiteau pour Accro-parc, stationnement pour 200 véhicules, accès au stationnement Dumoulin via passerelle, zones de détente, pergola pour le Skatepark, location vélos et petites embarcations, piste multifonctionnelle, tangons, parcours nage en eau libre

Plage des Cantons

- **Activités:** Plage et baignade, structure de jeux flottante, zone d'activités pour enfants incluant jeux d'eau et aires de jeux, beach volleyball, pétanque, fers, Club de voile, espaces de jeux libres, pêche sur la glace, ski cerf-volant
- **Services:** Bloc sanitaire incluant douches extérieures, grande pergola avec BBQ, bistro et cantine, location salle pour citoyens, stationnement pour +/- 150 véhicules, zones détente, location d'embarcations, quai pour les baigneurs

4.6 Plan conceptuel



4.7 Projet Divertigo



Le processus d'élaboration du concept de développement du parc de la Baie-de-Magog a permis d'identifier la principale fonction de chacun des 3 grands secteurs. En ce qui concerne spécifiquement la Plage des Cantons, nous recommandons:

Que la Ville préserve cet espace et l'aménage pour le bénéfice de ses citoyens et des familles plus particulièrement

Que cet accès public au lac, incluant la portion boisée et la zone humide, soit mis en valeur en favorisant la détente et les loisirs de plein air

Que les activités commerciales de nature intensive y soient proscrites

En ce sens, nous recommandons à la Ville de proposer au promoteur du projet Divertigo un accès à un autre site plus propice pour ce type d'activité.

4.7 Projet Divertigo



Le Secteur Cabana

Une portion du Secteur Cabana présenterait un potentiel d'intégration intéressant, à la fois pour la Ville et le promoteur.

La zone située entre la rue Cabana, le chemin François-Hertel, la Route 112 et Stationnement Cabana.

Avantages pour la Ville et le promoteur

Secteur déjà privilégié pour les activités plus intensives pour ados et enfants (Accro-parc et skate park)

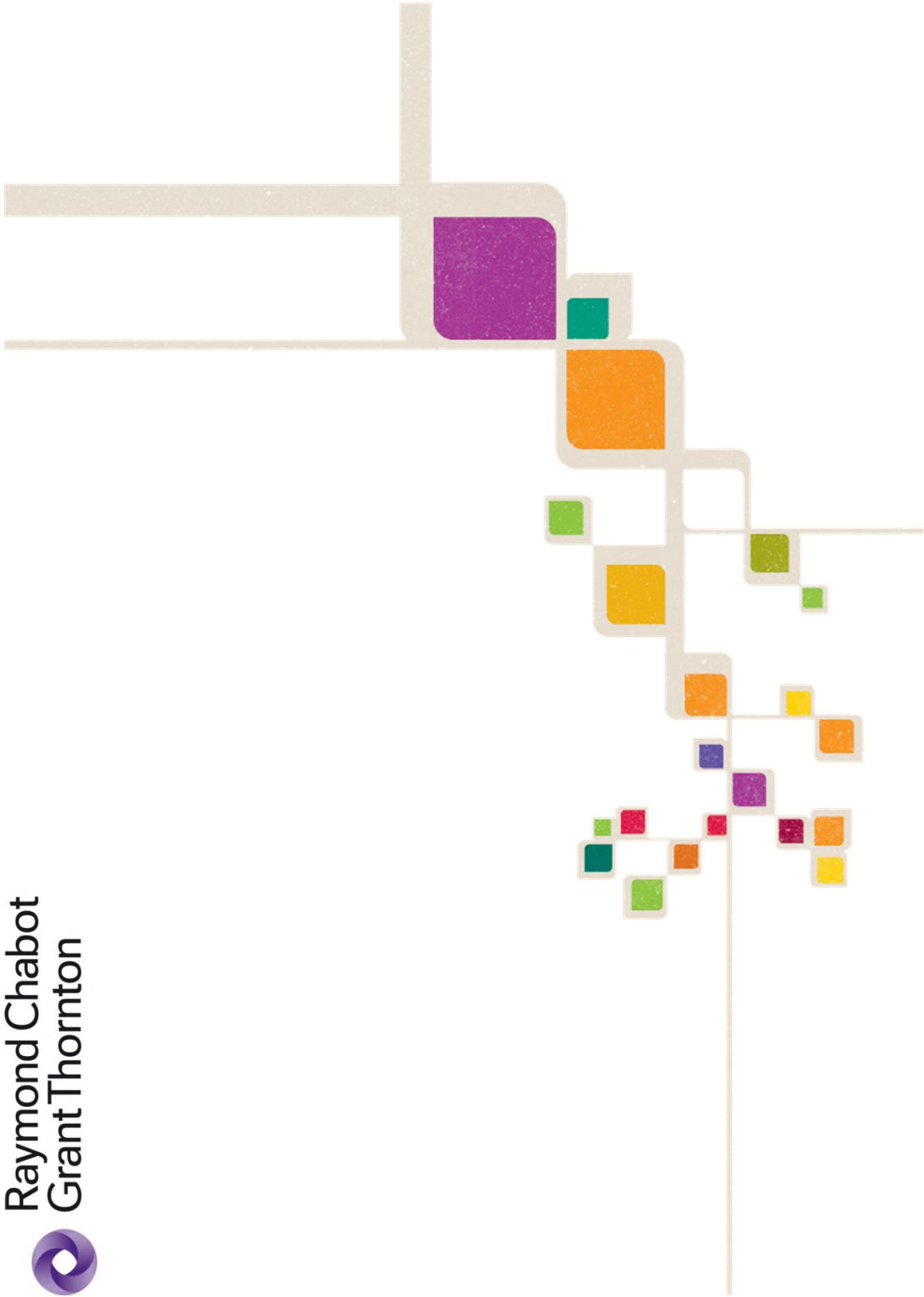
Belle vue sur le lac, la rivière et le parc régional

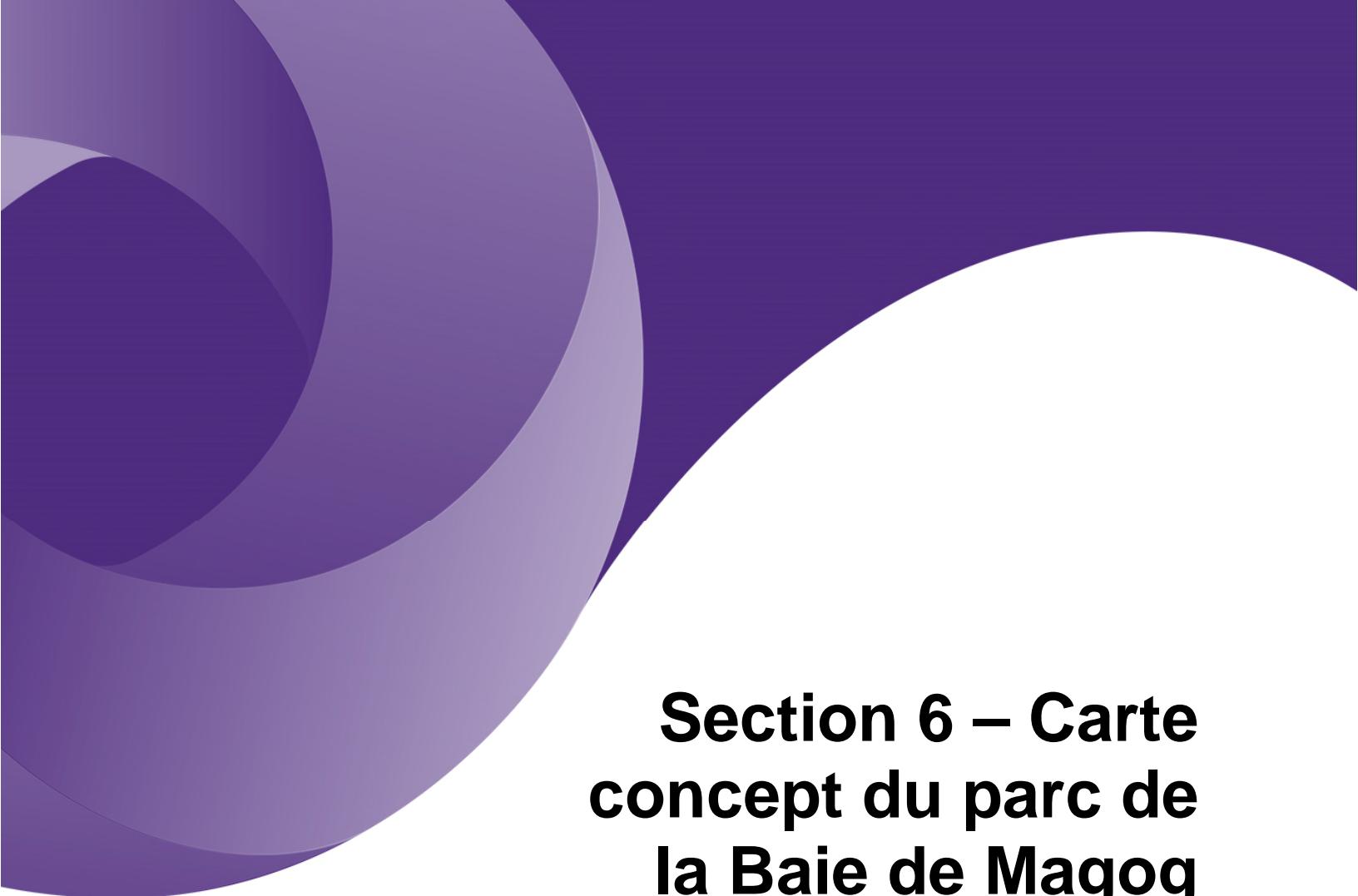
Possibilité de Tyroliennes (aller-retour) par-dessus la rivière

Excellente visibilité en bordure de la 112 et accès facile via la Route verte

Infrastructures de services et stationnement déjà existants

Plusieurs autres activités récréo-touristiques et événements à proximité





Section 6 – Carte concept du parc de la Baie de Magog

Légende

Activités	
Événement	Module d'entraînement pour adultes
Circuit pédestre	Circuit pédestre
Piste multifonctionnelle	Modules de jeux pour enfants
Plage et baignade	Plage et baignade
Excursion en train et croisière	Excursion en train et croisière
Sentier glaçé	Sentier glaçé
Patinoire	Patinoire
Land Art	Prestation artistique en plein air
Skatepark	Land Art
Acroparc	Skatepark
Structure de jeux flottante	Acroparc
Jeux d'eau	Structure de jeux flottante
Beach volleyball	Jeux d'eau
Pétanque	Beach volleyball
Fers	Pétanque
Club de voile	Fers
Espace de jeux libres	Club de voile
Pêche sur la glace	Espace de jeux libres
Ski cerf-volant	Pêche sur la glace
Services	
Bloc sanitaire	Club cerf-volant
Bistro-cantine	Bloc sanitaire
Zones de détente	Bistro-cantine
Passerelle et bélvédère	Zones de détente
P Stationnement	Passerelle et bélvédère
Piste multifonctionnelle	P Stationnement
Chapiteau	Piste multifonctionnelle
Pergola	Chapiteau
Location de vélo	Pergola
Location d'embarcation	Location de vélo
Location de salle pour citoyens	Location d'embarcation
Parcours nage en eau libre	Location de salle pour citoyens
Douches extérieures	Parcours nage en eau libre
BBQ	Douches extérieures
Tangons	BBQ
Quai pour les baigneurs	Tangons





Annexes

ANNEXE 1 FICHES TECHNIQUES DES PARCS ET ESPACES VERTS

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET ESPACES VERTS

Annexe 1

FICHES TECHNIQUES
2017-02-28

1. Parc Courtemanche



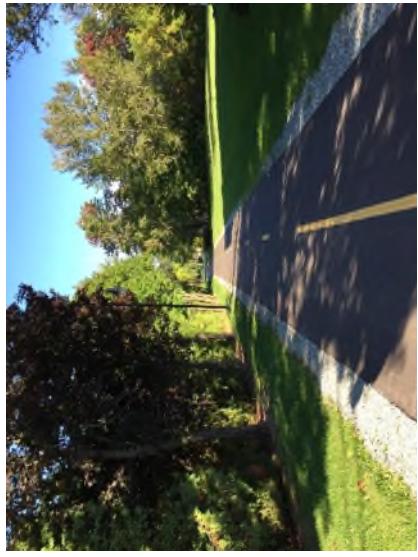
District	District de la rivière (#1)		Activités pratiquées	Module de balançoires, détente, haite
Typologie	Parc de voisinage		Types utilisateurs	Famille
Fonction	Loisirs et détente		Offre récréo-touristique connexe	Aucune
Superficie (m ²)	671 m ²		Sentiers VM existants (km)	-
Propriété	Ville de Magog		Sentiers Randonnée (km)	-
Usage	Public		Sentiers multi existants (km)	-
Forme	Triangulaire		Potentiel de connectivité	Parc au sein d'un quartier résidentiel
Caractéristiques physiques	Parc de quartier à la convergence de deux rues		Difficulté de terrain - pentes	géométrie du site exiguë
Distance du noyau villageois	1,43 km		Contraintes	Proximité des voies véhiculaires
Bâtiment(s)	Aucun		Intérêt ou attrait particuliers	Petit parc de quartier
Stationnement (NB)	Aucun			
Équipements sportifs / jeux	Jeux pour enfants, surface : sable/terre 3 balançoires 1 balançoire bébé 1 surface de sable			Investissements à venir
Mobilier	Surface : gazon 1 poubelle	1 banc		
Services disponibles	Aucun			

2. Parc du Ruisseau



District		District de la rivière (#1)		Activités pratiquées	
Typologie	Parc de voisinage				
Fonction	Loisirs et détente				
Superficie (m ²)	13 552 m ²				
Propriété	Ville de Magog				
Usage	Public				
Forme	Irrégulière en "L" avec piste multifonctionnelle vers le quartier adjacent				
Caractéristiques physiques	Présence du ruisseau, d'un ponceau et d'une portion boisée				
Distance du noyau villageois	2,07 km				
Bâtiment(s)	Petit bâtiment pour le patin l'hiver				
Stationnement (NB)	Aucun				
Équipements sportifs / jeux	Jeux pour enfants, surface : sable 1 glissade 4 balançoires 2 balançoires bébé	1 patinoire 1 basketball (1 poteau avec panier)			
Mobilier	Surface : gazon 1 table	1 poubelle 3 bancs			
Services disponibles	Piste cyclable, Sentier asphalté, Bâtiment				
					Rénovation des aires de jeux, travaux prévus automne 2016 L'espace de la patinoire doit être reconverti : pétanque,
					Présence du ruisseau et zone boisée
					Présence immédiate du chemin de fer
					Présence du ruisseau et zone boisée
					Investissements à venir

3. Parc Élie



District		District de la rivière (#1)		Activités pratiquées	
Typologie	îlot de verdure				
Fonction	Riverain/linéaire, loisir et détente				
Superficie (m ²)	9 217 m ²				
Propriété	Ville de Magog				
Usage	Public				
Forme	Allongée				
Caractéristiques physiques	Parc linéaire structuré par la piste cyclable				
Distance du noyau villageois	1,17 km				
Bâtiment(s)	Aucun				
Stationnement (NB)	Aucun				
Équipements sportifs / jeux	Aucun				
Mobilier	Surface : gazon 1 poubelle	1 banc			
Services disponibles	Piste cyclable				
				Investissement à venir	

4. Parc Saint-Patrice (Sections Est et Ouest)



District	District de la rivière (#1)	Activités pratiquées
Typologie	Voisinage	Piste cyclable, halte, contemplation
Fonction	Riverain/linéaire, loisir et détente	Cyclistes, famille
Superficie (m2)	11 504 m2	Offre récréo-touristique connexe
Propriété	Ville de Magog	Sentiers VM existants (km)
Usage	Public	Sentiers Randonnée (km)
Forme	Allongée, parc riverain	Sentiers multi existants (km)
Caractéristiques physiques	Parc en rive entre la rivière Magog et la rue St-Patrice Est	Potentiel de connectivité
Distance du noyau villageois	2,04 km	Difficulté de terrain - pentes
Bâtiment(s)	Aucun	Contraintes
Stationnement (NB)	Aucun	Intérêt ou attrait particuliers
Équipements sportifs / jeux	Aucun	
Mobilier	Surface : gazon 2 tables	Investissements à venir
Services disponibles	Piste cyclable, halte de repos, stationnements	

5. Parc Assomption - Duplessis



District		District Omerville (#2)		Activités pratiquées	
Typologie	Parc de voisinage				Modules de jeux, halte
Fonction	Loisirs et détente				Familles
Superficie (m ²)	395 m ²			Offre récréo-touristique connexe	-
Propriété	Ville de Magog			Sentiers VM existants (km)	-
Usage	Public			Sentiers Randonnée (km)	-
Forme	Triangulaire			Sentiers multi existants (km)	-
Caractéristiques physiques	Très petit parc entouré de voies véhiculaires			Potentiel de connectivité	Bon, parc très accessible
Distance du noyau villageois	4,5 km			Difficulté de terrain - pentes	Terrain plat
Bâtiment(s)	Aucun			Contraintes	Ajout d'éléments plus difficile à faire étant donné la petite taille du parc, voies véhiculaires à proximité
Stationnement (NB)	Aucun			Intérêt ou attrait particuliers	Parc intimiste
Équipements sportifs / jeux	Surface : sable et petite roche 1 balançoire 1 balançoire bébé				
Mobilier	2 bancs	1 poubelle			
Services disponibles	Aucun				
					Investissements à venir

6. Parc des Amis



District		District Omerville (#2)		Activités pratiquées	
Typologie	Parc de voisinage				Pétanque, plaine de jeux libres
Fonction	Loisirs et détente				Résidents, gens du troisième âge, plaine de jeux libres
Superficie (m2)	2 090 m2				Types utilisateurs
Propriété	Ville de Magog				Offre récréo-touristique connexe
Usage	Public				Sentiers VM existants (km)
Forme	Rectangulaire				Sentiers Randonnée (km)
Caractéristiques physiques	Parc situé au centre de services (église, dépanneur...)				Sentiers multi existants (km)
Distance du noyau villageois	4,22 km				-
Bâtiment(s)	Abri ouvert				Potentiel de connectivité
Stationnement (NB)	8 places				Difficulté de terrain - pentes
Équipements	1 pétanque, surface : gravier				Contraintes
	jeux				Présence immédiate des résidences
Mobilier	Surface : béton	2 tables			Positionnement central du parc dans le quartier favorisant la convivialité
Services disponibles	9 bancs				
	Abri et éclairage de sécurité				
					Investissements à venir

7. Parc des Boisés



District		District Omerville (#2)		Activités pratiquées	
Typologie	Parc de voisinage				
Fonction	Loisirs et détente				
Superficie (m ²)	3 163 m ²				
Propriété	Ville de Magog				
Usage	Public				
Forme	Allongé, parc de type corridor reliant deux rues				
Caractéristiques physiques	Présence d'arbres, caractère naturel				
Distance du noyau villageois	3,1 km				
Bâtiment(s)	-				
Stationnement (NB)	-				
Équipements sportifs / jeux	Jeux pour enfants, surface : gazon 1 glissades 18 mois à 12 ans (2002) 2 animaux à ressort 18 mois à 5 ans (2002)	1 basketball (1 poteau avec 2 paniers) 1 volleyball (2 poteaux, aucun filet)			
Mobilier	Surface : gazon 4 bancs (un manquant)	4 poubelles			
Services disponibles	Aucun				
				Investissement à venir	

8. Parc des Pionniers



District		District Omerville (#2)		Activités pratiquées		Modules de jeux	
Typologie	Parc de voisinage			Types utilisateurs	Familles		
Fonction	Loisir et détente			Offre récrétouristique connexe	Boisés et friches tout autour à explorer		
Superficie (m2)	6 438 m2			Sentiers V/M existants (km)	-		
Propriété	Ville de Magog			Sentiers Randonnée (km)	0,2 km		
Usage	Public			Sentiers multi existants (km)	-		
Forme	Rectangulaire			Potentiel de connectivité	Faible, parc en retrait du quartier, on doit le découvrir		
Caractéristiques physiques	Espace de jeux et plaine de jeux libres			Difficulté de terrain - pentes	Terrain plat		
Distance du noyau villageois	4,1 km			Contraintes	Manque de visibilité et le parc ne semble pas lié à son contexte		
Bâtiment(s)	Aucun			Intérêt ou attrait particuliers	Caractère naturel de friche et d'arbres		
Stationnement (NB)	Environ 20 places de stationnement informelles						
	Jeux pour enfants, surface : sable	3 animaux sur ressort et à bascule 18 mois à 5 ans					
Équipements sportifs / jeux	1 glissade 5 à 12 ans (2002)	4 balançoires					
	1 module 5 à 12 ans (2012)	2 balançoires pour bébé					
				Investissements à venir			
Mobilier	1 parcours psychomoteur						
	Surface : gazon	2 poubelles					
	4 bancs	1 support à vélos					
Services disponibles	2 tables						
	Éclairage, sentier asphalté, abreuvoir						

9. Parc Ginette-Gaudreau (parc école)



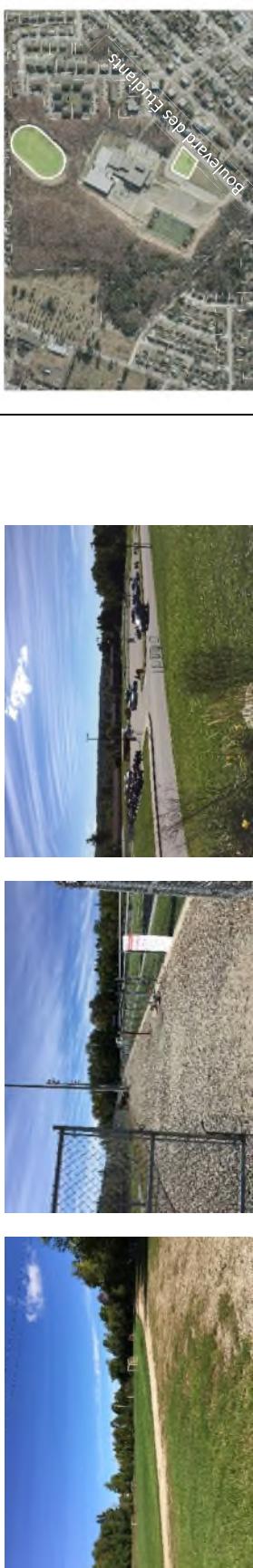
District		District Omerville (#2)		Activités pratiquées	
Typologie		Parc de quartier		Types utilisateurs	
Fonction	École			Offre récréotouristique connexe	Écoliers et jeunes familles
Surface (m²)	1 980 m ²			Sentiers VM existants (km)	Le parc donne accès aux deux écoles
Propriétaire	Ville de Magog, Commission scolaire			Sentiers Randonnée (km)	-
Usage	Semi-public (parc école)			Sentiers multi existants (km)	-
Forme	Rectangulaire			Potentiel de connectivité	Parc situé au centre du quartier
Caractéristiques physiques	Parc clôturé, inclus dans la cour d'école			Difficulté de terrain - pentes	-
Distance du noyau villageois	4,1 km			Contraintes	Parc destiné avant tout aux écoliers
Bâtiment(s)	Aucun (hormis l'école)			Intérêt ou attrait particuliers	Grande diversité d'activités et de sports
Stationnement (NB)	Stationnements de l'école disponibles				
Équipements sportifs / jeux	Jeux pour enfants, surface : copeaux de bois 1 module 5 à 12 ans (2014) 1 module 5 à 12 ans (2013) 1 module 18 mois à 12 ans (2013) 2 stations fitness extérieur barre fixe 18 mois à 12 ans (2013)		6 balançoires 2 balançoires bébé Surface asphalte 1 basketball 2 ballons rotatifs 1 soccer (7 joueurs avec 2 bancs de joueurs)		Investissements à venir
Mobilier	Surface : gazon 3 bancs 2 poubelles		2 tables 1 support à vélo		
Services disponibles	Éclairage de sécurité				

10. Parc secteur Omerville



District		District Omerville (#2)		Activités pratiquées	
Typologie	Parc urbain	Types utilisateurs	Sportifs	Offre récrétouristique connexe	Boisés adjacents, accès autoroutiers faciles
Fonction	Sportif, loisirs et détente	Sentiers VM existants (km)	-	Sentiers Randonnée (km)	-
Superficie (m²)	87 255 m ²	Sentiers multi existants (km)	-	Potentiel de connectivité	Bon potentiel, mais en retrait du quartier considérant le caractère plus régional du parc
Propriété	Ville de Magog	Difficulté de terrain - pentes	Terrain plat	Contraintes	Parc très structuré, peu d'espace disponible pour l'ajout d'éléments
Usage	Public	Intérêt ou attrait particuliers	Tenue d'événements sportifs de haut niveau		
Forme	Triangulaire				
Caractéristiques physiques	Grand parc régional logeant plusieurs plateaux sportifs				
Distance du noyau villageois	3,6 km				
Bâtiment(s)	4 bâtiments				
Stationnement (NB)	165 places de stationnement				
Équipements sportifs / jeux	Jeux pour enfants, Surface : gravier et gazon 1 glissade 5 à 12 ans (2002) 1 animal à resort 18 mois à 5 ans (2002) 4 balançoires 2 balançoires bébé	1 baseball (5 estrades) Surface : sable et gazon 1 patinoire ou pickell ball (1 estrade), surface : asphalte 1 basketball (1 estrade) Surface : asphalte Soccer Football			
Mobilier	Surface : gazon 2 tables 10 poubelles non permanentes	Surface : asphalte 1 module planche à roulette			
Services disponibles	Bâtiment, installation sanitaire, chambre des joueurs				

11. École secondaire de la Ruche (parc école)



District		District des Sommets (#3)		Activités pratiquées			
Typologie	Parc urbain						
Fonction	École						
Superficie (m2)	19 480 m2						
Propriété	Ville de Magog, Commission scolaire						
Usage	Semi-public (parc école)						
Forme	Irrégulière						
Caractéristiques physiques	Plusieurs plateaux de terrains de sportifs						
Distance du noyau villageois	1,35 km						
Bâtiment(s)	Aucun						
Stationnement (NB)	300 places sur le terrain de l'école						
Équipements sportifs / jeux	1 soccer ou football (soccer à 11 joueurs ou football), surface : synthétique (3 estrades, 2 bancs de joueurs)	1 soccer ou football, surface naturelle 2 terrains volleyball (4 poteaux sans filet), surface : gazon 1 patinoire, surface : asphalte 2 basketball (5 poteaux et paniers), surface : asphalte				Investissements à venir	
Mobilier	Surface : gazon 1 poubelle						
Services disponibles	1 toilette de location + accès au centre sportif						

12. Parc des Patriotes



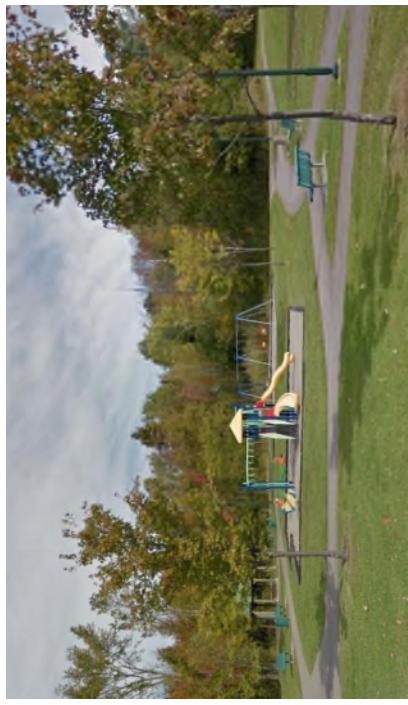
District		District des Sommets (#3)		Activités pratiquées	
Typologie	Parc de voisinage			Types utilisateurs	Jeunes familles
Thématique spécifique	Loisirs et détente			Offre récréotouristique connexe	Plusieurs boisés adjacents
Superficie (m ²)	9 607 m ²			Sentiers VM existants (km)	-
Propriété	Ville de Magog			Sentiers Randonnée (km)	0,24 km
Usage	Public			Sentiers multi existants (km)	-
Forme	Triangulaire			Potentiel de connectivité	Bon, trois accès permettent d'accéder au parc
Caractéristiques physiques	Espace clos entouré de résidences et d'un boisé			Difficulté de terrain - pentes	Terrain plat
Distance du noyau villageois	2,1 km			Contraintes	Parc situé en arrière lot, espace exigu
Bâtiment(s)	Cabane			Intérêt ou attrait particuliers	Site boisé
Stationnement (NB)	Aucun				
Équipements sportifs / jeux	Jeux pour enfants, surface : sable 1 module (sans description) 4 balançoires 2 balançoires bébé		1 patinoire, surface : asphalte		Investissements à venir
Mobilier	Surface : gazon 1 table 2 bancs		1 poubelle 1 support à vélo		
Services disponibles	Éclairage de sécurité				

13. Parc des Sommets



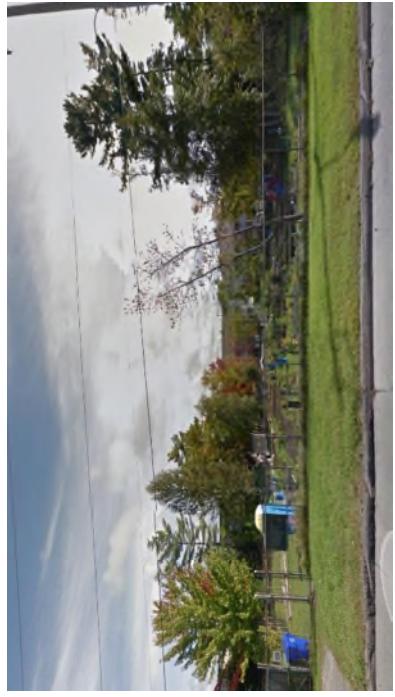
District	District des Sommets (#3)			Activités pratiquées	Module de jeux, halte, promenade
	Typologie	Parc de voisinage	Familles		
Fonction	Loisir et détente			Types utilisateurs	
Superficie (m2)	4 930 m2			Offre récréo-touristique connexe	-
Propriété	Ville de Magog			Sentiers VM existants (km)	-
Usage	Public			Sentiers Randonnée (km)	-
Forme	Rectangulaire			Sentiers multi existants (km)	0,11 km
Caractéristiques physiques	Espace de modules et espace de jeux libres			Potentiel de connectivité	Bon, portion du parc donnant sur la rue
Distance du noyau villageois	1,9 km			Difficulté de terrain - pentes	-
Bâtiment(s)	Aucun			Contraintes	Parc très près des résidences, bruit
Stationnement (NB)	Aucun			Intérêt ou attrait particuliers	Petit parc pochette intimiste
Équipements sportifs / jeux	Jeux pour enfants, surface : sable 1 module 5 à 12 ans (2007) 2 animaux à ressort et à bascule	4 balançoires 2 balançoires bébé			
Mobilier	Surface : gazon 3 tables 4 bancs	1 poubelle 1 support à vélo			
Services disponibles	Éclairage, Sentier asphalté, Abreuvoir			Investissements à venir	

14. Parc Général-Vanier



District		District des Sommets (#3)		Activités pratiquées	
Typologie	Parc de voisinage			Types utilisateurs	Modules de jeux, halte, déambulation
Fonction	Loisir et détente			Offre récréotouristique connexe	Famille, randonneurs
Superficie (m²)	7 965 m ²			Sentiers VM existants (km)	Boisé adjacent pour la randonnée
Propriété	Ville de Magog			Sentiers Randonnée (km)	-
Usage	Public			Sentiers multi existants (km)	0,315 km
Forme	Carré			Potentiel de connectivité	-
Caractéristiques physiques	Terrain entre deux développements résidentiels			Difficulté de terrain - pentes	Parc en retrait, mais parcouru de sentiers
Distance du noyau villageois	1,25 km				Terrain plat
Bâtiment(s)	Aucun			Contraintes	Présence de nombreux arbres à considérer pour l'implantation de nouveaux équipements
Stationnement (NB)	Aucun			Intérêt ou attrait particuliers	Caractère très boisé du parc
Équipements sportifs / jeux	Jeux pour enfants, Surface : sable 1 module 5 à 12 ans	2 animaux à ressort et à bascule 2 balançoires 2 balançoires bébé			
Mobilier	Surface : gazon 5 bancs 2 poubelles	3 tables 1 support à vélo			
Services disponibles	Sentier asphalté, Abreuvoir				
					Investissements à venir

15. Jardins communautaires



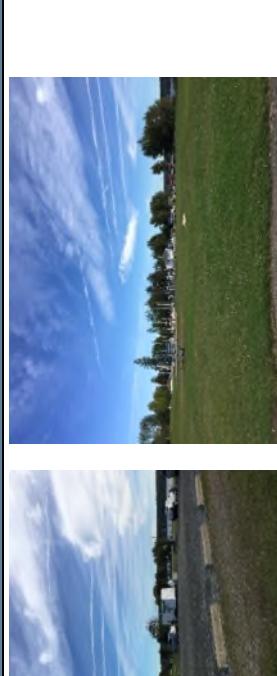
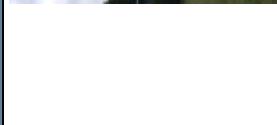
District	District des Sommets (#3)		Activités pratiquées	
Typologie	lot de verdure / placette			Jardinage, socialisation
Fonction	Loisir et détente			Jardiniers et citoyens du quartier
Superficie (m ²)	2 265 m ²		Offre récréotouristique connexe	À proximité d'écoles
Propriété	Ville de Magog		Sentiers VM existants (km)	-
Usage	Semi public (accès aux membres)		Sentiers Randonnée (km)	-
Forme	Rectangulaire		Sentiers multi existants (km)	-
Caractéristiques physiques	Terrain voué à l'agriculture, boisé et friches adjacents		Potentiel de connectivité	Site clôturé, accessible via la rue
Distance du noyau villageois	1,58 km		Difficulté de terrain - pentes	
Bâtiment(s)	Cabanon		Contraintes	Clientèle ciblée
Stationnement (NB)	-		Intérêt ou attrait particuliers	Point de rencontre important et d'échange, portion boisée attrayante
Équipements sportifs / jeux	Petit module de jeux			
Mobilier	Poubelles et recyclage Toilette chimique	Bancs		Investissements à venir
Services disponibles	Éclairage de rue et ajout d'un appareil d'éclairage vers le jardin			

16. Parc de la Baie de Magog / secteur Pointe Merry



District		District du Marais (#4)		Activités pratiquées	
Typologie	Parc urbain				Randonnée, halte, déambulation, festivals et événements
Fonction	Riverain/linéaire, loisir et détente				Sportif, famille, amateur de plein-air, visiteurs
Superficie (m2)	57 875 m2				À proximité des autres parcs riverains, activités nautiques, villégiature, train, festivals et événements
Propriété	Ville de Magog				
Usage	Public				
Forme	Péninsulaire				
Caractéristiques physiques	Bordée par l'eau sur trois côtés et un stationnement sur un côté. Pointe dans le lac.				
Distance du noyau villageois	0,8 km				
Bâtiment(s)	5 bâtiments				
Stationnement (NB)	196 places				
Équipements sportifs / jeux	1 patinoire 1 sentier piétonnier 1 piste cyclable	1 sentier glacé 1 volleyball			
Mobilier					
Services disponibles	Installation sanitaire, Cantine				
					Investissements à venir

17. Parc de la Baie de Magog / secteur Plage des Cantons

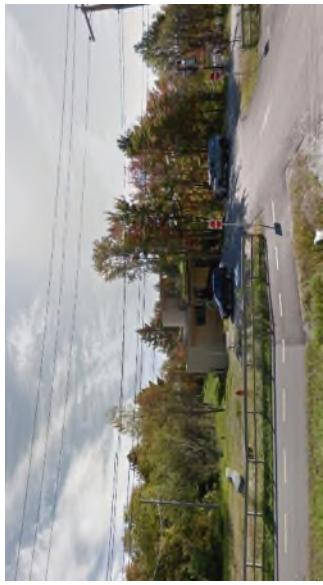
	<p>Activités pratiquées</p> <p>Volleyball, sport de plage, récréation, halte, marche, sports nautiques, labyrinthe</p> <p>Types utilisateurs</p> <p>Sportif, famille, amateur de plein-air</p>
	<p>Offre récréo-touristique connexe</p> <p>Sentiers VM existants (km) -</p> <p>Sentiers Randonnée (km) -</p> <p>Sentiers multi existants (km) 0,14 km</p> <p>Potentiel de connectivité</p> <p>Très élevé, la piste cyclable rattaché le site avec les autres parcs en rive du lac</p> <p>Difficulté de terrain - pentes</p> <p>Aucun</p>
	<p>Contraintes</p> <p>La configuration du site induit un cul-de-sac, on doit revenir sur ses pas afin de découvrir les autres parcs riverains situés à proximité</p> <p>Intérêt ou attrait particuliers</p> <p>Présence du lac et des activités nautiques</p>
	<p>Stationnement (NB)</p> <p>Environ 350 places de stationnements informelles</p> <p>Équipements sportifs / jeux</p> <p>1 sentier piétonnier, surface : gravier 1 volleyball 1 plage Jeux pour enfants, surface : sable 4 animaux à ressorts 2 animaux bascules 4 balançoires 2 balançoires bébé Parc de planche à roulette</p> <p>Mobilier</p> <p>Surface : gazon 15 poubelles non permanentes 1 banc, 1 recyclage 1 poubelle 2 voies 17 tables de pique-nique non permanentes</p> <p>Services disponibles</p> <p>Installation sanitaires, Cantine, Location d'embarcation nautique, abreuvoir, Douches extérieures, piste cyclable</p> <p>Investissements à venir</p>

18. Parc des Cerisiers



District		District du Marais (#4)		Activités pratiquées		Modules de jeux, halte, marche, jeux libres	
Type	Logement	Type	Logement	Type	Logement	Type	Logement
Fonction	Loisir et détente			Types utilisateurs		Familles	
Superficie (m ²)	5 575 m ²			Offre récrétouristique connexe		Près du marais de la Rivière aux cerises	
Propriété	Ville de Magog			Sentiers VM existants (km)	-		
Usage	Récrétatif			Sentiers Randonnée (km)	0,2 km		
Forme	Rectangulaire			Sentiers multi existants (km)	-		
Caractéristiques physiques	Milieu d'îlot résidentiel, entre deux rues			Potentiel de connectivité		Bonne, bien connecté au quartier	
Distance du noyau villageois	1,4 km			Difficulté de terrain - pentes		Terrain plat	
Bâtiment(s)	Aucun			Contraintes		Résidences à proximité des zones récréatives	
Stationnement (NB)	Aucun			Intérêt ou attrait particuliers		Parc bien organisé ayant une végétation nature	
Équipements sportifs / jeux		Jeux pour enfants. Surface : sable 1 module 5 à 12 ans (2013) 3 animaux à ressorts 1 parcours d'équilibre	4 balançoires 2 balançoires bébé 1 pétanque, surface : gazon	Investissements à venir			
Mobilier		Surface : gazon 8 bancs 3 tables		2 poubelles 2 supports à vélo			
Services disponibles							

19. Marais de la Rivière aux Cerises



District		District du Marais (#4)		Activités pratiquées	
Typologie	Parc régional			Types utilisateurs	Randonnée, exploration, halte
Fonction	Nature/conservation, loisir et détente			Offre récréotouristique connexe	Amateur de plein-air
Superficie (m ²)	1 230 990 m ²			Sentiers VM existants (km)	En continuité avec le parc riverain du lac Memphrémagog et à proximité du centre-ville
Propriété	Ville de Magog			Sentiers Randonnée (km)	
Usage	Public			Sentiers multi existants (km)	8,5 km
Forme	Pointe			Potentiel de connectivité	Excellent potentiel de connectivité, zone d'accueil
Caractéristiques physiques	Parc-nature			Difficulté de terrain - pentes	Modulations naturelle du site
Distance du noyau villageois	1,25 km			Contraintes	aire de conservation, difficulté d'ajouter de nouveaux équipements et programmation
Bâtiment(s)	Aucun			Intérêt ou attrait particuliers	Caractère naturel de conservation et immensité du site à proximité du centre-ville de Magog
Stationnement (NB)	240 places et environ 225 places informelles				
Équipements sportifs / jeux	1 sentier piétonnier			Investissements à venir	
Mobilier					
Services disponibles	Bâtiment de services et d'interprétation, terrasse couverte, tour d'observation			Priorisation de développement	

20. Parc entre la rue principale Ouest et le chemin François-Hertel



District		District du Marais (#4)		Activités pratiquées	
Typologie	îlot de verdure / placette				Randonnée, halte, déambulation
Fonction	Ornementale, riverain / linéaire			Types utilisateurs	Sportif, famille, amateur de plein-air, à proximité des autres parcs riverains, activités nautiques, villégiature, train, festivals et événements
Superficie (m ²)	22 970 m ²			Offre récréo-touristique connexe	
Propriété	Ville de Magog			Sentiers VM existants (km)	-
Usage	Public			Sentiers Randonnée (km)	0,7 km
Forme	Rectangulaire			Sentiers multi existants (km)	0,8 km
Caractéristiques physiques	Bordé par trois rues			Potentiel de connectivité	La piste cyclable et sentiers rattachent le site avec les autres parcs en rive du lac
Distance du noyau villageois	1,5 km			Difficulté de terrain - pentes	Terrain plat
Bâtiment(s)	1 bâtiment de service			Contraintes	Présence des voies véhiculaires
Stationnement (NB)	Stationnement informel, environ 200 places			Intérêt ou attrait particuliers	Bel espace bien aménagé et planté
Équipements sportifs / jeux	1 sentier piétonnier, surface : gravier	1 piste cyclable, surface : asphalte			
Mobilier	Surface : gazon 3 tables	8 bancs 2 poubelles			Investissements à venir
Services disponibles	Éclairage				

21. Halte routière Merry Nord



District		District du Marais (#4)		Activités pratiquées	
Typologie	Îlot de verdure				
Fonction	Ornementale			Types utilisateurs	
Superficie (m ²)	4 293 m ²			Offre récréotouristique connexe	
Propriété	Ville de Magog			Sentiers VM existants (km)	
Usage	Public			Sentiers Randonnée (km)	
Forme	Rectangulaire			Sentiers multi existants (km)	
Caractéristiques physiques	En bordure de route			Potentiel de connectivité	
Distance du noyau villageois	2 km			Difficulté de terrain - pentes	
Bâtimenit(s)	Aucun			Contraintes	
Stationnement (NB)	Aucun			Intérêt ou attrait particuliers	
Équipements sportifs / jeux				Investissements à venir	
Mobilier					
Services disponibles					

22. Parc de la Baie de Magog / secteur des Plages Est et Ouest



District		District du Marais (#4)		Activités pratiquées	
Typologie	Parc urbain			Types utilisateurs	Sportifs, famille, amateur de plein-air, visiteurs
Fonction	Riverain / linéaire, loisir et détente			Offre récréo-touristique connexe	À proximité des autres parcs riverains, activités nautiques, villégiature, train, festivals et événements
Superficie (m ²)	25 175 m ²			Sentiers VTT existants (km)	-
Propriété	Ville de Magog			Sentiers Randonnée (km)	0,74 km
Usage	Public			Sentiers multi existants (km)	0,74 km
Forme	Allongée			Potentiel de connectivité	Très élevé, la piste cyclable rattaché le site avec les autres parcs en rive du lac
Caractéristiques physiques	Berges ouvertes vers le lac			Difficulté de terrain - pentes	Aucun
Distance du noyau villageois	1,25 km et 2,4 km			Contraintes	Terrain étroits entre la route verte et la rive du lac
Bâtiment(s)	5 gazebos et 4 bâtiments			Intérêt ou attrait particuliers	Vues d'exception sur la baie de Magog
Stationnement (NB)	Aucune et environ 350 places informelles			Investissements à venir	
Équipements	2 plages	1 piste cyclable			
	1 sentier piétonnier	1 sentier glacé			
Mobilier					
Services disponibles	Location d'embarcation nautique, Éclairage				

23. Parc de la Baie de Magog / secteur Pointe Cabana



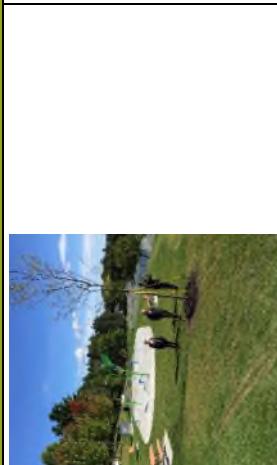
District		District du Marais (#4)		Activités pratiquées	
Typologie		Parc urbain		Randonnée, halte, déambulation	
Fonction		Riverain / linéaire, loisir et détente		Sportif, famille, amateur de plein-air, visiteurs	
Superficie (m2)		45 170 m2		À proximité des autres parcs riverains, activités nautiques, villégiature, train, festivals et événements	
Propriété		Ville de Magog		Sentiers VM existants (km)	
Usage		Public		Sentiers Randonnée (km)	
Forme		Triangulaire et allongée		0,29 km	
Caractéristiques physiques		Bordé par une rue sur le côté ouest et le lac		Sentiers multi existants (km)	
Distance du noyau villageois		1,6 km		0,19 km	
Bâtiment(s)		Aucun		Potentiel de connectivité	
Stationnement (NB)		Aucun		La piste cyclable et sentiers rattachent le site avec les autres parcs en rive du lac	
Équipements sportifs / jeux		Surface : asphalte 1 sentier piétonnier		Difficulté de terrain - pentes	
Mobilier		Surface : gazon 12 poubelles non permanentes 30 bancs		-	
Services disponibles		Éclairage		Contraintes	
				Vues d'exception sur la baie de Magog	
				Investissements à venir	
				Priorisation de développement	

24. Parc Brassard-St-Patrice (parc école)



District		District des Pionniers (#6)		Activités pratiquées		Modules de jeux, lignages ludiques	
Type	Typologie	Type	Types utilisateurs	Type	Types utilisateurs	Type	Types utilisateurs
Fonction	Parc de voisinage					Écoliers et familles	
Superficie (m2)	5 385 m2					Parc situé près de la rue Principale, donc au cœur des activités récréotouristiques de la ville	
Propriété	Ville de Magog, Commission scolaire						
Usage	Semi-public (parc école)						
Forme	rectangulaire						
Caractéristiques physiques	Terrain annexe d'une école						
Distance du noyau villageois	0,3 km						
Bâtiment(s)	Aucun (hormis celui de l'école)						
Stationnement (NB)	28 places de stationnement						
Équipements sportifs / jeux	Jeux pour enfants, surface : copeaux de bois 1 module 5 à 12 ans 1 parcours d'agilité						
Mobilier	Surface : copeaux de bois 1 table						
Services disponibles	Jardin classe verte et éclairage de sécurité						
						Investissements à venir	

25. Parc Horan

	<p>Activités pratiquées</p> <p>Modules de jeux, jeu d'eau, pétanque, tennis et halte</p> <p>Types utilisateurs</p> <p>Sportifs et familles</p>
	<p>Offre récréo-touristique connexe</p> <p>À proximité du boisé de l'école secondaire la Ruche</p> <p>Sentiers VM existants (km)</p> <p>-</p> <p>Sentiers Randonnée (km)</p> <p>-</p> <p>Sentiers multi existants (km)</p> <p>-</p> <p>Potentiel de connectivité</p> <p>Parc bien en vue au sein du quartier, bonne connectivité</p>
	<p>Difficulté de terrain - pentes</p> <p>Terrain fortement pentu</p> <p>Contraintes</p> <p>Une portion du parc est située près des résidences</p>
	<p>Intérêt ou attrait particuliers</p> <p>Chaque niveau de terrain propose un plateau d'activité</p> <p>Équipements sportifs / jeux</p> <p>1 pétanque, surface : gravier 1 tennis, surface : béton 1 jeu d'eau, surface : béton</p> <p>Jeux pour enfants, surface : sable</p> <p>1 module 18 mois à 9 ans (année inconnue) 1 animal à ressort 4 balançoires 4 balançoires bébé</p> <p>Investissements à venir</p> <p>Mobilier</p> <p>Surface : béton, 6 bancs Surface : gazon 2 bancs, 2 tables 2 poubelles déchet/compost</p> <p>Surface : gazon 1 blanc 2 tables (1 non permanente) 1 poubelle</p> <p>Services disponibles</p> <p>Bâtiment, Installation sanitaire, fontaine à boire</p> <p>Priorisation de développement</p>

26. Parc Brassard pavillon (parc École)



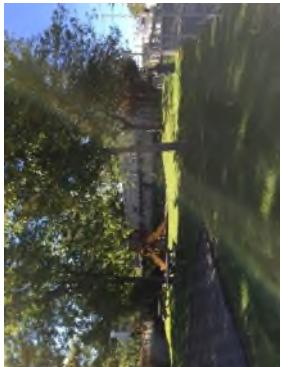
District		District Centre (#7)		Activités pratiquées	
Typologie	Parc de voisinage			Déambulation, halte	
Fonction	Loisir et détente			Touristes, travailleurs, résidents, écoliers	
Superficie (m2)	538 m2			Offre récréotouristique connexe	
Propriété	Ville de Magog			Sentiers VM existants (km)	-
Usage	Public			Sentiers Randonnée (km)	-
Forme	Forme rectangulaire			Sentiers multi existants (km)	-
Caractéristiques physiques	Petit parc école			Potentiel de connectivité	-
Distance du noyau villageois	0,43 km			Difficulté de terrain - pentes	Terrain à paliers
Bâtiment(s)	Aucun			Contraintes	
Stationnement (NB)	Aucun, beaucoup sur les terrains annexes			Intérêt ou attrait particuliers	Parc situé près d'activités commerciales, touristiques et récréatives, cœur de la ville historique
Équipements sportifs / jeux	Module de jeux				
Mobilier					
Services disponibles	Installation sanitaire et abris			Investissements à venir	

27. Parc des Braves



District		District Centre (#7)		Activités pratiquées	
Typologie	Parc de voisinage				Déambulation, halte
Fonction	Loisir et détente			Types utilisateurs	Touristes, travailleurs, résidents, écoliers
Surface (m ²)	1 800 m ²			Offre récrétouristique connexe	Parc adjacent à la rue Principale, donc au cœur des activités récrétouristiques de la ville
Propriété	Ville de Magog			Sentiers VM existants (km)	-
Usage	Public			Sentiers Randonnée (km)	0,14 km
Forme	Deux terrains séparés de forme rectangulaire			Sentiers multi existants (km)	-
Caractéristiques physiques	Place publique au cœur de la ville et parc école			Potentiel de connectivité	Parc au cœur de la ville, fort potentiel de connectivité
Distance du noyau villageois	0,43 km			Difficulté de terrain - pentes	Terrain plat
Bâtiment(s)	Un abris et bâtiment de services			Contraintes	
Stationnement (NB)	Aucun, beaucoup sur les terrains annexes			Intérêt ou attrait particuliers	Parc situé au centre d'activités commerciales, touristiques et créatives, cœur de la ville historique
Équipements sportifs / jeux	1 sentier piétonnier				
Mobilier	4 tables 7 bancs	1 support à vélos 5 poubelles			Investissements à venir
Services disponibles	Installation sanitaire et abris				

28. Parc des Tisserands



District		District Centre (#7)		Activités pratiquées	
Typologie	Parc de voisinage				Modules de jeux, halte, détente
Thématique spécifique	Loisir et détente			Types utilisateurs	Jeunes familles
Superficie (m ²)	940 m ²			Offre récrétouristique connexe	À proximité d'une avenue commerciale (rue Sherbrooke)
Propriété	Ville de Magog			Sentiers VM existants (km)	-
Usage	Public			Sentiers Randonnée (km)	-
Forme	Rectangulaire			Sentiers multi existants (km)	-
Caractéristiques physiques	Parc en coin d'un lot résidentiel			Potentiel de connectivité	Petit parc bien intégré au sein du quartier
Distance du noyau villageois	0,53 km			Difficulté de terrain - pentes	Terrain légèrement pentu
Bâtiment(s)	Aucun			Contraintes	Presque toute la totalité du parc est investie
Stationnement (NB)	Aucun			Intérêt ou attrait particuliers	Parc ayant une bonne visibilité au cœur du quartier
Équipements sportifs / jeux	Jeux pour enfants, surface : gravier 1 module (aucune description)	2 balançoires 2 balançoires bébé			
Mobilier	Surface : gazon 2 bancs	2 tables non-permanentes 1 support à vélo			
Services disponibles	Aucun			Investissements à venir	

29. Parc Maurice-Théroux

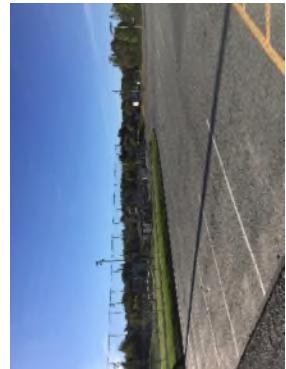


District	District Centre (#7)		Activités pratiquées				
Typologie	Parc de quartier		Types utilisateurs	Baseball, hockey, patinage, modules de jeux			
Fonction	Sportive, loisir et détente		Offre récréo-touristique connexe	Sportif et jeunes enfants			
Superficie (m2)	8 700 m2		Sentiers VM existants (km)	-			
Propriété	Ville de Magog		Sentiers Randonnée (km)	-			
Usage	Public		Sentiers multi existants (km)	-			
Forme	Rectangulaire		Potentiel de connectivité	Site adjacent aux bâtiments de la ville et du quartier			
Caractéristiques physiques	Terrain annexe à un terrain municipal		Difficulté de terrain - pentes	Terrain plat			
Distance du noyau villageois	0,86 km		Contraintes	Site complètement organisé et occupé			
Bâtiment(s)	Un bâtiment de service		Intérêt ou attrait particuliers	Bonne offre récréative pour tous			
Stationnement (NB)	88 places de stationnement						
Équipements sportifs / jeux	1 baseball (petit avec estrades 100 places, surface : sable et gazon 1 baseball grand 1 patinoire, surface : gazon	Jeux pour enfants, surface : gazon 1 glissade (année inconnue) 2 balançoires 2 endroits de pratique		Investissements à venir			
Mobilier	Surface : gazon 2 tables non-permanentes	5 poubelles non-permanentes					
Services disponibles	Éclairage, Bâtiment cantine						

30. Parc Saint-Jean Bosco (parc école)

	<p>District District Centre (#7)</p> <p>Typologie Parc de voisinage</p> <p>Fonction École</p> <p>Superficie (m2) 2 950 m2</p> <p>Propriété Ville de Magog, Commission scolaire</p> <p>Usage Semi-public (parc école)</p> <p>Forme rectangulaire</p> <p>Caractéristiques physiques Parc faisant parti de la cour d'école</p> <p>Distance du noyau villageois 1,15 km</p> <p>Bâtiment(s) Aucun</p> <p>Stationnement (NB) 13 places sur le terrain de l'école</p> <p>Équipements sportifs / jeux 4 jeux de ballons attachés, surface : asphalte 1 basketball, surface : asphalte Jeux pour enfants, surface : gravier 1 modules 5 à 12 ans (2004) 1 glissade (année inconnue)</p> <p>Mobilier Surface : gazon 3 bancs</p> <p>Services disponibles -</p>
	<p>Activités pratiquées</p> <p>Types utilisateurs</p> <p>Offre récréo-touristique connexe</p> <p>Sentiers VM existants (km)</p> <p>Sentiers Randonnée (km)</p> <p>Sentiers multi existants (km)</p> <p>Potentiel de connectivité</p> <p>Difficulté de terrain - pentes</p> <p>Contraintes</p> <p>Intérêt ou attrait particuliers</p>
	<p>Modules de jeux, plusieurs sports et liganages ludiques</p> <p>Familles et jeunes enfants</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>Parc au centre des activités du quartier (école), hautement fréquenté</p> <p>Terrain plat</p> <p>Bon potentiel récréatif</p>
	<p>Activités pratiquées</p> <p>Types utilisateurs</p> <p>Offre récréo-touristique connexe</p> <p>Sentiers VM existants (km)</p> <p>Sentiers Randonnée (km)</p> <p>Sentiers multi existants (km)</p> <p>Potentiel de connectivité</p> <p>Difficulté de terrain - pentes</p> <p>Contraintes</p> <p>Intérêt ou attrait particuliers</p>
	<p>Modèles de jeux, plusieurs sports et liganages ludiques</p> <p>Familles et jeunes enfants</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>Parc au centre des activités du quartier (école), hautement fréquenté</p> <p>Terrain plat</p> <p>Bon potentiel récréatif</p>

31. Parc de l'est



District		District Monseigneur Véz (#8)		Activités pratiquées	
Fonction	Parc urbain				Tennis, baseball, softball, soccer et hockey
Fonction	Sportif, loisir et détente			Types utilisateurs	Sportifs et familles
Superficie (m ²)	121 300 m ²			Offre récréo-touristique connexe	Boisé adjacent à développer et présence de la rivière Magog pour les sports nautiques
Propriété	Ville de Magog			Sentiers VM existants (km)	-
Usage	Public			Sentiers Randonnée (km)	-
Forme	Triangulaire			Sentiers multi existants (km)	0,57 km
Caractéristiques physiques	Parc entre rivière Magog et quartier et boisés			Potentiel de connectivité	Faiblement connecté, mais qui a le potentiel de l'être davantage
Distance du noyau villageois	1,4 km			Difficulté de terrain - pentes	Terrain aménagé en plateaux
Bâtiment(s)	Aréna de Magog et un bâtiment de service			Contraintes	Site très organisé, offre récréative inexistante (modules de jeux)
Stationnement (NB)	103 places, environ 225 places informelles			Intérêt ou attrait particuliers	Accès à la rivière et présence du boisé au pourtour, site très fréquenté (Aréna)
Équipements sportifs / jeux		1 Baseball (2 estrades 200 places) 1 softball (1 estrade (100 places), surface : sable et gazon 2 tennis (1 filet seulement), surface : Asphalte	1 soccer (2 soccer à 7 joueurs ou 1 à 11 1 (soccer à 9 joueurs), surface : gazon	Investissements à venir	
Mobilier	Surface : béton 9 tables non permanentes	15 Poubelles non permanentes			
Services disponibles	Éclairage, Bâtiment + abri, Chambres des joueurs, Toilettes, Abreuvoir				

32. Parc des Hautes-sources

		<p>District District Monseigneur Véz (#8)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Typologie</th> <th>Parc de quartier</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonction</td> <td>Sportive, loisir et détente</td> </tr> <tr> <td>Superficie (m²)</td> <td>24 000 m²</td> </tr> <tr> <td>Propriété</td> <td>Ville de Magog</td> </tr> <tr> <td>Usage</td> <td>Public</td> </tr> <tr> <td>Forme</td> <td>Rectangulaire</td> </tr> <tr> <td>Caractéristiques physiques</td> <td>Parc plane gazonné ouvert entouré de résidences</td> </tr> <tr> <td>Distance du noyau villageois</td> <td>2,1 km</td> </tr> <tr> <td>Bâtiment(s)</td> <td>Petit bâtiment de service</td> </tr> <tr> <td>Stationnement (NB)</td> <td>37 (au Centre de la petite enfance)</td> </tr> </tbody> </table> <p>Activités pratiquées</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Types utilisateurs</th> <th>Offre récréotouristique connexe</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sportifs et familles</td> <td>Plusieurs petits boisés autour à développer</td> </tr> <tr> <td>Sentiers VM existants (km)</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Sentiers Randonnée (km)</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Sentiers multi existants (km)</td> <td>0,62 km</td> </tr> </tbody> </table> <p>Potentiel de connectivité</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Difficulté de terrain - pentes</th> <th>Contraintes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Terrain pentu et modulé</td> <td>Proximité immédiate des résidences</td> </tr> </tbody> </table> <p>Intérêt ou attrait particuliers</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Jeux pour enfants, surface :</th> <th>Investissements à venir</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 pétanque, surface : gravier</td> <td>1 module 18 mois à 5 ans (2005)</td> </tr> <tr> <td>1 patinoire ou pickleball</td> <td>1 module 5 à 12 ans (2005)</td> </tr> <tr> <td>1 basketball, surface : asphalte</td> <td>2 animaux à ressort 18 mois à 5 ans</td> </tr> <tr> <td></td> <td>3 balançoires à bascule</td> </tr> <tr> <td></td> <td>6 balançoires</td> </tr> <tr> <td></td> <td>2 balançoires bébé</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1 balançoire pneu</td> </tr> </tbody> </table> <p>Mobilier</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Surface : gazon</th> <th>2 tables</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>6 bancs</td> <td>2 supports à vélo</td> </tr> <tr> <td>5 poubelles</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Services disponibles</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Éclairage, Sentier asphalté, Bâtiment, Abreuvoir</th> <th></th> </tr> </thead> </table>	Typologie	Parc de quartier	Fonction	Sportive, loisir et détente	Superficie (m²)	24 000 m ²	Propriété	Ville de Magog	Usage	Public	Forme	Rectangulaire	Caractéristiques physiques	Parc plane gazonné ouvert entouré de résidences	Distance du noyau villageois	2,1 km	Bâtiment(s)	Petit bâtiment de service	Stationnement (NB)	37 (au Centre de la petite enfance)	Types utilisateurs	Offre récréotouristique connexe	Sportifs et familles	Plusieurs petits boisés autour à développer	Sentiers VM existants (km)	-	Sentiers Randonnée (km)	-	Sentiers multi existants (km)	0,62 km	Difficulté de terrain - pentes	Contraintes	Terrain pentu et modulé	Proximité immédiate des résidences	Jeux pour enfants, surface :	Investissements à venir	1 pétanque, surface : gravier	1 module 18 mois à 5 ans (2005)	1 patinoire ou pickleball	1 module 5 à 12 ans (2005)	1 basketball, surface : asphalte	2 animaux à ressort 18 mois à 5 ans		3 balançoires à bascule		6 balançoires		2 balançoires bébé		1 balançoire pneu	Surface : gazon	2 tables	6 bancs	2 supports à vélo	5 poubelles		Éclairage, Sentier asphalté, Bâtiment, Abreuvoir	
Typologie	Parc de quartier																																																											
Fonction	Sportive, loisir et détente																																																											
Superficie (m²)	24 000 m ²																																																											
Propriété	Ville de Magog																																																											
Usage	Public																																																											
Forme	Rectangulaire																																																											
Caractéristiques physiques	Parc plane gazonné ouvert entouré de résidences																																																											
Distance du noyau villageois	2,1 km																																																											
Bâtiment(s)	Petit bâtiment de service																																																											
Stationnement (NB)	37 (au Centre de la petite enfance)																																																											
Types utilisateurs	Offre récréotouristique connexe																																																											
Sportifs et familles	Plusieurs petits boisés autour à développer																																																											
Sentiers VM existants (km)	-																																																											
Sentiers Randonnée (km)	-																																																											
Sentiers multi existants (km)	0,62 km																																																											
Difficulté de terrain - pentes	Contraintes																																																											
Terrain pentu et modulé	Proximité immédiate des résidences																																																											
Jeux pour enfants, surface :	Investissements à venir																																																											
1 pétanque, surface : gravier	1 module 18 mois à 5 ans (2005)																																																											
1 patinoire ou pickleball	1 module 5 à 12 ans (2005)																																																											
1 basketball, surface : asphalte	2 animaux à ressort 18 mois à 5 ans																																																											
	3 balançoires à bascule																																																											
	6 balançoires																																																											
	2 balançoires bébé																																																											
	1 balançoire pneu																																																											
Surface : gazon	2 tables																																																											
6 bancs	2 supports à vélo																																																											
5 poubelles																																																												
Éclairage, Sentier asphalté, Bâtiment, Abreuvoir																																																												

33. Parc Sainte-Marguerite (parc école)



District		District Monseigneur Véz (#8)		Activités pratiquées	
Typologie	Parc de voisinage			Types utilisateurs	Modules de jeux, sports, halte, lignages ludiques
Thématique spécifique	École			Offre récréotouristique connexe	Écoliers et jeunes familles
Superficie (m2)	1340 m2			Sentiers VM existants (km)	Aucun
Propriétaire	Ville de Magog, Commission scolaire			Sentiers Randonnée (km)	-
Usage	Semi-public (parc école)			Sentiers multi existants (km)	-
Forme	Carré			Potentiel de connectivité	Bon potentiel, l'école se situe au centre du quartier et de l'affluence
Caractéristiques physiques	Parc annexé à une école			Difficulté de terrain - pentes	Terrain plat
Distance du noyau villageois	0,7 km			Contraintes	Parc pour les écoliers avant tout
Bâtiment(s)	Aucun (Hormis l'école)			Intérêt ou attrait particuliers	Bonne offre récréative et sportive pour les enfants
Stationnement (NB)	21 places sur le terrain de l'école				
Équipements sportifs / jeux	Jeux pour enfants, surface : gravier 1 module 5 à 12 ans (2012) 1 échelle et cordage à grimper 8 balançoires à bascule 20 balançoires 2 dômes à grimper	Jeux de ballons, surface : asphalte 2 ballons rotatifs 2 ballons attachés 1 multi-ballon 1 basketball			Investissements à venir
Mobilier	Surface : gazon 8 bancs	1 support à vélo			
Services disponibles	Aucun (Possibilité dans l'école)				

34. Parc Quatre saisons-Pspect



District		District Monseigneur Véz (#8)		Activités pratiquées	
Typologie	îlot de verdure / piazzette				
Thématique spécifique	Loisir et détente, ornementale				
Superficie (m2)	4 909 m2				
Propriété					Offre récréo-touristique connexe
Usage					Sentiers V/M existants (km)
Forme					Sentiers Randonnée (km)
Caractéristiques physiques					Sentiers multi existants (km)
Distance du noyau villageois					Potentiel de connectivité
Bâtiment(s)					Difficulté de terrain - pentes
Stationnement (NB)					Contraintes
Équipements sportifs / jeux					Intérêt ou attrait particuliers
Mobilier					Investissements à venir
Services disponibles					

35. Parc du Pont Vel (rive Est)



District		District Monseigneur Vel (#8)		Activités pratiquées	
Typologie	îlot de verdure / piaquette				
Thématique spécifique	Loisir et détente, ornementale				
Superficie (m ²)	2 364m ²				
Propriété					
Usage					
Forme					
Caractéristiques physiques					
Distance du noyau villageois					
Bâtiment(s)					
Stationnement (NB)					
Équipements sportifs / jeux					
Mobilier					
Services disponibles					

36. Parc du Pont Vel (rive Ouest)



District		District Monseigneur Vel (#8)		Activités pratiquées	
Typologie	îlot de verdure / placiette	Types utilisateurs			
Thématique spécifique	Loisir et détente, ornementale	Offre récrétouristique connexe			
Superficie (m ²)	3 467 m ²	Sentiers VM existants (km)			
Propriété		Sentiers Randonnée (km)			
Usage		Sentiers multi existants (km)			
Forme		Potentiel de connectivité			
Caractéristiques physiques		Difficulté de terrain - pentes			
Distance du noyau villageois		Contraintes			
Bâtiment(s)		Intérêt ou attrait particuliers			
Stationnement (NB)		Investissements à venir			
Équipements sportifs / jeux					
Mobilier					
Services disponibles					

37. Parc St-Pie-X (parc école)



District		District Monseigneur Véz (#8)		Activités pratiquées	
Typologie		Parc de voisinage		Modules de jeux, sports légers, halte, lignages ludiques	
Thématique spécifique	École			Écoliers et jeunes familles	
Superficie (m2)	3 940 m2			Offre récrétouristique connexe	
Propriété	Ville de Magog, Commission scolaire			Sentiers VM existants (km)	Aucun
Usage	Semi-public (parc école)			Sentiers Randonnée (km)	-
Forme	Triangulaire			Sentiers multi existants (km)	-
Caractéristiques physiques	Parc annexé à une école			Potentiel de connectivité	Bon potentiel, l'école se situe au centre du quartier et de l'affluence
Distance du noyau villageois	1,9 km			Difficulté de terrain - pentes	Terrain modulé en plateaux plats et portions gazonnées en pente
Bâtiment(s)	Aucun (Hormis l'école)			Contraintes	Parc pour les écoliers avant tout
Stationnement (NB)	16 places sur le terrain de l'école			Intérêt ou attrait particuliers	Bonne offre récréative et sportive pour les enfants et les jeunes familles
Équipements sportifs / jeux	Aire de jeux, modules	Surface : asphalté -4 terrains de lignages sportifs et de jeux		Investissements à venir	
Mobilier	Surface : gazon 3 tables	1 banc 1 poubelle			
Services disponibles	Aucun (Possibilité dans l'école)				

38. Parc Ovila-Bergeron



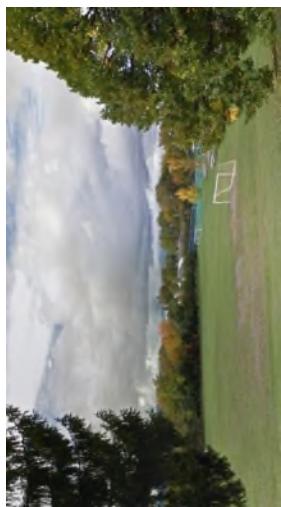
District		District des Marinas (#9)		Activités pratiquées	
Typologie	Parc de voisinage				Piste multifonctionnelle : marche et vélo
Thématique spécifique	Loisir et détente				Plaine de jeux libre , halte
Superficie (m ²)	4 000 m ²				Famille, résidents immédiats
Propriété	Ville de Magog				
Usage	Public				
Forme	Rectangulaire				
Caractéristiques physiques	Parc au sein d'un îlot d'habitation composé d'une aire gazonnée et d'un sentier d'asphalte				
Distance du noyau villageois	0,56 km				
Bâtiment(s)	Aucun				
Stationnement (NB)	Aucun				
Équipements sportifs / jeux	Aucun				
Mobilier	Surface : gazon 1 banc	1 poubelle			
Services disponibles	-				
				Investissements à venir	

39. Parc des Bouleaux



District		District des Marinas (#9)		Activités pratiquées	
Typologie	Parc de voisinage			Types utilisateurs	Jeunes familles
Fonction	Loisir et détente			Offre récréo-touristique connexe	
Superficie (m2)	3 440 m2			Sentiers VM existants (km)	-
Propriété	Ville de Magog			Sentiers Randonnée (km)	-
Usage	Public			Sentiers multi existants (km)	0,058 km
Forme	Rectangulaire			Potentiel de connectivité	Parc connecté au quartier par la petite piste multifonctionnelle
Caractéristiques physiques	Parc au sein d'un îlot d'habitation et adjacent à un boisé			Difficulté de terrain - pentes	Terrain plat
Distance du noyau villageois	0,98 km			Contraintes	Parc à proximité des résidences
Bâtiment(s)	Aucun			Bonne offre de de récréation et présence du boisé adjacent	
Stationnement (NB)	Aucun				
Équipements sportifs / jeux	Surface : sable 1 jeu pour enfants : module 18 mois à 12 ans (2010) 4 balançoires 4 balançoires bébé	1 animal à bascule 2 animaux à ressorts 1 parcours d'équilibre 1 cordage à grimper		Investissements à venir	
Mobilier	Surface : gazon 3 tables	3 bancs 2 poubelles			
Services disponibles	Sentier asphalté, Abreuvoir, Support à vélo, éclairage				

40. Parc Princess Elizabeth (parc école)



District	District des Marinas (#9)		Activités pratiquées	
Typologie	Parc de quartier		Types utilisateurs	
Thématisatique spécifique	École		Offre récréo touristique connexe	
Superficie (m2)	17 700 m2		Sentiers VM existants (km)	Tenue d'événements dans l'école
Propriété	Ville de Magog, Commission scolaire		Sentiers Randonnée (km)	-
Usage	Semi-public (parc école)		Sentiers multi existants (km)	-
Forme	Rectangulaire		Potentiel de connectivité	Site ouvert sur le quartier
Caractéristiques physiques	Parc annexe d'une école		Difficulté de terrain - pentes	-
Distance du noyau villageois	0,65 km		Contraintes	Parc dédié avant tout aux étudiants
Bâtiment(s)	Aucun (hormis l'école)		Intérêt ou attrait particuliers	Immensité du site et bonne offre récréative
Stationnement (NB)	60 places sur le terrain de l'école			
		2 tennis (parc école), surface : tapis gazon 1 soccer (2 buts sans lignage), surface : gazon 2 basketball ou patinoire (6 poteaux et paniers), surface : asphalte 3 jeux de ballons (multi- ballon), surface : gazon	Jeux pour enfants, surface sable : 1 module 5 à 12 ans (2002) 1 glissade 18 mois à 5 ans (2002) 2 animaux à ressorts 1 dôme 1 parcours suspendu 2 jeux d'équilibres 1 cordage à grimper 4 balançoires bébé 2 balançoires bébé	
Mobilier	Surface : Gazon 4 bancs	2 poubelles 1 support à vélo		
Services disponibles	Toilette de location, Jardin classe verte, Éclairage			

41. Rampe de mise à l'eau

		<p>Activités pratiquées</p> <p>Sports de randonnée, mise à l'eau des embarcations nautiques, sport hivernal de glisse</p> <p>Amateurs de sport nautique, cyclistes et piéton de passage, jeune famille pour pente à glisse</p> <p>Types utilisateurs</p> <p>Secteur pères du barrage, artéfacts : structures métalliques et pisciculture</p>
		<p>Offre récrétouristique connexe</p> <p>Sentiers VM existants (km)</p> <p>Sentiers Randonnée (km)</p> <p>Sentiers multi existants (km)</p> <p>Potentiel de connectivité</p> <p>Difficulté de terrain – pentes</p> <p>Contraintes</p> <p>Intérêt ou attrait particuliers</p>
		<p>66 350 m²</p> <p>Ville de Magog</p> <p>Public</p> <p>Triangulaire en rive de la rivière Magog</p> <p>Grandes surfaces de gravier, berges de la rivière</p> <p>0,27 km</p> <p>Un bâtiment de service</p> <p>Environ 240 places informelles</p> <p>1 glissade hivernale</p> <p>Aucun</p> <p>Éclairage de sécurité Piste cyclable Bâtiment</p> <p>Rampe de mise à l'eau</p>
		<p>Investissements à venir</p>

**ANNEXE 2 TABLEAU SYNTHÈSE DE L'INVENTAIRE DES
PARCS ET ESPACES VERTS**

**ANNEXE 3 CARTES DE LA RÉPARTITION DES PARCS ET
LEUR RAYON DE DESSERTE**

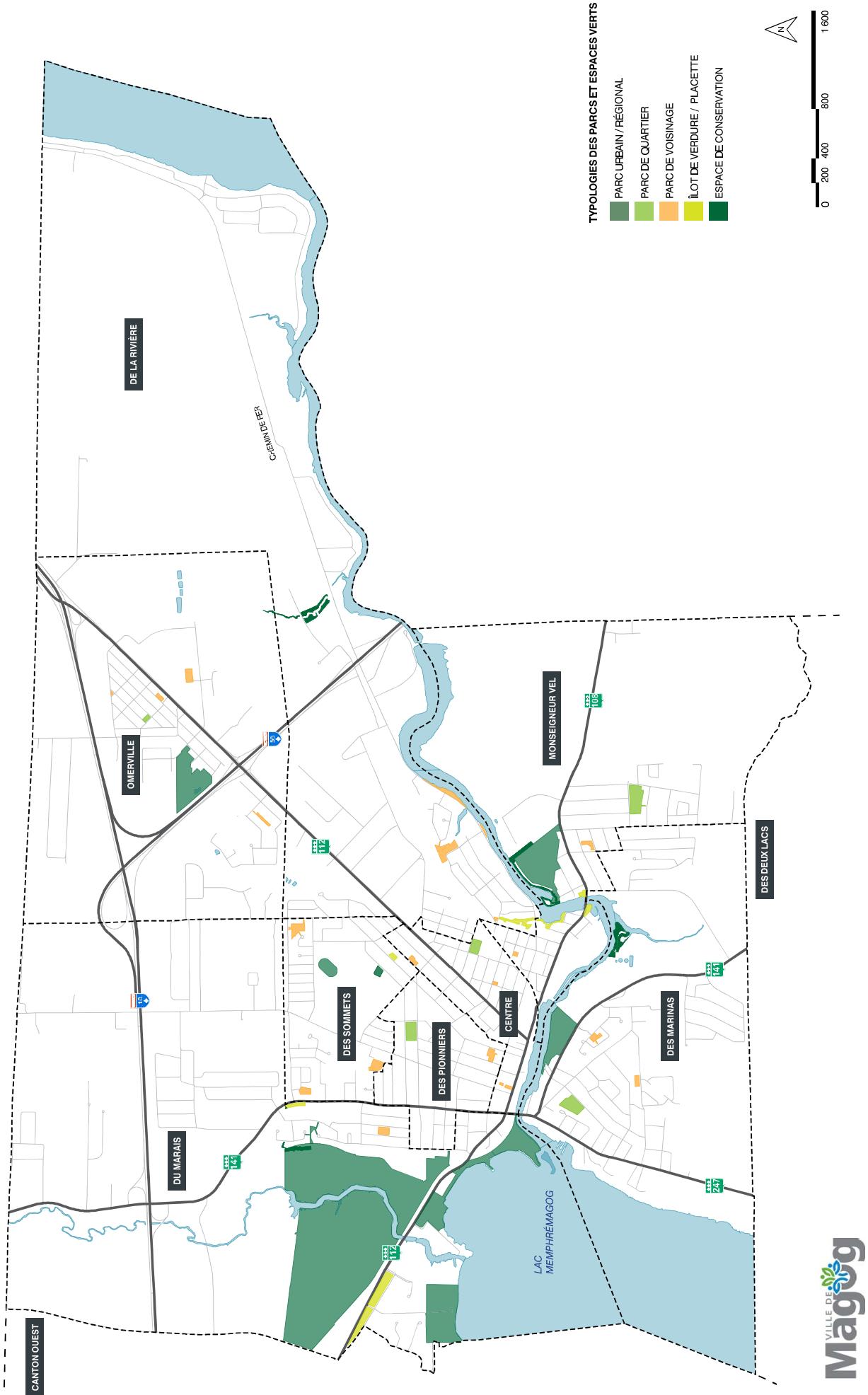
Ville de Magog - Plan directeur des parcs et espaces verts

Localisation des districts



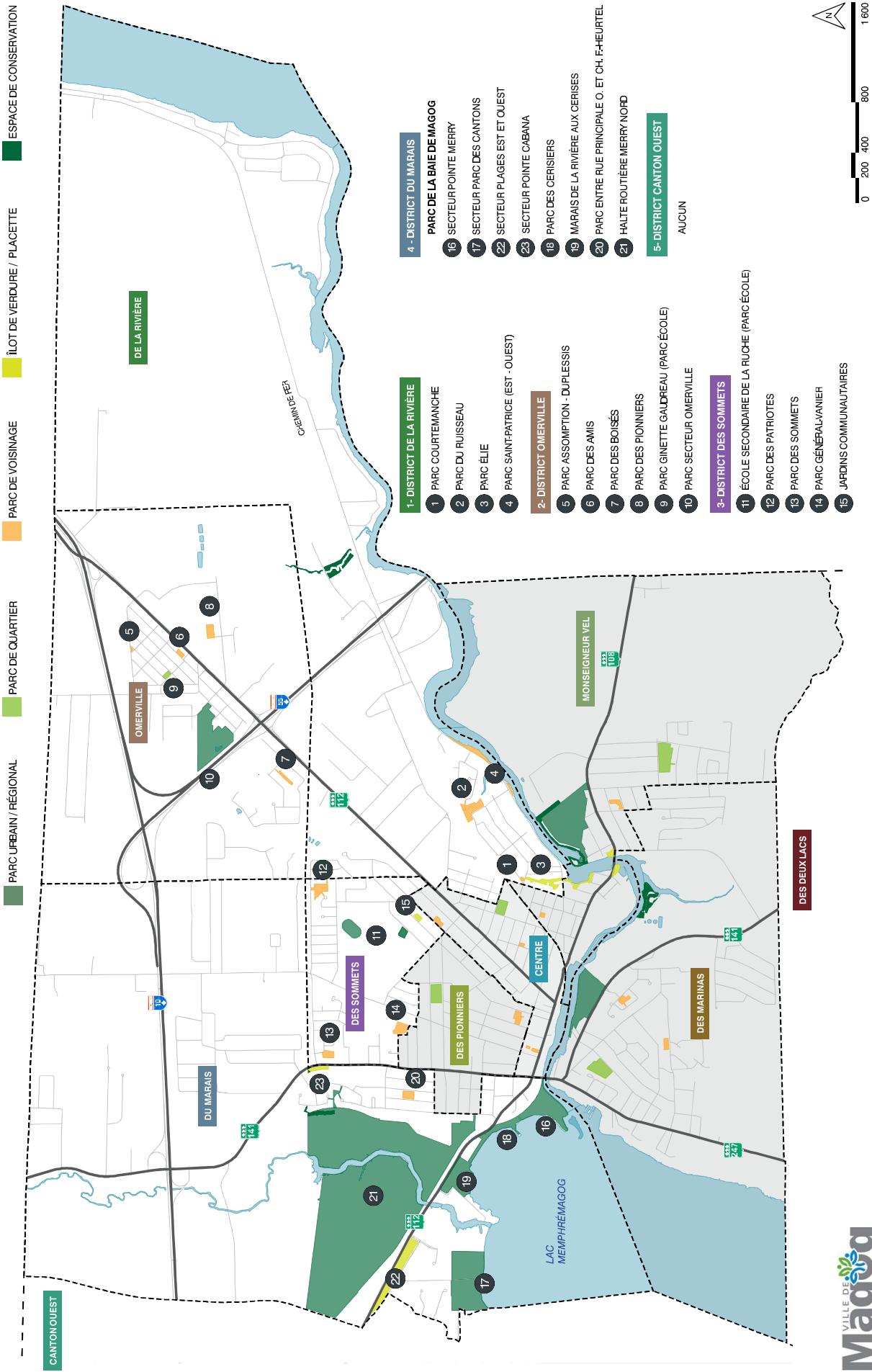
Ville de Magog - Plan directeur des parcs et espaces verts

Localisation des parcs et espaces verts



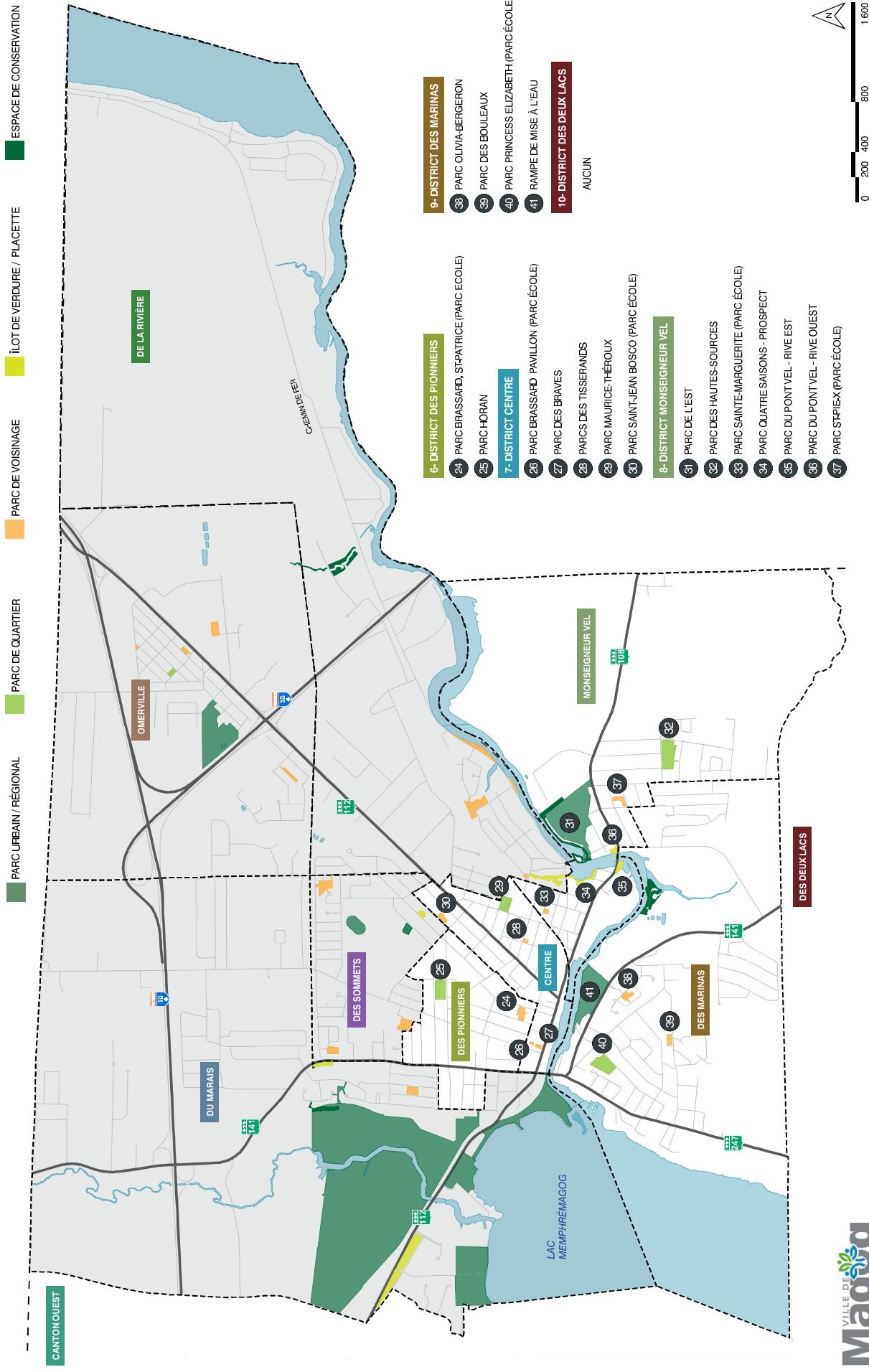
Ville de Magog - Plan directeur des parcs et espaces verts

Identification des parcs et espaces verts



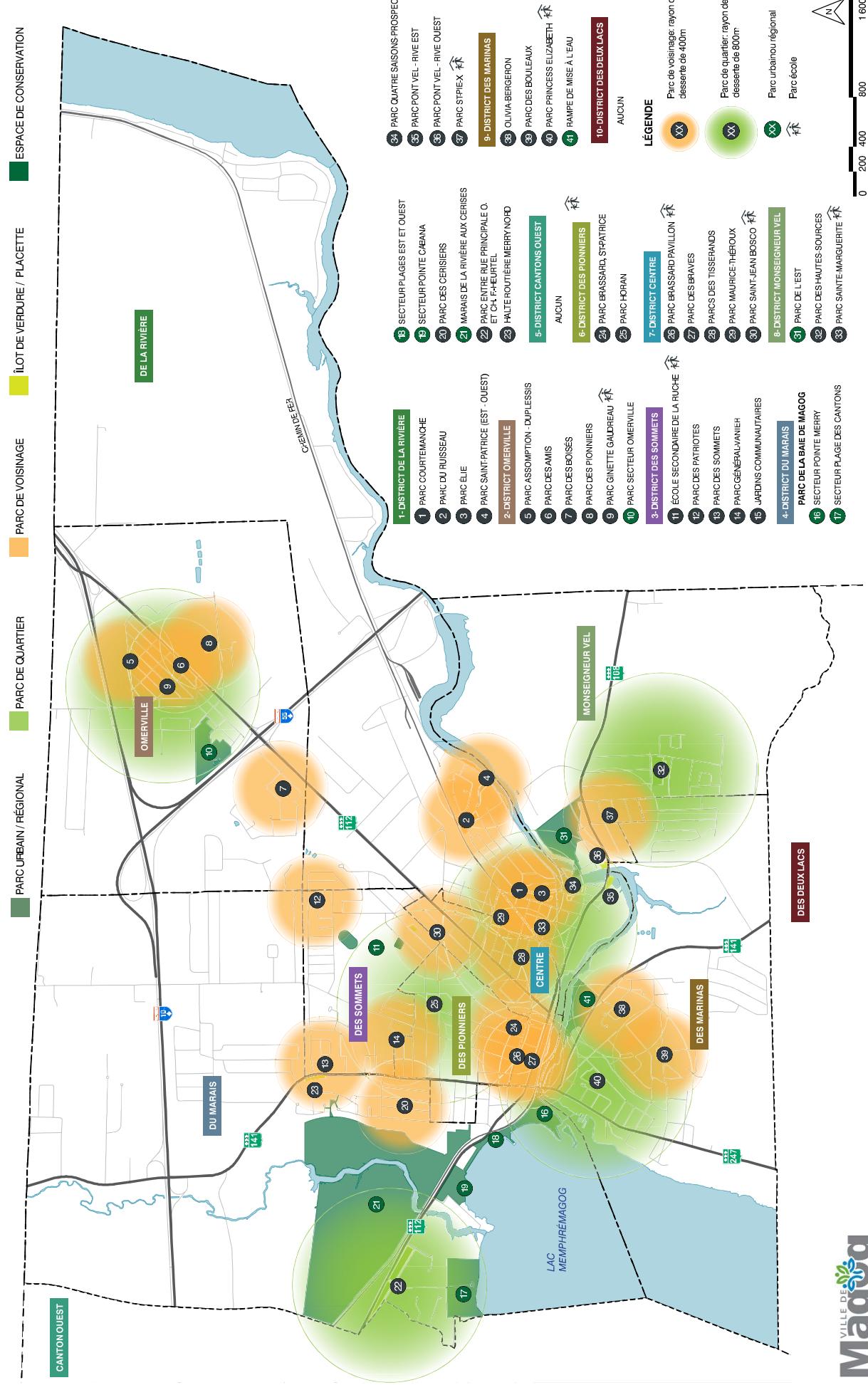
Ville de Magog - Plan directeur des parcs et espaces verts

Identification des parcs et espaces verts



Ville de Magog - Plan directeur des parcs et espaces verts

Répartition et rayon de desserte des parcs et espaces verts



**ANNEXE 4 COMPTE RENDU DES CONSULTATIONS
PUBLIQUES**

PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET ESPACES VERTS DE LA VILLE DE MAGOG

Compte-rendu des consultations publiques des 11 et 12 avril 2017

La tenue des consultations publiques des 11 et 12 avril dernier aura permise à un peu plus de 140 citoyens d'échanger et se prononcer sur leur vision de développement des parcs de Magog. La soirée du 11 avril fut consacrée au parc de la Baie de Magog exclusivement alors que le lendemain les citoyens se sont prononcés sur l'ensemble des autres parcs du territoire de la Ville.

Le déroulement des deux (2) soirées de consultation fut le même. Dans un premier temps, un représentant de Lemay Stratégies (firme engagée par la Ville pour réaliser le plan directeur) a présenté quelques faits saillants du portrait et du diagnostic des parcs concernés. Par la suite, les participants ont participé à un atelier de discussion en sous-groupe afin d'identifier ce qu'il faudrait **MAINTENIR** – **AMÉLIORER** – **ÉLIMINER** – **AJOUTER** dans les parcs de la Ville. Les animateurs de chacun des groupes ont été interpellés en plénière pour partager le point de vue de leur équipe.

Voici donc une compilation des réponses des groupes de discussion pour chacune des soirées:

11 avril 2017, Parc de la Baie de Magog

Pour le Secteur Pointe Merry

Les citoyens ont mentionné qu'il faudrait **MAINTENIR** les événements, le côté naturel et le couvert forestier, un accès familial et le module de jeux pour enfants. Ils souhaiteraient que la Ville **AMÉLIORE** l'entretien du sentier piétonnier, l'aménagement paysager, sécurise le croisement entre la piste cyclable et le sentier piétonnier, et qu'on procède à un ensablement de la plage. Les citoyens souhaiteraient **ÉLIMINER** le croisement de la piste cyclable et le sentier piétonnier, les peupliers et arbustes qui bloquent la vue sur le lac, les nombreuses structures de béton et la maison Charest (démolition). Finalement les participants souhaiteraient voir **AJOUTER** une passerelle pour accéder à l'île Charest, du mobilier urbain tel que des tables de pique-nique, des douches et toilettes et des quais flottants à droite du quai Macpherson pour les petites embarcations.

Pour le Secteur Pointe Cabana

Les citoyens ont mentionné qu'il faudrait **MAINTENIR** l'Accro-parc et le skatepark, la vue sur le lac et les belvédères, le côté naturel et les aménagements floraux et la plage. Ils souhaiteraient que la Ville **AMÉLIORE** le stationnement et son entrée, l'aménagement paysager, ensablement de la plage et ajout de sauveteurs et les installations du skatepark. Les citoyens souhaiteraient **ÉLIMINER** les blocs de ciment de chaque côté des belvédères, les toilettes chimiques et les odeurs provenant de la station de pompage. Finalement les participants souhaiteraient voir **AJOUTER** un bloc sanitaire,

des tables de pique-nique, une zone détente incluant du mobilier et de l'hébertisme aérien.

Pour le secteur Plage des Cantons

Les citoyens ont mentionné qu'il faudrait **MAINTENIR** l'accessibilité pour tous les citoyens (gratuité), le Club de voile, la quiétude des lieux et du voisinage, les activités familiales et récréatives, la plage et la vue sur le lac. Ils souhaiteraient que la Ville **AMÉLIORE** la connexion avec la piste multifonctionnelle, l'aménagement du stationnement, le drainage du terrain, le chemin d'accès et l'ensablement de la plage. Les citoyens souhaiteraient **ÉLIMINER** le labyrinthe, les contrats commerciaux avec le privé, les structures permanentes et le commerce sur la plage. Finalement les participants souhaiteraient voir **AJOUTER** des terrains de volleyball de plage, un bâtiment de services avec douches extérieures, des zones ombragées, des jeux d'eau et structures de jeu flottantes, de l'hébertisme aérien, des exerciseurs pour adultes, une zone BBQ avec Gazebo, des équipements intergénérationnels et de l'aménagement paysager – reboisement.

12 avril 2017, réseau des parcs de la Ville de Magog

Les citoyens ont mentionné qu'il faudrait **MAINTENIR** l'accès au lac Memphrémagog, le sentier glacé, le skatepark, les liens cyclables et le parc du Marais de la Rivière-aux-Cerises. Ils souhaiteraient que la Ville **AMÉLIORE** la visibilité des parcs (promotion), accès aux parcs-écoles, l'aspect multigénérationnel des équipements, le réseau cyclable (connexion entre les parcs) et le sentier glacé (plus long). Les citoyens présents ne jugeaient pas pertinent d'**ÉLIMINER** quoi que ce soit dans les parcs. Finalement les participants souhaiteraient voir **AJOUTER** une piscine municipale, des modules d'exercices pour adultes, des jeux d'eau, plus de jeux pour les ados, des espaces pour les artistes en milieu naturel et plus de mobilier dans certains parcs.

ANNEXE 5 FICHES D'ENTREVUES DES ORGANISMES

ASSOCIATION DE CROSSE MINEURE DE MAGOG	
Évolution de la pratique dans votre discipline	<ul style="list-style-type: none"> > Diminution drastique de la participation (de 120 joueurs à 10 joueurs cette année), principalement causée par la fermeture de la patinoire durant un été complet et du peu d'heures de glace convenable accordées. > Possibilité de dernière année en 2017.
Appréciation quant à la quantité et la qualité des équipements et infrastructures disponibles	<ul style="list-style-type: none"> > Peu satisfait, car ils n'ont des heures de patinoire que de mi-mai à juin. Aimerait pouvoir pratiquer d'avril à juillet, avec des heures favorisant les familles (soirs de semaine après 18 heures ou fin des semaines). > L'idéal serait d'avoir accès à une deuxième patinoire. Propose de convertir la patinoire extérieure d'Omerville en ajoutant un toit et nouvelle dalle de béton et en proposant les bonnes dimensions (étude réalisée sur le sujet par l'association). Plusieurs autres sports pourraient profiter de cet ajout.
Accessibilité des équipements en général	<ul style="list-style-type: none"> > Pas du tout satisfait du temps de glace. Pas assez suffisant. > Les meilleurs joueurs vont jouer dans d'autres villes à cause du peu de disponibilités à Magog. > Les plus jeunes ont parfois à partager la glace avec d'autres sports pour leurs pratiques (obtiennent 1/3 de la glace seulement). > Sent que l'on priviliege le hockey au détriment de la crosse.
Grands enjeux et défis pour les prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> > Augmenter le nombre de joueurs pour perdurer. > Changer l'image du sport (plusieurs pensent encore à l'aspect violent du sport alors qu'il a évolué).
Attentes envers la Ville	<ul style="list-style-type: none"> > Trouver rapidement des solutions pour aider l'association au niveau de la disponibilité de la patinoire et de la visibilité du sport, au risque d'être la dernière saison de l'association.
Autre idée pour accroître la popularité de votre sport	<ul style="list-style-type: none"> > Souhaiterait une meilleure collaboration avec l'association de hockey mineur pour favoriser la pratique de la crosse en été (complémentaire avec la saison de hockey). > A pensé à pratiquer le sport sur le terrain de football l'été, mais cela n'a pas fonctionné. > Faire de la publicité à l'aréna et miser sur le fait que c'est un sport fondateur et qu'il est complémentaire à la pratique du hockey. > Amener des anciens joueurs connus dans la région à parler du sport et à véhiculer une image positive.

ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR DE MAGOG	
Évolution de la pratique dans votre discipline	<ul style="list-style-type: none"> > Évolution soutenue depuis les dernières années, notamment causée par la popularité et la bonne performance des <i>Blue Jays</i>. > Tous les programmes reçoivent plus de jeunes. Par exemple, le camp de perfectionnement (hiver) est passé de 54 participants en 2015 à 120-130 en 2017 et on aura deux équipes de niveau Midget l'an prochain, ce qui a rarement été vu. > Le club travaille pour redonner plus de visibilité au club et au baseball en général. Notamment par l'achat de nouveaux uniformes qui font fureur chez les jeunes et de campagne de promotion dans les écoles.
Appréciation quant à la quantité et la qualité des équipements et infrastructures disponibles	<ul style="list-style-type: none"> > Satisfait de la quantité des infrastructures, même si cela pourrait s'avérer insuffisant dans les prochaines années si la hausse des inscriptions se maintient. En effet, il n'est pas impossible que l'Association doive se servir du petit terrain du parc de l'Est pour combler ses besoins avec les pee-wee dans le futur. > Certains éléments au niveau des infrastructures et des équipements permettraient d'hauser le niveau de satisfaction : <ul style="list-style-type: none"> - L'ajout d'un filet central au parc Maurice-Thérioux permettrait la tenue d'un tournoi important en améliorant la sécurité. - L'ajout d'un panneau pouvant permettre une cantine au parc de l'Est. - Le déplacement de la cabane du marqueur au parc Maurice-Thérioux pour améliorer la visibilité. > Il est actuellement impossible de jouer au parc Omerville à cause de l'orientation du terrain (balles dans les fenêtres des maisons). Mais avec une bonne orientation, ce parc serait un bon emplacement pour jouer.
Accessibilité des équipements en général	<ul style="list-style-type: none"> > Très satisfait de l'accessibilité. L'Association a la priorité pour les heures.
Grands enjeux et défis pour les prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> > Maintenir la hausse des inscriptions. > Continuer de donner aux jeunes les meilleurs outils pour progresser (ex. : nouveaux équipements, formations aux arbitres, etc.).
Attentes envers la Ville	<ul style="list-style-type: none"> > Recevoir davantage d'aide pour l'installation d'équipements lors des événements. Par exemple, aider à la mise en place des barricades de foule qui ceinture le terrain au lieu de les livrer et les laisser dans un amas.
Autre idée pour accroître la popularité de votre sport	<ul style="list-style-type: none"> > En 2016, plusieurs actions ont permis d'améliorer la visibilité : nouveaux uniformes, nouveau logo, etc. > Les jeunes portent les uniformes (gilets, casquette) et parlent du sport à leurs amis. Le bouche-à-oreille est un important marketing pour l'Association. > Continuer la présence sur les réseaux sociaux.

CLUB DE GYMNASTIQUE DYMAGYM	
Évolution de la pratique dans votre discipline	<ul style="list-style-type: none"> > La demande est généralement stable actuellement : <ul style="list-style-type: none"> - Volet compétitif : stable - Volet récréatif : légère hausse depuis l'an dernier > On estime qu'il pourrait y avoir une plus grande croissance si le Club avait plus d'espace pour s'installer (accès à un seul gymnase – la palestre – de l'école La Ruche)
Appréciation quant à la quantité et la qualité des équipements et infrastructures disponibles	<ul style="list-style-type: none"> > Insatisfait de la quantité d'infrastructures disponibles. Le Club souhaiterait avoir accès au second petit gymnase de l'école pour installer son matériel. > La qualité des infrastructures par rapport à l'éclairage du gymnase pourrait également être améliorée. Des démarches auprès de la Commission scolaire ont été entamées et on vise une amélioration de l'éclairage à l'été prochain. > Pas de besoin en termes de plateau extérieur. Les gymnastes vont parfois courir dehors, mais peuvent se contenter des installations intérieures.
Accessibilité des équipements en général	<ul style="list-style-type: none"> > Satisfait en général. Quelques problèmes peuvent survenir quand l'école a besoin de la palestre durant la semaine de relâche, par exemple.
Grands enjeux et défis pour les prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> > Obtenir plus d'espace pour favoriser une meilleure croissance des gymnastes et une hausse des inscriptions. > Cela permettrait également de développer le niveau compétitif (niveau fédéré) qui nécessite des équipements spécialisés et 18 heures de pratique par semaine. Il est actuellement impossible d'accommoder ces horaires et les équipements nécessaires dans la palestre. > Maintenir le programme de gymnastique pour garçon. Il n'y aura plus assez d'espace pour les accueillir l'an prochain (besoin d'équipements différents).
Attentes envers la Ville	<ul style="list-style-type: none"> > Appui dans les démarches pour l'obtention du deuxième gymnase. La Ville a déjà beaucoup aidé au niveau des subventions, mais un appui pour le nouveau local aiderait le Club.
Autre idée pour accroître la popularité de votre sport	<ul style="list-style-type: none"> > Augmenter la collaboration avec les écoles pour que les gymnastes viennent s'entraîner le matin. Actuellement, ce programme est offert avec une école. Mais il serait intéressant de développer le partenariat avec plus d'écoles.

CLUB DE NATATION MEMPHRÉMAGOG	
Évolution de la pratique dans votre discipline	<ul style="list-style-type: none"> > En croissance d'environ 30% par année. > Compte actuellement 63 membres (en comptait 8 à leurs débuts il y a 5 ans).
Appréciation quant à la quantité et la qualité des équipements et infrastructures disponibles	<ul style="list-style-type: none"> > Satisfait des installations intérieures. > Souhaite un centre d'entraînement en eau libre et le retour du quai d'entraînement cette année. Le quai n'a pas été installé l'an dernier car La Traversée Internationale de lac Memphrémagog (qui en a la charge) n'a pas eu lieu.
Accessibilité des équipements en général	<ul style="list-style-type: none"> > Le Club a besoin de plus de plages horaires pour les entraînements en piscine, mais il est dur de coordonner cela avec la direction du Centre sportif. > Il est aussi difficile de réserver des plages horaires pour des compétitions récurrentes.
Grands enjeux et défis pour les prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> > Mettre en place un calendrier de compétitions annuelles, en collaboration avec le Centre sportif. > Faire connaître davantage le club. > Croissance du membership. Mais cet aspect est difficile, notamment car le cours pré-compétitif de la Croix-Rouge enlève une partie de la clientèle du club. On souhaite davantage de collaboration.
Attentes envers la Ville	<ul style="list-style-type: none"> > Doter le centre sportif d'un plan directeur par rapport aux infrastructures afin de favoriser les clubs sportifs et avoir une ligne directrice claire.
Autre idée pour accroître la popularité de votre sport	<ul style="list-style-type: none"> > Afficher une bannière du club à la piscine pour que les gens qui la fréquentent puissent connaître l'existence du club. > Reprendre La Traversée Internationale du lac Memphrémagog (mais difficile de trouver des bénévoles pour s'impliquer). > Meilleure accessibilité au centre d'entraînement en eau libre, surtout pour les clubs ou organisations à l'extérieur de Magog (frais de stationnement pour les organisations/citoyens hors-Magog).

CLUB DE SOCCER DE MAGOG	
Évolution de la pratique dans votre discipline	<ul style="list-style-type: none"> > Participation stable, entre 600 à 630 membres par année. > Souhaite augmenter le membership dans le futur. > Pratique le sport 12 mois par année, de mai à fin septembre à l'extérieur.
Appréciation quant à la quantité et la qualité des équipements et infrastructures disponibles	<ul style="list-style-type: none"> > Très satisfait des infrastructures disponibles et de leur entretien, surtout lorsque l'on compare avec d'autres villes. > Dans l'idéal, aimeraient un terrain à 11 de plus.
Accessibilité des équipements en général	<ul style="list-style-type: none"> > Très satisfait, l'association est la seule utilisatrice des terrains, sauf lorsque les écoles (parascolaires) en ont besoin. Demande un peu d'adaptation mais n'est pas un problème en soi. > L'ajout d'un terrain à 11 permettrait toutefois de faire les pratiques en semaine, plutôt que la fin de semaine, à la demande de plusieurs parents.
Grands enjeux et défis pour les prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> > Augmenter le membership. > Développer le côté élite et viser l'interrégional et l'interprovincial (actuellement visée locale).
Attentes envers la Ville	<ul style="list-style-type: none"> > Maintenir la communication actuelle, très satisfait des services reçus par la ville. > Terrain à 11 joueurs.
Autre idée pour accroître la popularité de votre sport	<ul style="list-style-type: none"> > Meilleure accessibilité aux terrains de soccer pour les jeunes (soccer libre) à l'image des patinoires extérieures l'hiver. Actuellement, les terrains clôturés ne favorisent pas la pratique libre par les jeunes. Cela pourrait aider à développer le sport. > Viser l'amélioration continue des services.

CLUB DE TRIATHLON DE MEMPHRÉMAGOG

Évolution de la pratique dans votre discipline	<ul style="list-style-type: none"> > Le Triathlon est de plus en plus populaire au Québec et dans le monde. > Croissance d'environ 60 membres à 180 membres sur 5 ans. 50% adultes et 50% enfants. > Prévoit devoir gérer la croissance notamment au niveau des blocs d'entraînement disponibles du côté de la piscine intérieure du centre sportif. > Développement d'un sport-étude auxquels sont inscrits plus de 20 athlètes. > Camp de jour fondé à l'été 2016 qui a permis à 18 enfants de s'amuser tout en faisant du Triathlon. > Compétition TriMemphré en hausse (de 300 participants au départ à 2 500 aujourd'hui). Une des plus grosses compétitions de Triathlon au Québec.
Appréciation quant à la quantité et la qualité des équipements et infrastructures disponibles	<ul style="list-style-type: none"> > Satisfait des installations du centre sportif pour la piscine. > Utilise également la piste cyclable, mais elle est accessible à tous, donc ce n'est pas l'idéal pour l'entraînement. > Souhaiterait utiliser la piste d'athlétisme pour les entraînements. > Aurait besoin d'un local (entreposage léger) près du stationnement Cabana pour entreposer le matériel utilisé régulièrement.
Accessibilité des équipements en général	<ul style="list-style-type: none"> > Difficulté à obtenir les plateaux aux heures désirées. Par exemple, il y a des jeunes qui doivent nager jusqu'à 21h, ce qui est tard pour eux.
Grands enjeux et défis pour les prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> > Continuer à offrir un service de qualité aux membres malgré la croissance. > Former/embaucher des entraîneurs de qualité. > Financement des activités, c'est-à-dire continuer à organiser un événement de qualité. > Consolider les activités déjà offertes et les bonifier.
Attentes envers la Ville	<ul style="list-style-type: none"> > Très satisfait de la collaboration avec la Ville. Voici quelques demandes pour améliorer les infrastructures et les services: <ul style="list-style-type: none"> - Un site de nage permanent l'été. Avec accès et sortie de l'eau en prévision de l'aire d'entraînement permanent (escalier permanent et scié béton sur le mur pour éliminer la rampe) - Fournir des véhicules de transports - Drainage du site déficient (chapiteau et support à vélo dans l'eau après la pluie) - Soutien et souplesse dans l'utilisation du site Cabana. Par exemple, se font souvent avertir par les gardiens à cause des remorques. Il s'agit du site privilégié car le stationnement est gratuit, même pour les non-résidents. - Circuit de vélo permanent de qualité (exemple : Lake Placid) avec signalisation appropriée (ex. : Attention cycliste à l'entraînement / Bienvenue aux triathlètes, etc.) - Offrir les activités du Club de triathlon à la population en l'ajoutant à la programmation des activités sportives de la Ville. - Réparation au niveau de l'asphalte sur le parcours de vélo (parfois dangereuse). > Éléments à améliorer pour le TriMemphré (servirait également au Club) du côté du parc de la pointe Cabana (site privilégié) : <ul style="list-style-type: none"> - Modifications des installations électriques (plus d'électricité) - Approvisionnement en eau - Modifier l'entrée et la sortie à l'eau - Site d'entrée à l'eau permanent et bouées (repères) - Aide pour le transport d'équipement et le montage qui nécessitent beaucoup de temps et d'efforts pour les bénévoles. L'aménagement permanent d'une sortie à l'eau allégerait toutefois la tâche du montage. - Nettoyage du parcours de vélo avec camion brosse avant le TriMemphré.
Autre idée pour accroître la popularité de votre sport	<ul style="list-style-type: none"> > Il serait intéressant que la Ville se positionne comme Ville de triathlon. En effet, le TriMemphré est le plus gros événement de triathlon au Québec et la population ne se mobilise pas comme à Tremblant par exemple. On souhaite des investissements au niveau relations publiques pour donner plus de notoriété et d'acceptabilité à l'évènement.

CLUB DE VOILE MEMPHRÉMAGOG INC.	
Évolution de la pratique dans votre discipline	<ul style="list-style-type: none"> > Maintien de l'offre (environ 250 participants en plus du membership et des locations). > Pas l'intention de grossir car a atteint la capacité maximale de leurs installations.
Appréciation quant à la quantité et la qualité des équipements et infrastructures disponibles	<ul style="list-style-type: none"> > L'association est résidente d'un terrain de la Ville mais la majorité des bâtiments et infrastructures lui appartiennent. Un seul bâtiment appartient à la Ville et on aimerait qu'il soit rénové. > Donc, l'association maintient la qualité des infrastructures et gère les horaires à sa convenance.
Accessibilité des équipements en général	
Grands enjeux et défis pour les prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> > Trouver de la relève pour s'impliquer dans l'association.
Attentes envers la Ville	<ul style="list-style-type: none"> > Peu d'attentes car ce qui est fait actuellement (soutien logistique et matériel) est parfait. La ville est très coopérative. > Aider pour la visibilité (voir point suivant).
Autre idée pour accroître la popularité de votre sport	<ul style="list-style-type: none"> > Il serait important de donner plus de visibilité à la plage des cantons, car peu de citoyens la connaissent. La Ville pourrait s'impliquer dans la promotion.

CLUB DE NAGE SYNCHRONISÉE LES MEM-FÉES DE MAGOG	
Évolution de la pratique dans votre discipline	<ul style="list-style-type: none"> > Le club est petit, mais on souhaite développer le membership. D'ailleurs, il y aura une relève cette année avec une dizaine de jeunes nageuses de plus. Habituellement, le club compte presqu'exclusivement des nageuses plus vieilles du niveau secondaire. > Le sport-étude est envisagé, comme cela se fait à Sherbrooke, mais il faudrait un nombre de nageuses beaucoup plus important.
Appréciation quant à la quantité et la qualité des équipements et infrastructures disponibles	<ul style="list-style-type: none"> > Utilise rarement les plateaux sportifs extérieurs (vont parfois à l'extérieur pour l'entraînement cardio hors-piscine lorsque la température le permet, mais ce n'est pas nécessaire. Tout peut se faire dans ou autour de la piscine). > Satisfait des installations intérieures.
Accessibilité des équipements en général	<ul style="list-style-type: none"> > Satisfait en général de l'accessibilité mais aimeraient avoir plus d'heures dans les piscines (actuellement 8h de plateau piscine répartis sur 2 soirs de semaine et une journée de fin de semaine). > Lors des entraînements dans la petite piscine les soirs de semaine, les nageuses sont coincées. Idéalement, on souhaite avoir accès à la grande piscine.
Grands enjeux et défis pour les prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> > Attirer plus de nageuses résidentes de la Ville de Magog. > Attirer suffisamment de nageuses pour offrir le programme sport-étude.
Attentes envers la Ville	<ul style="list-style-type: none"> > Obtenir plus d'heures de piscine.
Autre idée pour accroître la popularité de votre sport	<ul style="list-style-type: none"> > Faire de la publicité pour faire connaître davantage ce sport méconnu à Magog.

CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE « LES LIBELLULES »

Évolution de la pratique dans votre discipline	<ul style="list-style-type: none"> > Sport en santé, évolution stable, autant au niveau local, régional que national. > Environ 150 inscriptions par année, en phase de maintien. > Plus populaire auprès des jeunes, car le coût augmente par la suite. > Discipline encouragée par les patineurs olympiques canadiens qui performent bien et les programmes de Patinage Canada, dont Patinage Plus, qui visent à initier les jeunes au patin.
Appréciation quant à la quantité et la qualité des équipements et infrastructures disponibles	<ul style="list-style-type: none"> > La plus grande problématique est qu'il n'y a qu'une glace à Magog et lorsqu'il y a des tournois ou événements, les plages horaires sont coupées. Les participants se rendent souvent dans d'autres villes pour pratiquer. > Il n'y a pas suffisamment de chambres/locaux à l'aréna. > Les infrastructures actuelles ne permettent pas la tenue de compétitions d'envergure.
Accessibilité des équipements en général	<ul style="list-style-type: none"> > Selon les besoins, le nombre de plage horaire est adéquat, il pourrait être légèrement augmenté, mais le problème est réellement lorsque la glace n'est pas disponible aux plages réservées (ex. : lors de tournois). > Il serait aussi important de donner accès à la glace durant l'été, car le patinage artistique doit se pratiquer 11 mois par année. Actuellement, la glace n'est disponible qu'à la mi-août et cela coupe beaucoup d'heures de pratique.
Grands enjeux et défis pour les prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> > Impensable d'offrir le sport-étude au niveau secondaire, car il n'y a pas assez de plages horaires disponibles. À moyen terme (5-8 ans), le projet intéresserait le club. Mais pour se réaliser, le club a besoin de plages horaires de jour en semaine. > Le fait d'obtenir plus d'heures de glace permettrait également de diviser les groupes de niveaux plus homogènes (3 groupes au lieu de 2 actuellement au niveau Patinage Star) pour permettre aux jeunes de se développer plus rapidement et dans un niveau qui leur convient. > Penser à offrir du patinage artistique pour adultes (pas le mandat premier, mais répondrait à une demande).
Attentes envers la Ville	<ul style="list-style-type: none"> > Complexé à 2 glaces pour permettre l'organisation de compétitions d'envergure et le nombre d'heures nécessaires pour la pratique.
Autre idée pour accroître la popularité de votre sport	<ul style="list-style-type: none"> > Comme le club est en phase de maintien, peu de publicité est nécessaire. Le club compte continuer ses actions marketing, notamment sur les réseaux sociaux.

CLUB DE TRIATHLON DE MEMPHRÉMAGOG	
Évolution de la pratique dans votre discipline	<ul style="list-style-type: none"> > Fonctionne très bien, 200 membres, en bonne santé financière > Compétition TriMemphré en hausse (de 300 participants au départ à 2 500 aujourd'hui). Une des plus grosses compétitions de Triathlon au Québec
Appréciation quant à la quantité et la qualité des équipements et infrastructures disponibles	<ul style="list-style-type: none"> > Éléments à améliorer pour le TriMemphré (servirait également au Club) à la plage adjacente au stationnement Cabana (site privilégié car le stationnement est gratuit pour les résidents) : <ul style="list-style-type: none"> - Modifications des installations électriques - Approvisionnement en eau - Modifier l'entrée et la sortie à l'eau - Site d'entrée à l'eau permanent et bouées (repères)
Accessibilité des équipements en général	<ul style="list-style-type: none"> > >
Grands enjeux et défis pour les prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> > >
Attentes envers la Ville	<ul style="list-style-type: none"> >
Autre idée pour accroître la popularité de votre sport	<ul style="list-style-type: none"> > >

ANNEXE 6 QUESTIONNAIRE SONDAGE ÉLECTRONIQUE

Section A : Fréquentation des parcs

* 1. En 2016, est-ce que tu as fréquenté un parc sur le territoire de la ville de Magog?

Oui

Non

Section B : Aucune fréquentation

2. Quelles sont les principales raisons pour lesquelles tu n'as pas fréquenté un parc? Indiques un maximum de 2 réponses.

- Pas intéressé
- Manque de temps
- Difficulté d'accès
- Horaire qui ne convient pas
- Manque de choix, d'équipements
- Préfère les parcs ou les plateaux sportifs d'un autre ville
- Autre (merci de préciser)

Section C : Parcs

Les questions suivantes concernent les parcs uniquement

3. Pour quelle raison as-tu fréquenté un parc au cours de l'année 2016 ? Coches tous les choix qui s'appliquent.

- Pour pratiquer une activité de loisir (détente, modules de jeux, etc.)
- Pour pratiquer une activité sportive (soccer, baseball, etc.)
- Pour participer à un événement
- Pour faire un déplacement actif (marche ou course à pied, vélo, entraînement, etc.)
- Autres raisons (merci de préciser)

4. Pour chacune des saisons, à quelle fréquence as-tu visité un parc en 2016 ?

	Plus d'une fois pas semaine	Quelques fois par mois	Quelques fois pendant la saison	Jamais
Printemps, été et automne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Hiver	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

5. Avec qui vas-tu au parc? Coches tous les choix qui s'appliquent.

- Seul
- Avec mes amis
- Avec ma famille
- Avec l'école
- Autre (merci de préciser)

6. Pour tous les éléments suivants, quel était ton niveau de satisfaction en lien avec les parcs visités ?

	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Ne sais pas
Propreté et entretien	<input type="radio"/>				
Diversité des équipements offerts	<input type="radio"/>				
Qualité des équipements offerts	<input type="radio"/>				
Accessibilité	<input type="radio"/>				
Animation et programmation	<input type="radio"/>				

Section A : Fréquentation des plateaux sportifs extérieurs

* 7. En 2016, est-ce que tu as fréquenté un plateau sportif extérieur (plage, terrain de soccer, de tennis, de baseball, patinoires, etc.) sur le territoire de la ville de Magog?

Oui

Non

Section B : Non fréquentation des plateaux sportifs extérieurs

8. Quelles sont les principales raisons pour lesquelles tu n'as pas fréquenté un plateau sportif extérieur?
Indiques un maximum de 2 réponses.

- Pas intéressé
- Manque de temps
- Difficulté d'accès
- Horaire qui ne convient pas
- Manque de choix, d'équipements
- Préfère les parcs ou les plateaux sportifs d'un autre ville
- Autre (merci de préciser)

Section D : Plateaux sportifs extérieurs

Les questions suivantes concernent les plateaux sportifs extérieurs seulement.

9. Quel type de plateau sportif as-tu utilisé en 2016 ? Coches tous les choix qui s'appliquent.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Patinoire ou sentier glacé | <input type="checkbox"/> Terrain de pétanque |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable | <input type="checkbox"/> Terrain de soccer |
| <input type="checkbox"/> Plage | <input type="checkbox"/> Terrain de tennis |
| <input type="checkbox"/> Terrain de baseball ou de balle-molle | <input type="checkbox"/> Terrain de volley-ball de plage |
| <input type="checkbox"/> Terrain de basketball | <input type="checkbox"/> Skatepark |
| <input type="checkbox"/> Terrain de football | |
| <input type="checkbox"/> Autre (merci de préciser) | |

10. Pour quelle raison as-tu fréquenté un plateau sportif extérieur au cours de l'année 2016 ? Coches tous les choix qui s'appliquent.

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Pour pratiquer un activité sportive librement |
| <input type="checkbox"/> Pour pratiquer un activité sportive de manière encadrée (sport organisé, ligue amicale, équipe fédérée, club, etc.) |
| <input type="checkbox"/> Pour participer à un événement |
| <input type="checkbox"/> Autres raisons (merci de préciser) |

11. Pour chacune des saisons, à quelle fréquence as-tu visité un plateau sportif extérieur en 2016 ?

	Plus d'une fois par semaine	Quelques fois par mois	Quelques fois pendant la saison	Jamais
Printemps, été et automne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Hiver	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

12. Avec qui fréquentes-tu les plateaux sportifs extérieurs ? Coches tous les choix qui s'appliquent.

- Seul
- Avec une équipe sportive ou un club
- Avec mes amis
- Avec ma famille
- Avec mon école
- Autre (merci de préciser)

13. Pour tous les éléments suivants, quel était ton niveau de satisfaction en lien avec les plateaux sportifs extérieurs visités ?

	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Ne sais pas
Propreté et entretien	<input type="radio"/>				
Diversité et équipements offerts	<input type="radio"/>				
Qualité des équipements offerts	<input type="radio"/>				
Horaire d'ouverture	<input type="radio"/>				
Programmation	<input type="radio"/>				
Accessibilité	<input type="radio"/>				

Section E : Questions générales

14. Y a-t-il des activités que tu aimerais retrouver dans les parcs et les plateaux sportifs extérieurs de Magog qui ne sont pas disponibles actuellement ?

Oui

Non

Si oui, précises laquelle ou lesquelles.

15. Quels outils de communication consultes-tu pour connaître l'offre d'activités de la Ville? Coches tous les choix qui s'appliquent.

Aucun outil

Site Internet de la Ville

Page Facebook de la Ville

École

Parents

Autre (merci de préciser)

Section F : Profil du répondant

16. Dans quel groupe d'âge es-tu ?

- 5 à 12 ans
- 13 à 17 ans
- Préfère ne pas répondre

17. Quelle école fréquentes-tu?

- École Brassard – Saint-Patrice
- École Deux-Soleils
- École Saint-Jean-Bosco
- École Saint-Pie-X
- École Sainte-Marguerite
- École primaire Princess Elizabeth
- École secondaire de La Ruche

18. Dans quel quartier de Magog habites-tu ?

Si tu ne le sais pas, tu peux regarder la carte interactive suivante [Carte interactive des districts de Magog](#)
Elle va s'ouvrir dans une autre fenêtre.

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> District de la Rivière | <input type="radio"/> District Centre |
| <input type="radio"/> District Omerville | <input type="radio"/> District Monseigneur Véz |
| <input type="radio"/> District des Sommets | <input type="radio"/> District des Marinas |
| <input type="radio"/> District du Marais | <input type="radio"/> District des Deux lacs |
| <input type="radio"/> District Cantons ouest | <input type="radio"/> Ne sait pas |
| <input type="radio"/> District des Pionniers | |

19. Depuis combien de temps habites-tu à Magog ?

- Moins de 5 ans
- 6 à 10 ans
- 11 à 20 ans
- Plus de 20 ans

20. Es-tu :

- Un garçon
- Une fille
- Préfère ne pas répondre

Merci beaucoup de ta participation !

Section A : Fréquentation des parcs

* 1. En 2016, est-ce que vous ou des membres de votre famille avez fréquenté un parc sur le territoire de la ville de Magog?

Oui

Non

Section B : Aucune fréquentation des parcs

2. Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous n'en avez pas fréquenté? Veuillez indiquer un maximum de 2 réponses.

- Pas intéressé
- Manque de temps
- Difficulté d'accès
- Horaire qui ne convient pas
- Manque de choix, d'équipements
- Préfère les parcs ou les plateaux sportifs d'un autre ville
- Autres raisons (veuillez préciser)

Section C : Parcs

Les questions suivantes concernent les parcs uniquement

3. Pour quelle raison avez-vous fréquenté un parc au cours de l'année 2016? Cochez tous les choix qui s'appliquent.

- Pour pratiquer une activité de loisir (détente, modules de jeux, etc.)
- Pour participer à un événement
- Pour faire un déplacement actif (marche ou course à pied, vélo, entraînement, etc.)
- Autres raisons (veuillez préciser)

4. Quels sont les principaux éléments qui vous ont amené à fréquenter un parc en 2016? Cochez un maximum de 2 réponses.

- Proximité de la résidence / du lieu de travail
- Équipements ou installations disponibles sur place
- Rencontre avec des amis / activités sociales
- Promenade d'un chien
- Événement spécial
- Envie d'aller dehors / profiter de la nature
- Entraînement
- Autres raisons (veuillez préciser)

5. Pour chacune des saisons, à quelle fréquence avez-vous visité un parc en 2016?

	Plus d'une fois par semaine	Quelques fois par mois	Quelques fois pendant la saison	Jamais
Printemps, été et automne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Hiver	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

6. Avec qui avez-vous fréquenté le parc? Cochez tous les choix qui s'appliquent.

- Seul
- En couple
- Avec des amis
- Avec ma famille
- Autre (veuillez préciser)

7. Quel était votre niveau de satisfaction par rapport aux différents éléments suivants en lien avec les parcs visités?

	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Ne sais pas
Propreté et entretien	<input type="radio"/>				
Diversité des équipements offerts	<input type="radio"/>				
Qualité des équipements offerts	<input type="radio"/>				
Accessibilité	<input type="radio"/>				
Animation et programmation	<input type="radio"/>				

Section A : Fréquentation

* 8. En 2016, est-ce que vous ou des membres de votre famille avez fréquenté un plateau sportif extérieur (plage, terrain de soccer, de tennis, de baseball, patinoires, etc.) sur le territoire de la ville de Magog?

Oui

Non

Section B : Non fréquentation des plateaux sportifs

9. Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous n'en avez pas fréquenté? Veuillez indiquer un maximum de 2 réponses.

- Pas intéressé
- Manque de temps
- Difficulté d'accès
- Horaire qui ne convient pas
- Manque de choix, d'équipements
- Préfère les plateaux sportifs d'un autre ville
- Autres raisons (veuillez préciser)

Section D : Plateaux sportifs extérieurs

Les questions suivantes concernent les plateaux sportifs extérieurs seulement.

10. Quel type de plateau sportif avez-vous fréquenté en 2016 ? Cochez tous les choix qui s'appliquent.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Patinoire ou sentier glacé | <input type="checkbox"/> Terrain de pétanque |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable | <input type="checkbox"/> Terrain de soccer |
| <input type="checkbox"/> Plage | <input type="checkbox"/> Terrain de tennis |
| <input type="checkbox"/> Terrain de baseball ou de balle-molle | <input type="checkbox"/> Terrain de beach volleyball |
| <input type="checkbox"/> Terrain de basketball | <input type="checkbox"/> Skatepark |
| <input type="checkbox"/> Terrain de football | |
| <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) | |

11. Pour quelle raison avez-vous fréquenté un plateau sportif extérieur au cours de l'année 2016? Cochez tous les choix qui s'appliquent.

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Pour pratiquer un activité sportive librement |
| <input type="checkbox"/> Pour pratiquer un activité sportive de manière encadrée (sport organisé, ligue amicale, équipe fédérée, club, etc.) |
| <input type="checkbox"/> Pour participer à un événement |
| <input type="checkbox"/> Autres raisons (veuillez préciser) |

12. Pour chacune des saisons, à quelle fréquence avez-vous visité un plateau sportif extérieur en 2016?

	Plus d'une fois par semaine	Quelques fois par mois	Quelques fois pendant la saison	Jamais
Printemps, été et automne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Hiver	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

13. Avec qui avez-vous fréquenté les plateaux sportifs extérieurs? Cochez tous les choix qui s'appliquent.

- Seul
- En couple
- Avec une équipe organisée dont je fais partie
- Avec une équipe organisée dont font partie mes enfants
- Avec des amis
- Avec ma famille
- Autre (veuillez préciser)

14. Quel était votre niveau de satisfaction par rapport aux différents éléments suivants en lien avec les plateaux sportifs visités ?

	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Ne sais pas
Propreté et entretien	<input type="radio"/>				
Diversité et équipements offerts	<input type="radio"/>				
Qualité des équipements offerts	<input type="radio"/>				
Horaire d'ouverture	<input type="radio"/>				
Programmation	<input type="radio"/>				
Accessibilité	<input type="radio"/>				

Section E : Questions générales

15. Y a-t-il des activités que vous ou un membre de votre famille aimeriez retrouver dans les parcs et plateaux sportifs extérieurs de Magog, qui ne sont pas disponibles actuellement ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser laquelle ou lesquelles

16. Quels sont les outils de communication que vous consultez pour vous informer de l'offre d'activités de la Ville? Cochez tous les choix qui s'appliquent.

Aucun outil

Site internet de la Ville

Page Facebook de la Ville

Écho municipal

Reflet du lac

Autre (veuillez préciser)

Section F : Profil du répondant

17. À quel groupe d'âge appartenez-vous?

- 18 à 34 ans
- 35 à 49 ans
- 50 à 64 ans
- 65 ans et plus
- Préfère ne pas répondre

18. Résidez-vous avec des enfants de moins de 18 ans? Si oui, dans quels groupes d'âge se retrouvent-ils? Cochez tous les choix qui s'appliquent.

- Non, pas d'enfant de moins de 18 ans
- Oui, enfant(s) de 0 à 4 ans
- Oui, enfant(s) de 5 à 12 ans
- Oui, enfant(s) de 13 à 17 ans
- Préfère ne pas répondre

19. Dans quel quartier de Magog résidez-vous?

Si vous n'êtes pas certain de votre district, vous pouvez consulter la carte interactive suivante :[Carte interactive des districts de Magog](#)

La carte va s'ouvrir dans une autre fenêtre.

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> District de la Rivière | <input type="radio"/> District Centre |
| <input type="radio"/> District Omerville | <input type="radio"/> District Monseigneur Véz |
| <input type="radio"/> District des Sommets | <input type="radio"/> District des Marinas |
| <input type="radio"/> District du Marais | <input type="radio"/> District des Deux lacs |
| <input type="radio"/> District Cantons ouest | <input type="radio"/> Ne sait pas |
| <input type="radio"/> District des Pionniers | |

20. Depuis combien de temps résidez-vous à Magog ?

- Moins de 5 ans
- 6 à 10 ans
- 11 à 20 ans
- Plus de 20 ans

21. Êtes-vous :

- Un homme
- Une femme
- Préfère ne pas répondre

Merci beaucoup de votre participation !



© Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L., 2017.

Le contenu de cette offre de service est confidentiel et appartient à RCGT. Le destinataire ne peut distribuer à des tiers, ni copier, utiliser ou divulguer, en tout ou en partie, le contenu de cette offre de service pour tout autre usage que celui d'évaluer ladite offre. Toute utilisation ou divulgation de l'information contenue dans cette offre de service sans la permission écrite de RCGT est formellement interdite.

RCGT est une organisation membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les organisations membres ne constituent pas une association mondiale. GTIL et chacune des organisations membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont offerts par les organisations membres.

GTIL et les organisations membres n'ont pas d'obligation les unes envers les autres et ne sont pas responsables des actions ou des omissions des autres.